

Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire:



Manuel technique
Version 1.1

Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire:



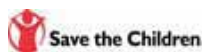
Manuel technique

Version 1.1

Préparé par les Partenaires Globaux de l'IPC

Les mises à jour de ce manuel sont disponibles sur: www.ipcinfo.org

Partenaires Globaux de l'IPC:



Agences de financement:



L'Union Européenne



Le Programme de partenariat FAO/Pays-Bas



Canadian International
Development Agency

La Version 1 de ce manuel a été réalisée par FSAU en 2006:



Réimpression 2009, 2010

La Version 1 de ce manuel a été réalisée initialement en 2006 par FAO/FSAU.

Prière de citer la version précédente comme suit:

FAO/FSAU 2006. Cadre intégré de classification de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire: Manuel Technique Version 1. Nairobi, FAO/FSAU Séries Techniques IV. Une version révisée a été publiée par la FAO en 2007.

Prière de citer le présent manuel comme suit:

Partenaires Globaux IPC 2008. Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire: Manuel Technique Version 1.1. FAO. Rome.

ISBN: 978-92-5-206027-7

Le Manuel Technique IPC Version 1.1 est le résultat des efforts conjoints des Partenaires Globaux de l'IPC, un groupe de huit agences et ONG internationales qui comprend: Care International, le Centre commun de recherche de la Commission Européenne (EC JRC), FEWS NET (Réseau du système d'alerte précoce contre la famine, financé par l'USAID), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Oxfam GB, le Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM), Save the Children UK et Save the Children US. Le Manuel Technique IPC Version 1.1 est issu de la Version 1 réalisée par FAO/FSAU. Les révisions ont été menées, pour le compte des Partenaires Globaux IPC, par le Groupe de Travail Technique de l'IPC composé de; Suleiman Mohamed (FEWSNET), Agnès dhur (WFP), Valérie Ceylon (WFP), Nicholas Haan (FAO) et Cindy Holleman (FAO). Nicholas Haan a coordonné le processus de révision et édité ce manuel.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, pour les Organisations Partenaires de l'IPC à l'échelon global, pour l'Union Européenne aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, pour les Organisations Partenaires de l'IPC à l'échelon global, et pour l'Union Européenne.

Tous droits réservés. La FAO encourage la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Les utilisations à des fins non commerciales sont autorisées à titre gracieux. La reproduction pour la revente ou d'autres fins commerciales, et notamment didactiques, peut toutefois engendrer des frais. Les demandes d'autorisation de reproduction ou de diffusion de matériel dont les droits d'auteur sont détenus par la FAO et toute autre requête concernant les droits et les licences sont à adresser par courriel à l'adresse copyright@fao.org ou au Chef de la Sous-Division des politiques et de l'appui en matière de publications, Bureau de l'échange des connaissances, de la recherche et de la vulgarisation, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome (Italie).

© FAO 2008

1^{er} AVANT-PROPOS ET REMERCIEMENTS

MAI 2006

Depuis 1994, l'Unité d'analyse de la sécurité alimentaire pour la Somalie (FSAU) consent des efforts considérables pour améliorer la rigueur de ses analyses de la sécurité alimentaire, de la nutrition et des moyens d'existence et leur pertinence pour améliorer la prise de décision. Afin de réaliser ces objectifs de rigueur et de pertinence, FSAU travaille, depuis février 2004, à l'élaboration et à l'application d'un outil appelé le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC). L'IPC a permis une amélioration constante des analyses et une intervention efficace dans le contexte de la Somalie et bon nombre d'éléments indiquent que l'IPC pourrait également s'appliquer à une plus grande échelle et jouer un rôle de «monnaie commune» en matière de sécurité alimentaire et d'analyse humanitaire.

Ce manuel contient des indications techniques relative à l'utilisation de l'IPC élaborée par des analystes de FSAU et des partenaires techniques; son objectif est de contribuer aux efforts actuellement déployés à l'échelle mondiale pour normaliser les éléments fondamentaux de l'analyse et de l'intervention humanitaires (par exemple, SMART, la référencement, le Cadre d'analyse des besoins, le Service de suivi humanitaire et le Projet Sphère).

L'IPC s'inspire de plusieurs aspects des systèmes de classification existants et d'études universitaires. Cependant, la force de l'IPC est, en termes pratiques, le fait qu'il a été mis au point sur la base des réalités quotidiennes imposées par la réalisation des analyses de la sécurité alimentaire et qu'il a été lié à l'action dans le contexte d'une crise complexe. La mise au point de l'IPC a en outre bénéficié du retour d'informations techniques de la part des experts impliqués dans la pratique et de décideurs de haut niveau par le biais de douzaines de séminaires tenus en Afrique, Asie, Europe et aux États-Unis d'Amérique. L'annexe A ne cite que certaines réunions dont nous remercions les participants de leur apport technique.

Au sein de FSAU, l'IPC a fait l'objet d'un dialogue constant sur le plan technique entre tous nos analystes travaillant à Nairobi, notamment: Noreen Prendiville, Cindy Holleman, Yusuf Mohamed, Ali Duale, Thomas Gabrielle, Simon Narbeth, Veena Sam-pathkumar, Zainab Jama, James Kingori, Sicily Matu, Ahono Busili, Bernard Owadi, Tom Oguta, Achoka Luduba, Carol Kingori, et Francis Barasa. FSAU travaille en étroite collaboration avec FEWS NET Somalie et Mohamed Aw-Dahir et Sidow Addou ont tous deux participé directement à l'élaboration de l'IPC. Le personnel de FSAU sur le terrain a également apporté une contribution substantielle. Nous remercions particulièrement Cindy, Noreen, Thomas, et Veena qui ont assuré l'édition technique de ce manuel.

Nous adressons nos remerciements aux partenaires techniques de FSAU du PAM, de l'UNICEF, d'OCHA, de SC-R-U, de CARE, du gouvernement fédéral provisoire de la Somalie, les autorités du Somaliland et du Puntland et de nombreux autres qui ont apporté leur contribution technique et leur soutien constant à l'élaboration et à l'utilisation de l'IPC. Le groupe de travail régional sur la sécurité alimentaire et la nutrition dans la Corne de l'Afrique a apporté une rétroaction et un soutien précieux à l'application de l'IPC à plus grande échelle. Wolfgang Herbinger et de nombreux collègues du PAM-Rome ont également contribué de façon notable aux révisions de l'IPC.

Nos remerciements les plus chaleureux aux collègues de la FAO pour leurs conseils techniques et leur appui constant, en particulier Prabhu Pingali, Anne Bauer, Margarita Flores, Mark Smulders, Luca Alinovi, Richard China, Graham Farmer, Daniele Donati, Günter Hemrich, Suzanne Raswant, Giovanni Simonelli, Alessandro DeMatteis, Florence Egal, Henri Josserand, Shukri Ahmed et Christian Lovendal. Les remerciements vont aussi à Cristina Lopriore, Luca Russo, Françoise Trine et Monique Zachary, dont l'aide a été particulièrement efficace pour la traduction, révision et adaptation de ce manuel en français.

Et finalement, tous nos remerciements aux bailleurs de fonds de FSAU, à la Commission européenne et à l'Agence pour le développement international des États-Unis de leur engagement constant à l'égard de FSAU et de leur encouragement à l'innovation.

Nicholas Haan, Ph.D.

Auteur

Conseiller technique principal de la FAO auprès de FSAU

nicholas.haan@fsau.or.ke

Nairobi, Kenya, mai 2006

2^{ème} AVANT-PROPOS ET REMERCIEMENTS MAI 2008

Le Manuel technique IPC Version 1.1 est le fruit d'une révision et d'une actualisation du Manuel IPC original Version 1 publié en 2006. L'objectif est d'apporter certaines révisions majeures à l'IPC et de fournir des clarifications sur un certain nombre de concepts, modifications qui proviennent des nombreuses expérimentations sur le terrain et de consultations techniques inter-agences. Les utilisateurs de l'IPC sont invités à adopter les révisions présentées dans cette version actualisée. Après la publication de la Version 1.1, une révision plus complète du Manuel IPC sera menée à bien en 2009, puis publiée comme Version 2. Une liste de révisions et le plan d'action pour l'élaboration de la Version 2 seront disponibles sur le site www.ipcinfo.org

L'annexe H explique les principales raisons de certaines modifications incluses dans la Version 1.1 et précise comment les utiliser. Le texte du manuel est donc mis à jour compte tenu de ces révisions. Des boîtes de légende intitulées «Révision» indiquent aux utilisateurs lorsque des révisions ont été faites et ces derniers sont aussi invités à consulter l'Annexe H pour de plus amples informations.

Les principales révisions sont les suivantes:

- Le nom «Cadre intégré de classification de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire» devient «Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire»
- La Phase 1 peut être, de façon optionnelle, divisée en deux phases, 1A et 1B, solution provisoire en attendant le développement et l'insertion, dans le futur, d'une nouvelle Phase entre les Phases 1 et 2 actuelles.
- Le nom de la Phase 2 «Insécurité alimentaire chronique» devient «Insécurité alimentaire modérée/limite»
- La terminologie «Niveaux d'alerte précoce» devient «Risque d'aggravation»
- Le format des Grilles d'analyse est modifié
- Des changements sont apportés aux protocoles cartographiques

La Section 3 du Manuel IPC a été actualisée pour inclure de nouvelles sections précisant certains aspects clés

Ces précisions concernent notamment:

- Le focus de l'IPC
- Le processus d'analyse
- La pertinence et la fiabilité des données
- Quand réaliser l'analyse IPC et avec quelle régularité
- L'horizon temporel de l'analyse IPC
- L'alerte précoce
- L'inclusion de «imminent» dans la classification des phases
- L'échelle spatiale de l'analyse
- Le taux de mortalité des moins de 5 ans
- L'appropriation et le processus institutionnels
- Les éléments centraux d'une analyse IPC

L'intérêt porté et le soutien fourni à l'IPC en tant que cadre commun de classification servant à l'analyse situationnelle de la sécurité alimentaire ne cessent de croître au sein des gouvernements, des agences des Nations Unies, des ONG, des bailleurs de fonds et des organisations académiques. L'IPC a été introduit dans plusieurs régions de l'Afrique, l'Asie, d'Amérique centrale et des Caraïbes soit de manière intégrale, soit à titre expérimental ou encore sous la forme d'activités de formation. Pour plus de détails sur les expériences nationales, veuillez consulter le site web www.ipcinfo.org.

Plusieurs institutions concernées par la sécurité alimentaire, dont la FAO, le PAM, FEWS NET financé par l'USAID, OXFAM GB, CARE, Save the Children UK, Save the Children US, et le Joint Research Center de l'Union européenne, ont formé un premier partenariat mondial pour promouvoir le développement et le déploiement de l'IPC. Avec le concours des gouvernements nationaux, ces institutions internationales et bien d'autres à l'échelon régional et national collaborent pour continuer à développer et étendre l'IPC. Ce processus se fera en fonction de la demande et son développement futur sera également alimenté par les expériences et les retours d'information des pays.

Il faut veiller à ce que l'IPC puisse s'adapter à une grande variété de pays et de contextes institutionnels. L'application de l'IPC est, à chaque fois, une source d'idées innovatrices quant à la manière d'en améliorer la rigueur et la convivialité. La Version 1.1 est basée sur les nombreuses observations des experts techniques dans les pays qui ont participé au déploiement de l'IPC. Outre les commentaires relatifs à l'application dans les pays, les révisions ont été basées sur des discussions techniques réalisées dans le cadre du Forum virtuel IPC (débat en ligne sur l'IPC durant un mois, en février 2007), durant un Atelier international sur l'IPC tenu à Rome en mars 2007, les observations formulées directement par les organisations partenaires de l'IPC à l'échelon global, ainsi que les consultations réalisées auprès du groupe de travail régional sur la nutrition et la sécurité alimentaire de la Grande Corne de l'Afrique. De nombreux experts techniques concernés par les thèmes de la nutrition et de la sécurité alimentaire et de la nutrition ont également apporté leurs contributions.

Les révisions reflètent le solide consensus auquel sont parvenus les gouvernements nationaux et les organismes partenaires consultés jusqu'ici, et leur publication a été approuvée par les organisations partenaires de l'IPC à l'échelon global.

Nous remercions tout particulièrement les membres du groupe de travail technique de l'IPC à l'échelon global, notamment:

Suleiman Mohamed	Représentant régional de FEWSNET
Valerie Ceylon	Spécialiste des programmes du PAM
Agnes Dhur	Fonctionnaire principale en sécurité alimentaire du PAM
Nicholas Haan	Conseiller technique principal IPC de la FAO
Cindy Holleman	Conseillère technique principale de la FAO auprès de FSAU

Nous remercions les nombreuses personnes dont les observations ont servi à élaborer cet addendum de leurs précieuses contributions.

Pour plus d'information sur l'IPC, y compris le soutien technique, les rapports nationaux et les contacts, veuillez consulter: www.ipcinfo.org

Mai 2008

Le Comité directeur de l'IPC à l'échelon global

Care International
Centre Commun de Recherche de la Commission européenne (EC-JRC)
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Oxfam Grande Bretagne
Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM)
Réseau du système d'alerte précoce contre la famine (FEWS NET)
Save the Children UK
Save the Children US

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES SIGLES OU ACRONYMES	xi
1. RÉSUMÉ EXÉCUTIF	1
2. DONNÉES DE BASE	7
2.1 La nécessité d'un système de Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire	7
2.2 Révision des systèmes existants de classification de la sécurité alimentaire	8
3. VUE D'ENSEMBLE DE L'IPC ET DE «L'ANALYSE SITUATIONNELLE»	11
3.1 Focus de l'IPC	11
3.2 Logique analytique de l'IPC	12
3.3 Composants de l'IPC	12
3.4 Analyse situationnelle	13
3.5 Étapes à suivre pour l'utilisation de l'IPC et adaptabilité à divers systèmes d'information	14
3.6 Processus analytique de l'IPC	15
3.7 Pertinence et fiabilité des données	15
3.8 Quand réaliser l'analyse IPC et avec quelle régularité?	16
3.9 Horizon temporel de l'analyse IPC	16
3.10 Alerte précoce	16
3.11 Inclusion du terme «imminent» dans la classification par phase	16
3.12 Echelle spatiale de l'analyse	16
3.13 Appropriation institutionnelle et processus	17
3.14 Eléments techniques essentiels d'une analyse IPC	17
3.15 Valeur ajoutée de l'IPC	18
4. TABLEAU DE RÉFÉRENCE DE L'IPC - LIGNES DIRECTRICES TECHNIQUES	19
4.1 Phases de la classification	19
4.2 Indicateurs d'impact de référence	20
4.3 Cadre stratégique d'intervention	34
4.4 Risque d'aggravation	37
5. OUTILS D'APPUI DE L'IPC	41
5.1 Grilles d'analyse	41
5.2 Protocoles cartographiques	44
5.3 Tableaux démographiques standardisés	45
6. CONCLUSION	47
6.1 Possibilités de répliation et d'expansion	47
6.2 Enjeux et évolution pour l'avenir	48
ANNEXES	
ANNEXE A Liste choisie d'instances durant lesquelles l'IPC a été présenté	49
ANNEXE B Foire aux questions	50
ANNEXE C Système d'analyse de la sécurité alimentaire de FSAU	52
ANNEXE D Analyse IPC historique en Somalie	53
ANNEXE E FEWS NET et les niveaux d'alerte du Projet de gestion des ressources de terres arides (ALRMP)	54
ANNEXE F Échelle de magnitude de la famine de Howe et Devereux	55
ANNEXE G Modèles de vulnérabilité - Turner et al. 2003	57
ANNEXE H Explication des révisions apportées à la Version 1.1	58
ANNEXE I Situation de la Sécurité Alimentaire au Kenya pour la période Janvier-Juin 2008	63
ANNEXE J Glossaire des termes techniques ou spécifiques	64
ANNEXE K Bibliographie	69

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1:	Tableau de référence du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire	4
Tableau 2:	Description générale des Phases de l'IPC	19
Tableau 3:	Résultats de référence de l'IPC - Taux brut de mortalité	23
Tableau 4:	Résultats de référence de l'IPC - Malnutrition aiguë	24
Tableau 5:	Résultats de référence de l'IPC - Retard de croissance.	25
Tableau 6:	Résultats de référence de l'IPC - Maladie.	26
Tableau 7:	Résultats de référence de l'IPC - Accès à l'alimentation/Disponibilités	27
Tableau 8:	Résultats de référence de l'IPC - Diversité du régime alimentaire	28
Tableau 9:	Résultats de référence de l'IPC - Accès à l'eau/Disponibilités	29
Tableau 10:	Résultats de référence de l'IPC - Dénouement / Déplacement	30
Tableau 11:	Résultats de référence de l'IPC - Sécurité civile.	30
Tableau 12:	Résultats de référence de l'IPC - Stratégies d'adaptation.	31
Tableau 13:	Résultats de référence de l'IPC - Dangers	32
Tableau 14:	Résultats de référence IPC - Structurels	33
Tableau 15:	Résultats de référence IPC - Avoirs relatifs aux moyens d'existence.	34
Tableau 16:	Cadre stratégique d'intervention IPC	36
Tableau 17:	Niveaux de Risque d'aggravation	38
Tableau 18:	Grille d'analyse IPC - Partie 1: Analyse de la phase actuelle/imminente et du Risque d'aggravation	42
Tableau 19:	Grille d'analyse IPC - Partie 2: Analyse des dangers immédiats, effets sur les stratégies des moyens d'existence et implications pour l'intervention immédiate	43
Tableau 20:	Grille d'analyse IPC - Partie 3: Analyse des causes sous-jacentes, effets sur les avoirs relatifs aux moyens d'existence et opportunités pour l'amélioration de la situation à moyen et à long terme.	43
Tableau 21A:	Population estimée par région en situation d'urgence humanitaire (UH) et de crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë (CAACME), y compris les groupes à haut risque	46
Tableau 21B:	Tableau Récapitulatif.	46

LISTE DES CARTES

Carte 1:	Analyse de la situation en Somalie, Projections post deyr 2005/06, janvier à juin 2006	6
Carte 2:	Projection de la sécurité alimentaire dans la Grande Corne de l'Afrique, juillet à décembre 2006- basé sur un scénario de pluviométrie inférieur à la normale (mars 2006)	47

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1:	«Analyse situationnelle» et principales étapes de la séquence «Analyse - Intervention».	13
Graphique 2:	Principales étapes de l'application de l'IPC	14
Graphique 3:	Délimitation spatiale, Risque d'aggravation et tendance prévue	44
Graphique 4:	Définition des caractéristiques des zones touchées par la crise	44

LISTE DES SIGLES OU ACRONYMES

ACF	Action contre la Faim
AEM	Approche de l'économie des ménages
ALRMP	Projet de gestion des ressources de terres arides
AMED	Approche des moyens d'existence durables
AP	Associated Press
BBC	British Broadcasting Corporation
CAP	Consolidated Appeal Process (Processus d'appel commun)
CDC	Centers for Disease Control (Centre de contrôle des maladies)
CE	Commission européenne
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CILSS	Comité permanent inter-états de lutte contre la sécheresse au Sahel
CNN	Cable News Network
CSI	Coping strategy index (Indice de stratégie d'adaptation)
DFID	R-U Département pour le développement international (Royaume-Uni)
EFNA	Emergency Food Needs Assessment (Évaluation des besoins alimentaires en cas d'urgence)
FANTA	USAID Food and Nutrition Technical Assistance (Assistance technique en alimentation et nutrition)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FAQ	Foire aux questions
FEWS	NET Famine Early Warning Systems Network (Réseau des systèmes d'alerte précoce contre la famine)
FSAU	Unité d'analyse de la sécurité alimentaire pour la Somalie
MGA	Malnutrition globale aigüe
GHA	Greater Horn of Africa (Grande Corne de l'Afrique)
GHD	Good Humanitarian Donorship (Code de bonne conduite pour les bailleurs de fonds)
HEA	Household Economy Approach (Approche de l'économie des ménages, AEM)
HPG	Humanitarian Policy Group (Groupe de politique humanitaire)
IASC	Inter-agency Standing Committee (Comité permanent interinstitutionnel des Nations Unies)
IDS	Institute of Development Studies (Institut des études sur le développement)
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire
IRIN	Réseau d'information régional intégré des Nations Unies
Kcal	Kilocalories
LRRD	Linking Relief, Recovery, and Development (Liens entre les secours, la réhabilitation et le développement)
LUCC	Land Use and Land Cover Change (Changement d'occupation et d'affectation des sols)
MSF	Médecins Sans Frontières
MUAC	Périmètre brachial (Circonférence du bras à mi-hauteur)
NAF	Needs Assessment Framework (Cadre d'analyse des besoins)
ODI	Overseas Development Institute (Institut du développement outre-mer)
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/Sida
PAM	Programme alimentaire mondial des Nations Unies
FSAS	Système d'analyse de la sécurité alimentaire de FSAU
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPFPB	Programme de partenariat FAO/Pays-Bas
SCF - R-U	Save the Children - Royaume-Uni
SCN -	Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies
SENAC	Strengthening Emergency Needs Assessment Capacity (Renforcement des capacités d'évaluation des besoins d'urgence)
SICIAV	Systèmes d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la Vulnérabilité
SMA	Sommet mondial de l'alimentation
SMART	Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions (Suivi et évaluation standardisés des secours et des transitions)
SMIAR	Système mondial d'information et d'alerte précoce
TBM	Taux brut de mortalité
TMM5	Taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans
UN/OCHA	Bureau des Nations Unies pour la coordination de l'aide humanitaire

UNHCR Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCNUR)
UNICEF Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID Agence des États-Unis pour le développement international
VOA Voice of America

1. RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La demande d'analyses améliorées se fait de plus en plus pressante, pour parvenir notamment à: une meilleure **comparabilité** des résultats d'un endroit à l'autre, une plus grande **rigueur**, une plus grande **transparence** des preuves étayant les résultats, une plus grande **pertinence** pour la prise de décision stratégique et un rapport plus étroit entre l'information et l'**action**. Une telle amélioration de l'analyse permettrait que les interventions humanitaires et de sécurité alimentaire soient plus **stratégiques, opportunes et** basées sur les **besoins**.

Pour relever ces défis, il est essentiel de mettre au point un système de classification qui soit suffisamment **générique** pour pouvoir être utilisé dans un large éventail de situations d'insécurité alimentaire, de différents types de catastrophes et de systèmes de moyens d'existence; suffisamment simple pour s'avérer d'une utilisation **pratique** sur le terrain et compréhensible pour de nombreuses parties intéressées; et suffisamment **rigoureux** pour satisfaire aux normes internationales.

Pour répondre à ces défis, l'Unité d'analyse de la sécurité alimentaire pour la Somalie (FSAU¹) utilise, depuis février 2004, et a progressivement mis au point un instrument appelé **Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC²)**. S'inspirant des nombreuses études relatives aux directives internationales dans le domaine humanitaire, de certains aspects des systèmes de classification existants et d'une analyse sur le terrain de la sécurité alimentaire en Somalie, l'IPC a constamment démontré qu'il contribuait à améliorer les analyses et à apporter une réponse plus efficace.

Depuis la publication initiale du Manuel IPC en 2006, de nombreux pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique centrale ont adopté cet instrument pour améliorer leur analyse de la sécurité alimentaire. Sur la base de ces expériences concrètes, ainsi que de consultations techniques élargies auprès des gouvernements, des institutions des Nations Unies, des bailleurs de fonds, des ONG et des organismes de type universitaire, ce Manuel IPC révisé Version 1.1 comporte quelques changements structurels clés et apporte des précisions sur certains aspects spécifiques. Un résumé de ces révisions et précisions est présenté plus loin dans cette version 1.1.

L'IPC est constitué d'un ensemble de protocoles permettant de consolider et de synthétiser l'**Analyse situationnelle**, qui est une étape distincte, bien que souvent négligée (ou considérée comme acquise) du continuum analyse-réponse de l'analyse de la sécurité alimentaire. L'analyse situationnelle est une étape fondamentale durant laquelle sont identifiés des aspects cruciaux (sévérité, causes, ampleur, etc.) d'une situation déterminée qui ont fait l'objet d'un vaste consensus parmi les principales parties intéressées, en particulier les gouvernements, les organismes des Nations Unies et les ONG, les bailleurs de fonds, les médias et les communautés visées.

La logique analytique de l'IPC est de classer les différentes phases des situations humanitaires ou de sécurité alimentaire en fonction des effets provoqués sur les vies et les moyens d'existence. Ces effets dépendent non seulement des événements qui présentent un danger immédiat mais aussi des causes sous-jacentes et des vulnérabilités spécifiques des systèmes de moyens d'existence (incluant à la fois les stratégies et les avoirs relatifs aux moyens d'existence). Ces effets sont référencés en accord avec les normes internationales et leur convergence établit le bien-fondé d'une classification de la phase quelles que soient les zones considérées. Chaque phase est associée à un cadre stratégique unique d'intervention tandis que la configuration des effets pour chaque situation aide à la mise au point d'une intervention appropriée propre à cette situation. La classification de la phase décrit la situation actuelle ou imminente d'une zone donnée alors que les niveaux de Risque d'aggravation constituent un outil prédictif permettant de communiquer la probabilité et la sévérité d'une éventuelle aggravation de la situation au-delà de la classification de la phase.

L'IPC comprend quatre types d'outils: 1/ le **tableau de référence**, l'outil central, ainsi que 2/ les **grilles d'analyse**, 3/ les **protocoles cartographiques** et 4/ les **tableaux démographiques** comme outils d'appui.

Le **tableau de référence** IPC dirige l'analyse à la fois pour la **classification de la phase** et pour les **niveaux de risque d'aggravation**. La classification de la phase est divisée en cinq **phases** - *Généralement en sécurité alimentaire (1A et 1B)*, *Insécurité alimentaire modérée/limite*, *Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë*, *Urgence humanitaire*, et *Famine/Catastrophe humanitaire*. Les cinq phases sont assez générales pour couvrir un vaste éventail de causes, de systèmes de moyens d'existence et de contextes politiques/économiques; leur distinction permet toutefois d'exprimer des différences cruciales en termes d'implications pour l'action (y compris la conception stratégique, l'urgence et l'impératif éthique).

Chaque phase de l'IPC est associée à un ensemble d'**indicateurs d'impact de référence** relatifs au bien-être humain et aux moyens d'existence qui servent d'orientation pour la classification, y compris: *le taux brut de mortalité, la malnutrition aiguë, la maladie, l'accès aux aliments et les disponibilités alimentaires, la diversité alimentaire, l'accès à*

¹ FSAU a été mise en place par l'Organisation des Nations Unies (FAO) et est financée par la Commission européenne (CE) et l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)

² IPC est un sigle représentant les termes classification intégrée de phases.

l'eau et l'approvisionnement, le dénuement et le déplacement, la sécurité civile, les stratégies d'adaptation et les avoirs relatifs aux moyens d'existence. L'amplitude des résultats permet une triangulation et garantit que l'IPC s'adapte à une grande diversité de situations. Le fait que les résultats puissent être analysés à la lumière des normes internationales est un gage de comparabilité et de cohérence de la classification des phases dans des pays et des contextes différents.

Chaque phase est également liée à un **Cadre stratégique d'interventions** qui fournit des indications stratégiques, et non prescriptives, dans le but d'atteindre trois objectifs principaux: 1) atténuer les effets négatifs immédiats, 2) soutenir les moyens d'existence et 3) traiter les causes sous-jacentes/structurelles.

Le tableau de référence comporte aussi trois **niveaux de Risque d'aggravation**: 1) *surveillance*, 2) *risque modéré*, 3) *risque élevé*. Chaque niveau est associé à des informations cruciales indispensables pour élaborer une alerte précoce efficace d'une nouvelle dégradation possible de la situation: probabilité, sévérité, indicateurs de référence, implications pour l'action et chronologie.

Les **grilles d'analyse** sont des tableaux qui organisent les informations cruciales de façon transparente afin d'apporter les preuves qui ont permis de déterminer la phase d'une zone donnée afin d'y conduire une intervention efficace. Les **protocoles cartographiques** sont un ensemble de conventions cartographiques et de communication visuelle standardisées qui procurent efficacement des informations cruciales en ce qui concerne l'analyse d'une situation sur une seule carte. Les **tableaux démographiques** constituent un moyen de communiquer de façon cohérente et efficace des estimations démographiques selon les limites administratives, les systèmes de moyens d'existence et les types de moyens d'existence.

L'IPC n'est pas une méthode d'évaluation en soi mais un système de classification doté de protocoles permettant l'analyse situationnelle intégrant des sources d'information, des méthodes et des analyses multiples (il est, par exemple, possible de choisir des méthodologies d'évaluation spécifiques, notamment celles utilisées par le PAM, le CICR, Save the Children-RU, et beaucoup d'autres). L'utilisation efficace de l'IPC favorise une approche caractérisée par une combinaison de différentes méthodes qui s'avère indispensable à la lumière de la complexité de l'analyse et de la nécessité de triangulation des informations. De cette façon, l'IPC permet de disposer d'une structure cohérente et pertinente pour émettre une analyse finale. Quelles que soient les méthodologies spécifiques, il faut, pour étayer un dossier IPC, que la légitimité des sources d'information et des méthodes analytiques soit évaluée de façon rigoureuse et se reflète au niveau global de confiance.

L'IPC ne remplace pas les méthodologies ou les systèmes existants d'information relative à la sécurité alimentaire. Il s'agit d'un élément «ajouté» qui à la fois puise dans les systèmes analytiques actuels et les met au point, permet la comparabilité et établit un lien explicite entre l'analyse et l'action. L'IPC est adaptable à une vaste gamme de systèmes d'information en termes de disponibilité des données, d'approche méthodologique et de capacité humaine.

L'IPC met l'accent sur l'analyse de la sécurité dans le cadre d'une approche fondée sur les moyens d'existence tout en reconnaissant qu'il est impossible de séparer l'insécurité alimentaire de crises sectorielles associées dans les domaines de la santé, l'eau, la protection, l'assainissement, le logement et d'autres. Ces secteurs exercent une interaction très dynamique, notamment comme les situations qui se dégradent ont souvent tendance à le faire en même temps et une tension exercée dans un secteur se répercute sur les autres.

L'IPC met donc l'accent sur l'analyse de la sécurité alimentaire tout en intégrant les aspects humanitaires y afférant. L'IPC n'est toutefois pas conçu pour être utilisé en lieu et place d'une analyse plus fine d'un secteur en particulier.

L'IPC regroupe et cherche à intégrer:

- certains aspects des systèmes de classification existants
- la portée des phases de sécurité alimentaire, pas seulement les situations d'urgence
- la sécurité alimentaire et la nutrition
- les vies et les moyens d'existence
- les indicateurs du processus et les résultats
- l'information et l'action
- les secours, la réhabilitation, la récupération et le développement
- les perspectives immédiates et à plus longue échéance
- les concepts et la pratique
- les normes théoriques et les aspects pratiques sur le terrain
- la responsabilité de l'analyse et de l'intervention

*L'aspect le plus intéressant de l'IPC est sans doute qu'il constitue une **monnaie commune** qui faisait cruellement défaut dans l'analyse de la sécurité alimentaire.*

En Somalie tout comme dans la grande Corne de l'Afrique, l'IPC a prouvé de son efficacité pour communiquer des analyses complexes aux institutions des Nations Unies, aux ONG et aux gouvernements, ainsi qu'aux bailleurs de fonds et aux médias; il a démontré de manière constante qu'il contribue à renforcer le consensus technique, la comparabilité dans l'espace et dans le temps, la transparence (moyennant une analyse fondée sur des preuves), la responsabilité, l'effectivité de l'alerte précoce et à parvenir à une intervention plus stratégique.

Dans le contexte de FSAU, l'IPC s'inscrit dans le cadre conceptuel, opérationnel et analytique général du Système d'analyse de la sécurité alimentaire, qui est un moyen d'aborder les aspects multidimensionnels de l'analyse de la sécurité alimentaire à travers une approche fondée sur les preuves et les moyens d'existence³ (voir graphique Annexe C).

La nature extrêmement dynamique et complexe de l'analyse de la sécurité alimentaire dans le contexte de la Somalie a constitué un véritable «creuset de réflexions» pour l'élaboration de l'IPC, avec ses systèmes multiples de moyens d'existence allant de la pêche à l'élevage, ainsi que ses multiples menaces qui vont des inondations aux sécheresses, de l'insécurité civile au Tsunami (FSAU 2005). Et surtout, l'IPC a été mis au point *in situ*, à partir d'un cas réel, s'inspirant des études universitaires et des directives internationales mais avant tout sur la base des réalités d'une analyse de la sécurité alimentaire réalisée quotidiennement en veillant à associer l'information à l'action (voir annexe D).

Ce manuel technique poursuit trois grands objectifs:

- (1) Fournir des orientations techniques sur l'utilisation de l'IPC pour l'analyse de la sécurité alimentaire
- (2) Contribuer aux efforts menés à l'échelon mondial pour améliorer et normaliser l'analyse de la sécurité alimentaire
- (3) Demander une rétroaction de la part de la communauté de l'action humanitaire et de la sécurité alimentaire afin d'alimenter la mise au point de versions futures du manuel.

Le Manuel commence par une analyse du bien-fondé d'un système commun de classification et par une brève révision des systèmes de classification existants. La section suivante est consacrée aux concepts et à l'application pratique de l'IPC. Le Manuel se termine par une analyse des possibilités d'appliquer l'IPC à une plus grande échelle à d'autres contextes nationaux, régionaux et mondiaux, ainsi que des enjeux futurs.

Dans le contexte de FSAU, l'IPC a été revu plusieurs fois et a donné lieu à plusieurs versions successives⁴ à travers un processus de développement itératif qui a été soutenu par des douzaines de présentations et a reçu les commentaires de centaines d'experts en sécurité alimentaire (annexe A). Bien que l'IPC ait fait preuve de son utilité sous sa forme actuelle, il est certain qu'il y aura d'autres améliorations de cet outil d'analyse situationnelle et notre espoir est que ce document puisse susciter des commentaires afin de faciliter son développement futur.

³ Le Système d'analyse de la sécurité alimentaire de FSAU (FSAS) est un cadre global qui intègre les aspects conceptuels, analytiques et opérationnels de l'analyse de la sécurité alimentaire au moyen d'une approche fondée sur les moyens d'existence. Les principaux composants analytiques du FSAS sont notamment: l'analyse des moyens d'existence fondamentaux, les projections saisonnières de sécurité alimentaire, les évaluations de l'état nutritionnel et de la sécurité alimentaire en situation de crises, le suivi des principaux indicateurs, l'analyse de la nutrition et la recherche appliquée. D'autres composants importants sont les suivants: le système de gestion de l'information, la stratégie de communication, la gestion et le travail en réseau de partenaires. Les principaux secteurs analytiques sont notamment: le climat, l'agriculture, le bétail, les marchés, la nutrition et la sécurité civile (FSAU 2004b). Pour en savoir davantage, voir www.fsasomali.org

⁴ A propos des versions antérieures de l'IPC, voir la série technique IV.2/3/4/7/8 de FSAU et pour les citations antérieures, voir Howe et Devereux (2004), Young et al. (2005), Hemrich (2005), et Field Exchange (2006).

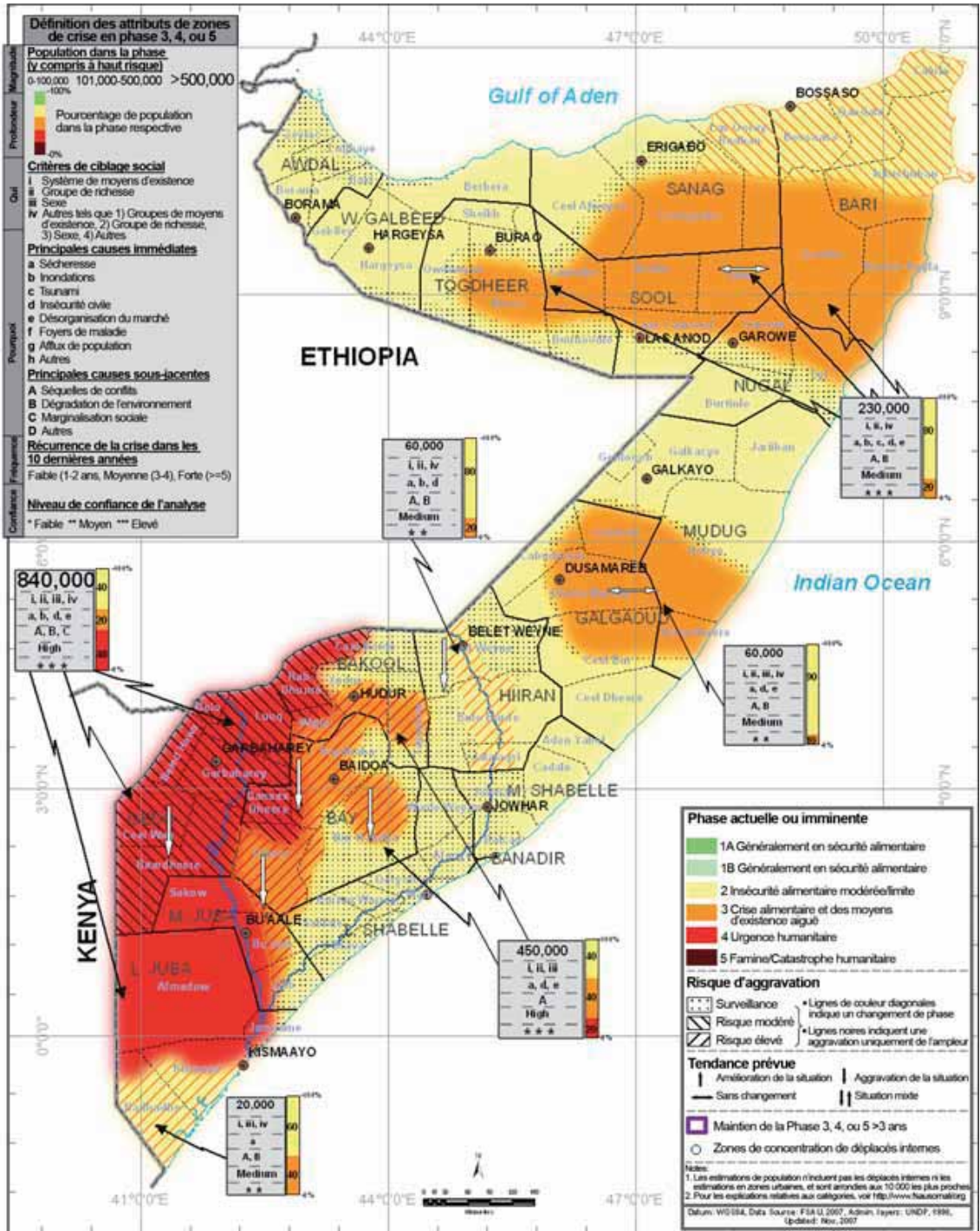
Tableau 1: Tableau de référence du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire

Classification de la phase		Indicateurs d'impact de référence <i>Effets immédiats ou imminents sur les vies humaines et les moyens d'existence; sur la base de preuves directes ou indirectes convergentes, plutôt que sur des seuils absolus. Il n'est pas nécessaire de disposer de tous les indicateurs pour procéder à la classification</i>	Cadre stratégique d'intervention <i>Objectifs:</i> (1) atténuer les effets immédiats (2) soutenir les moyens d'existence, et (3) s'attaquer aux causes sous-jacentes
1	1A Généralement en Sécurité alimentaire	<p>Taux brut de mortalité < 0,5 / 10 000 / jour</p> <p>Malnutrition aiguë <3 % (indice poids-taille <-2 Z-scores)</p> <p>Retard de croissance <20% (indice taille-âge <-2 Z-scores)</p> <p>Accès à l'alimentation / Disponibilité généralement adéquats (> 2 100 kcal par personne/jour), stable</p> <p>Diversité du régime alimentaire régime alimentaire diversifié, de qualité et quantité constantes</p> <p>Accès à l'eau / Disponibilité généralement adéquat (> 15 litres par personne/jour), stable</p> <p>Dangers probabilité et vulnérabilité faibles ou modérées</p> <p>Sécurité civile paix établie et structurelle</p> <p>Avoirs relatifs aux moyens d'existence Utilisation généralement durable (des avoirs relatifs aux moyens d'existence)</p>	<p>Assistance stratégique aux groupes souffrant d'insécurité alimentaire</p> <p>Investissement dans les systèmes de production économique et alimentaire</p> <p>Favoriser le développement de moyens d'existence basés sur les principes de durabilité, justice et équité,</p> <p>Prévenir l'apparition d'obstacles structurels à la sécurité alimentaire</p> <p>Plaidoyer</p>
	1B Généralement en Sécurité alimentaire	<p>Taux brut de mortalité <0,5/10 000/jour; TMM5<1/10 000/jour</p> <p>Malnutrition aiguë >3% mais <10% (indice poids-taille <-2 Z-scores), fourchette habituelle, stable</p> <p>Retard de croissance >20% (indice taille-âge <-2 Z-scores)</p> <p>Accès à l'alimentation / Disponibilité presque adéquat (2 100 kcal par personne/jour); instable</p> <p>Diversité du régime alimentaire diversité chroniquement insuffisante du régime alimentaire</p> <p>Accès à l'eau / Disponibilité presque adéquat (15 litres par personne/jour); instable</p> <p>Evénements adverses/ Aléas récurrents, avec une vulnérabilité élevée des moyens d'existence</p> <p>Sécurité civile instable; tension perturbatrice</p> <p>Stratégies d'adaptation "stratégies d'assurance"/stratégies d'adaptation</p> <p>Avoirs relatifs aux moyens d'existence Utilisation perturbée et non durable (des avoirs relatifs aux moyens d'existence)</p> <p>Conditions structurelles Importantes entraves sous-jacentes à la sécurité alimentaire</p>	<p>Mettre en place des filets de sécurité; interventions en vue de réduire les risques;</p> <p>soutenir les moyens d'existence;</p> <p>Corriger les entraves structurelles à la sécurité alimentaire</p> <p>Surveillance étroite des indicateurs de résultats et de processus pertinents</p> <p>Plaidoyer</p>
3	Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë	<p>Taux brut de mortalité 0,5-1 /10 000/jour, TMM5 1-2/10 000/jour</p> <p>Malnutrition aiguë 10-15 % (indice poids-taille <-2 Z-scores), > à la normale, en augmentation</p> <p>Maladies épidémies, en augmentation</p> <p>Accès à l'alimentation / Disponibilité manque de garanties; 2 100 kcal par personne/jour, obtenues par dilapidation des avoirs relatifs aux moyens d'existence</p> <p>Diversité du régime alimentaire diversité très insuffisante du régime alimentaire</p> <p>Accès à l'eau / Disponibilité 7,5-15 litres par personne/jour, obtention par dilapidation des avoirs relatifs aux moyens d'existence</p> <p>Dénuement/Déplacement tendance nouvelle; diffusée</p> <p>Sécurité civile conflit peu diffus, de faible intensité</p> <p>Stratégies d'adaptation "stratégies de crise"; indice de stratégie d'adaptation (CSI) > à la référence; en hausse</p> <p>Avoirs relatifs aux moyens d'existence épuisement, ou perte accélérée et critique d'accès,</p>	<p>Interventions urgentes pour accroître l'accès et les disponibilités alimentaires à des normes minimales, et pour éviter la destruction des avoirs relatifs aux moyens d'existence.</p>
4	Urgence humanitaire	<p>Taux brut de mortalité 1-2 / 10 000 / jour, >2 fois le taux de référence, en augmentation; TMM5 > 4/10 000/jour</p> <p>Malnutrition aiguë >15 % (indice poids-taille <-2 Z-scores), > à la normale, en augmentation</p> <p>Maladies Pandémie</p> <p>Accès à l'alimentation / Disponibilité grave insuffisance des garanties; incapacité d'accéder à 2 100 kcal par personne/jour</p> <p>Diversité du régime alimentaire consommation régulière de 2-3 grands groupes d'aliments, ou moins</p> <p>Accès à l'eau / Disponibilité < 7,5 litres par personne/jour (utilisation par l'homme uniquement)</p> <p>Dénuement/Déplacement Concentré; en augmentation</p> <p>Sécurité civile conflit diffus, de forte intensité</p> <p>Stratégies d'adaptation "stratégies de détresse"; indice nettement > à la référence</p> <p>Avoirs relatifs aux moyens d'existence épuisement, ou perte d'accès, quasi total et irréversible</p>	<p>Interventions urgentes pour éviter la malnutrition grave, l' inanition et la perte irréversible des avoirs en améliorant l'accès et les disponibilités alimentaires, et les autres besoins essentiels à des normes minimales.</p>
5	Famine / Catastrophe humanitaire	<p>Taux brut de mortalité > 2/10 000 /jour, TMM5 > 4/10</p> <p>Malnutrition aiguë > 30 % (indice poids-taille <-2 Z-scores)</p> <p>Maladies Pandémie</p> <p>Accès à l'alimentation / Disponibilité insuffisance extrême des garanties; disponibilités très inférieurs à 2 100 kcal par personne/jour</p> <p>Accès à l'eau / Disponibilité. < 4 litres par personne/jour (utilisation par l'homme uniquement)</p> <p>Dénuement/Déplacement à grande échelle, concentré</p> <p>Sécurité civile conflit diffus, de forte intensité</p> <p>Avoirs relatifs aux moyens d'existence perte effective totale; effondrement</p>	<p>Protection très urgente des vies humaines par une assistance complète pour les besoins essentiels (par exemple nourriture, eau, logement, protection,...)</p>

Risques d'aggravation

Niveaux de Risque d'aggravation	Probabilité	Sévérité	Indicateurs de processus de référence	Implications pour l'action
Surveillance	Inconnue/encore à définir	Sans Objet	<p>Dangers: Occurrence ou prévision d'occurrence d'événements adverses ayant un impact négatif sur les moyens d'existence en présence d'une vulnérabilité faible ou incertaine</p> <p>Indicateurs de processus: faible variation négative par rapport à la normale</p>	Surveillance étroite et analyse attentive
Risque modéré	Probabilité accrue/possible	Précisée par la classification de la phase prévue et indiquée par la couleur des rayures diagonales sur la carte	<p>Dangers: Occurrence ou prévision d'occurrence d'événements adverses ayant un impact négatif sur les moyens d'existence en présence d'une vulnérabilité modérée</p> <p>Indicateurs de processus: variation négative importante par rapport à la normale</p>	<p>Surveillance étroite et analyse attentive</p> <p>Préparation des plans de contingence</p> <p>Renforcement des interventions correspondant à la phase actuelle</p>
Risque élevé	Probabilité élevée: «plus probable qu'improbable»	Précisée par la couleur des rayures diagonales sur la carte	<p>Dangers: Occurrence ou risque élevée d'occurrence d'événements adverses ayant un impact négatif sur les moyens d'existence en présence d'une vulnérabilité élevée</p> <p>Indicateurs de processus: importantes et multiples variations négatives</p>	Mise en œuvre d'interventions préventives - avec urgence accrue pour les populations à haut risque

Carte 1: Analyse de la situation en Somalie, Projections post deyr 2005/06, janvier à juin 2006



2. DONNÉES DE BASE

2.1 La nécessité d'un système de Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire

Basé sur une révision mondiale de la pratique d'évaluation des besoins, le Rapport HPG de l'Institut du développement outre-mer (ODI) «En fonction des besoins? Évaluation des besoins et prise de décision dans le secteur humanitaire» (Darcy et Hoffman, 2003) identifie une sévère lacune en matière de pratique d'évaluation des besoins et de la sécurité alimentaire. S'il existe une définition largement acceptée de la sécurité alimentaire¹, la classification de diverses situations, en termes de niveaux de sévérité et d'implications pour l'action, manque de clarté et de définitions communes. Ce manque de clarté constitue un problème au niveau opérationnel car la façon dont est classifiée une situation détermine non seulement la modalité de l'intervention mais aussi la source et l'ampleur du financement, l'élaboration du calendrier et le rôle organisationnel de différentes parties prenantes. Il est urgent, tant au niveau opérationnel que pratique, d'adopter un système de classification de la sécurité alimentaire largement accepté.

Les analystes, les bailleurs de fonds, les gouvernements, les organismes chargés de la mise en œuvre, les universitaires et les médias reconnaissent bien cette lacune et ce manque de clarté. Des projets tels que le projet CE/PAM Renforcement des capacités d'évaluation des besoins d'urgence (SENAC), le programme CE/FAO l'Information pour l'action et le Programme de partenariat FAO/Pays-Bas (PPFPB), se concentrent tous sur l'amélioration des pratiques d'évaluation de la sécurité alimentaire afin de mettre à jour des mesures d'intervention plus efficaces. Des ONG, parmi lesquelles Save The Children, Oxfam, CARE et World Vision, investissent dans l'amélioration des pratiques d'évaluation. Les institutions académiques, telles que l'Institut des études sur le développement (IDS) dans le Sussex, l'université de Tufts, l'université de Tulane et l'ODI guident ce dialogue et y contribuent également.

Un certain nombre d'initiatives visant à améliorer et développer les systèmes mondiaux de classification de la sécurité alimentaire sont en cours. Les initiatives interinstitutionnelles et mondiales comprennent le Suivi et évaluation standardisés des secours et des transitions (SMART) (SMART 2006), l'effort de référencement parrainé par le Ministère britannique du développement international (DFID 2005) et le Système de suivi humanitaire mené par l'OMS. L'obtention d'un accord sur les méthodes de classification des situations humanitaires figure également parmi les priorités du Comité permanent interinstitutionnel des Nations Unies dans le cadre des efforts de réforme humanitaire en cours (OCHA 2006). Dans la pratique, de nombreux acteurs de la sécurité alimentaire et de la communauté humanitaire cherchent à obtenir un consensus sur la classification des situations de sécurité alimentaire et mettent de plus en plus l'accent sur la responsabilité et les principes humanitaires.

Les leçons tirées de ces dix dernières années d'évaluation de crises de sécurité alimentaire et d'interventions permettent de souligner plusieurs défis cruciaux pouvant concourir au développement d'un système mondial de classification de la sécurité alimentaire. En résumé, un système de classification doit permettre:

- **Une consensus technique:** les crises de sécurité alimentaire impliquent toujours des acteurs multiples et leurs interventions sont bien plus efficaces (qu'il s'agisse de déblocage de ressources ou de coordination) lorsqu'il existe un consensus technique sur l'analyse situationnelle. En l'absence d'une terminologie et de critères communs, un tel consensus est très difficile à atteindre et peut être mis à mal par des questions d'ordre non technique.
- **Une comparabilité dans l'espace:** afin d'assurer la meilleure utilisation possible des ressources limitées, les décideurs ont besoin de pouvoir comparer le degré de sévérité des situations de crise d'un endroit à un autre. C'est seulement lorsqu'une telle comparaison peut être établie, en se basant sur des critères adoptés collectivement, que l'aide humanitaire peut être alloué idéalement aux personnes les plus en détresse.
- **Une comparabilité dans le temps:** les décideurs doivent pouvoir comprendre l'évolution d'une crise, si la situation se dégrade ou s'améliore, afin d'adapter la stratégie d'intervention et identifier les critères de retrait².
- **Une transparence par une analyse fondée sur la preuve:** les analystes devraient se montrer totalement transparents sur leur façon d'établir leurs conclusions et les décideurs devraient exiger des preuves avant de défendre les résultats d'une enquête. Sans critères de référence, les conditions d'obtention de preuves adéquates restent floues.

¹ Le terme «décideurs» est employé au sens large et comprend les bailleurs de fonds, les organismes chargés de la mise en œuvre, les représentants des gouvernements, les médias et tout autre acteur ayant recours à l'information relative à la sécurité alimentaire pour entreprendre des interventions. Les décideurs se distinguent des «analystes» dont la responsabilité consiste à fournir des informations pertinentes, fiables et opportunes.

² «La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de mener une vie saine et active», Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation, 1996. Les quatre piliers de l'analyse de la sécurité alimentaire sont l'accès, la disponibilité, l'utilisation et la stabilité.

- **La responsabilité:** en l'absence de normes consensuelles sur les caractéristiques de référence, la responsabilité «analytique» n'est pas possible. Les caractéristiques de référence sont véritablement nécessaires pour éviter les erreurs de commission (c'est-à-dire l'exagération d'une crise et/ou de l'intervention) ou d'omission (c'est-à-dire «manquer» ou minimiser une crise et une intervention insuffisante). Dans le premier cas, cette erreur peut conduire à un gaspillage des ressources et à une dégradation des moyens d'existence tandis que, dans le second cas, elle peut mener à la perte de vies humaines et à une pauvreté chronique. Avec des critères de référence et des normes de preuve il est possible d'imposer aux personnes responsables des analyses l'obligation de rendre des comptes.
- **Un système d'alerte précoce efficace:** les décideurs ont besoin de connaître le degré de sévérité, le taux de probabilité et l'échéance potentiels d'une crise en cours. Sans accord technique commun sur la description des crises, les messages d'alerte précoce peuvent être ambigus et passer inaperçus.
- **Une intervention plus stratégique:** selon le degré de sévérité spécifique d'une situation de sécurité alimentaire donnée, il est nécessaire que les stratégies d'intervention soient fondamentalement nuancées. En outre, le menu d'options permettant d'atténuer une crise doit être évalué dans sa totalité plutôt que d'avoir recours à une intervention fondée sur «l'offre».

2.2 Révision des systèmes existants de classification de la sécurité alimentaire

Les systèmes de classification ne sont pas nouveaux. Les *Indian Famine Codes* (Brennan 1984, Howe et Devereux 2004), en tant que méthodes de classification des famines, remontent aux années 1880. En pratique, une classification est nécessaire pour donner un sens aux analyses de la situation et de les transmettre aux décideurs. Il existe de nos jours de nombreuses façons de définir et de classer les situations de sécurité alimentaire. Des organismes tels qu'Oxfam, le PAM, la FAO/SMIAR, MSF, FEWS NET et nombre d'autres, ont élaboré différents systèmes de classification des situations de crise de sécurité alimentaire. Les systèmes de classification diffèrent selon les pays, les institutions impliquées et les personnes en charge des analyses. Aujourd'hui, les systèmes opérationnels peuvent être grossièrement répartis en quatre catégories: classifications en «termes relatifs», «définitions directrices», «aspects spécifiques» et «seuils référencés». Ce document ne présente pas une révision exhaustive des différents systèmes mais, au contraire, identifie brièvement les aspects des systèmes sélectionnés et qui illustre les différences et les points faibles (voir Atkinson/Oxfam à paraître et Darcy et Hofmann 2003 au sujet des révisions comparatives complètes).

Systèmes de classification basés sur les «aspects spécifiques»

Certains systèmes de classification sont basés sur les «aspects spécifiques» d'une crise qui sont utilisés pour catégoriser les situations, par exemple, la malnutrition, les conflits et les stratégies d'adaptation. Citons par exemple les lignes directrices concernant la nutrition de MSF (2000) dans lesquelles les étapes de l'insécurité alimentaire sont référencées vis-à-vis des stratégies d'adaptation et sont réparties en *stratégies d'assurance*, *stratégies de crise* et *stratégies de détresse*. Citons encore comme exemples de système de classification spécifique les typologies de conflit élaborées par Samarasinghe *et al.* (1999) pour USAID et le système suisse d'alerte précoce de conflit FAST élaboré par Krummenacher *et al.* (2001).

Ces systèmes sont efficaces lorsqu'il s'agit d'apporter une compréhension plus détaillée et plus nuancée de variables particulières. L'ensemble de ces systèmes de classification basés sur les aspects spécifiques, dans un système intégré, nous révèle des liens complexes entre les variables et permet une analyse plus complète et plus solide.

Systèmes de classification basés sur les «termes relatifs»

Le système de classification le plus communément employé utilise des variations adjectives sur des termes tels que «vulnérable», «insécurité alimentaire», «zone sensible», etc. afin de décrire ou de classer différentes situations d'insécurité alimentaire. S'il s'efforce de capter l'essence générale d'une crise, ce type de système de classification se base sur des termes relatifs dont le sens est sujet à interprétation, même si les analystes se veulent clairs quant à leurs significations. Cette démarche de classification peut jouir d'une intégrité interne lorsqu'elle est utilisée dans un pays ou un contexte particulier et permet d'identifier des zones géographiques ou des populations ainsi que de leur accorder la priorité. En tant que tels, ils peuvent s'avérer efficaces pour attirer l'attention sur des zones prioritaires et indiquer un degré de sévérité.

Néanmoins, ces «termes relatifs» ne sont généralement pas accompagnés de caractéristiques de référence uniformes ce qui les expose à des interprétations biaisées et conduit à des catégorisations ambiguës ou subjectives. Si tel est le cas, les systèmes basés sur des termes relatifs ne permettent habituellement pas le consensus technique et ne sont comparables ni dans l'espace ni dans le temps. L'ambiguïté inhérente aux termes relatifs et le manque de caractéristiques de référence provoquent souvent un déficit en matière de transparence et de responsabilité.

Systèmes de classification basés sur des «définitions directrices»

D'autres systèmes de classification ont recours à des «définitions directrices» cohérentes pour parvenir à établir une classification. Les niveaux d'alerte actuels de FEWS NET (FEWSNET, 2005) constituent un exemple de définitions directrices. Les zones géographiques et les pays y sont répartis selon cinq niveaux: urgence, alerte, surveillance, souci et pas d'alerte³. Une définition cohérente accompagne chacun de ces termes (Annexe E). De plus, le choix des termes de classification est conçu pour évoquer différentes interventions et la définition directrice comprend de larges implications pour faciliter le processus de prise de décision.

L'*Arid Lands Resource Management Project* (AL-RMP) (Projet de gestion des ressources des terres arides), au Kenya, est un autre exemple de système utilisant des définitions directrices. Les différents niveaux y sont: normal, alerte, alarme et urgence et ces termes sont associés à des définitions directrices (Annexe E). La typologie de la sévérité d'Oxfam qui utilise les Type 1, Type 2 et Type 3 pour décrire les niveaux variables de crise alimentaire ainsi que le Système mondial d'information et d'alerte précoce sur l'alimentation et l'agriculture de la FAO (SMIAR), qui catégorise les pays sur base des problèmes en matière d'approvisionnement et d'accès à l'alimentation, constituent d'autres exemples de systèmes ayant recours à des définitions directrices.

Alors qu'elles sont conçues pour fournir des instructions quant à leur utilisation, les «définitions directrices» sont généralement descriptives et sujettes à interprétation, ce qui limite la comparabilité dans l'espace et dans le temps. Par exemple, certaines zones pourraient être classées dans le niveau «urgence» mais se trouvent en réalité dans une situation moins grave qu'une autre zone analysée par des analystes différents, et vice-versa. Le manque de caractéristiques de référence claires associées aux définitions directrices limite le degré de comparabilité de l'analyse dans l'espace et dans le temps et n'établit pas explicitement des objectifs en ce qui concerne des analyses fondées sur la preuve.

Systèmes de classification basés sur des «seuils référencés»

Les systèmes de classification par «seuil de référence» font appel à des indicateurs mesurables d'insécurité alimentaire et établissent des seuils critiques pour déterminer différents niveaux. Ces indicateurs «mesurables» sont généralement fondés sur les effets et s'appuient sur l'anthropométrie, y compris la malnutrition et la mortalité. La *Famine Magnitude Scale* (Echelle de l'ampleur des famines), élaborée par Howe et Devereux (2004), et la *Food Insecurity Classification* (Classification de l'insécurité alimentaire), mise au point par Darcy et Hofmann (2003), constituent des exemples de cette approche.

L'Echelle de l'ampleur des famines de Howe et Devereux comporte six niveaux d'intensité de la famine, à savoir: conditions de sécurité alimentaire, conditions d'insécurité alimentaire, conditions de crise alimentaire, conditions de famine, conditions de famine grave et conditions de famine extrême. Chaque niveau est référencé en fonction de seuils spécifiques de malnutrition et de mortalité et de descripteurs généraux des moyens d'existence. Cette échelle d'intensité est en outre complétée par une échelle d'ampleur qui identifie diverses catégories d'ampleur selon le nombre de victimes résultant d'une crise (Annexe F).

La classification de l'insécurité alimentaire de Darcy et Hofmann comprend quatre niveaux: insécurité alimentaire chronique, crise alimentaire aiguë, crise alimentaire de longue durée et famine. Chaque niveau est associé à des taux spécifiques de malnutrition et de mortalité ainsi qu'à des indicateurs généraux de la sécurité alimentaire. Cette classification associe aussi chaque niveau à des interventions générales.

Ces deux initiatives s'efforcent formellement de rendre la classification comparable dans l'espace et dans le temps en référençant la classification à des critères acceptés au niveau international et quantifiables. L'IPC se construit par cette approche qui lie des catégories à des indicateurs mesurables et intègre un ensemble plus complet d'effets sur les vies et les moyens d'existence. Il lie également le tout à l'intervention, à l'alerte précoce, aux procédures d'analyse, aux conventions cartographiques et aux conventions régissant les tableaux démographiques.

³ FEWS NET élabore actuellement une version révisée de son système d'alerte.

3. VUE D'ENSEMBLE DE L'IPC ET DE «L'ANALYSE SITUATIONNELLE»

Afin de relever les défis cruciaux cités précédemment, FSAU a mis au point le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) se basant sur les points forts de chacun des principaux types de systèmes de classification précédemment cités et apportant des contributions uniques.

Révision
Le nom révisé de l'IPC n'inclut plus le terme «humanitaire». Pour explication, voir l'annexe H

L'IPC favorise une analyse composite des situations de sécurité alimentaire et reprend les multiples indicateurs de bien-être humain et de moyens d'existence afin de guider l'analyse. Tout en constituant un processus séparé, l'utilisation de l'IPC se base sur des méthodologies destinées à rassembler et à analyser des ensembles de données spécifiques. L'IPC permet ainsi de mener une méta-analyse des données existantes et d'informations provenant de sources diverses qui sont synthétisées dans le cadre de «l'analyse situationnelle».

L'IPC contribue à la réalisation des objectifs fixés par la Charte humanitaire (Sphère 2004), et par de nombreuses conventions internationales faisant valoir les droits de l'homme telles que le Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation (FAO 1996). L'IPC est conçu autour des cadres conceptuels larges d'analyse de la sécurité alimentaire y compris les quatre piliers que sont l'accès, la disponibilité, l'utilisation et la stabilité; le modèle reconnu d'analyse des causes de la malnutrition de l'UNICEF (UNICEF 1996), et la théorie des droits de Sen (1981). D'un point de vue analytique, l'IPC puise dans une interprétation large d'une approche relative aux moyens d'existence (FSAU 2004) et qui comprend à la fois des stratégies des moyens d'existence, tirées de la méthode Approche de l'économie des ménages (SCF-UK 2000), et des avoires relatifs aux moyens d'existence, tirés de l'Approche des moyens d'existence durables (Frankenberger 1992, DFID 2001).

3.1 Focus de l'IPC

L'IPC est un ensemble d'instruments servant à orienter et à communiquer l'analyse situationnelle en matière de sécurité alimentaire. Le changement de nom décrit plus haut devrait contribuer à préciser davantage le focus sur l'analyse de la sécurité alimentaire par rapport à l'analyse humanitaire multisectorielle. L'IPC comporte un Tableau de référence qui permet de baser les classifications sur des normes communes, ainsi que des outils d'appui tels que les grilles d'analyse, les protocoles cartographiques et les tableaux démographiques. Bien que venant combler une lacune importante dans l'analyse et la réponse globales en matière de sécurité alimentaire, l'IPC n'en est pas pour autant une panacée pour résoudre les défis multiples que présente la réalisation d'analyses de la sécurité alimentaire.

L'IPC peut, certes, contribuer à améliorer les systèmes de collecte de données, de suivi et d'information, les méthodologies, les capacités des analystes, ainsi que d'autres facteurs indispensables à une analyse de la sécurité alimentaire mais il ne constitue pas en soi un outil qui permette directement de relever ces défis. De plus, bien que pouvant servir d'appui pour améliorer l'analyse des interventions, la planification, la mise en œuvre des interventions et le suivi des projets, l'IPC ne peut agir que comme un apport solide et cohérent à tous ces processus.

L'Analyse situationnelle de l'IPC est fortement liée à l'Analyse de l'intervention mais ne peut être confondue avec cette dernière. L'Analyse de l'intervention est considérée comme une étape séparée de l'IPC, mais associée à celui-ci. Cette distinction permet de garantir la réalisation non biaisée de l'analyse IPC, c'est-à-dire aussi isolée que possible des pressions institutionnelles, financières et politiques qui peuvent s'exercer sur les interventions humanitaires. Le maintien de cette séparation entre les analyses de la situation et de l'intervention est le meilleur moyen de garantir la création d'une assise solide et consensuelle sur laquelle les interventions pourront être planifiées et mises en œuvre.

Le rapport entre l'IPC et l'analyse de l'intervention se présente essentiellement de quatre façons: 1) le Cadre stratégique d'intervention, qui fournit une orientation générique des mesures à prendre dans chaque phase, 2) les Grilles d'analyse, qui servent à documenter les caractéristiques propres à la phase prévue et au Risque d'aggravation, ainsi qu'à identifier les possibilités d'interventions à court et à long terme, 3) les Protocoles cartographiques, qui présentent de façon graphique les aspects centraux de l'analyse situationnelle, et 4) l'élaboration de rapports sur l'analyse IPC qui permettent d'approfondir et de préciser les résultats standards de l'analyse IPC. Il faut signaler que les Grilles d'analyse identifient les «possibilités d'intervention» sans formuler de véritables recommandations en termes de planification, lesquelles devront provenir de l'analyse de l'intervention faite ultérieurement sur les aspects techniques et opérationnels. Ayant à l'esprit la création de normes, il est également possible de mettre au point dans l'avenir des protocoles communs d'analyse de l'intervention.

3.2 Logique analytique de l'IPC

L'IPC est un outil de classification des différentes phases des situations de sécurité alimentaire fondé sur les effets sur les vies et les moyens d'existence. Ces effets dépendent non seulement des événements de danger immédiat, mais aussi des causes sous-jacentes et des vulnérabilités spécifiques des systèmes de moyens d'existence (incluant à la fois les stratégies et les avoirs relatifs aux moyens d'existence). Ces effets sont référencés en accord avec des normes internationales et leur convergence établit le bien-fondé de la classification de la phase d'une zone donnée. Chaque phase est associée à un cadre stratégique d'intervention tandis que la configuration des effets caractéristiques de chaque situation aide à élaborer les interventions les plus appropriées dans ce cadre. La classification de la phase décrit la situation actuelle ou imminente d'une zone donnée mais les niveaux de Risque d'aggravation constituent un outil prédictif permettant de rendre compte de la possibilité d'une nouvelle dégradation de la situation.

3.3 Composants de l'IPC

L'IPC comprend quatre types d'outils: le **tableau de référence**, les **grilles d'analyse**, les **protocoles cartographiques** et les **tableaux démographiques**.

Le **tableau de référence** de l'IPC dirige l'analyse à la fois pour la **classification de la phase** et les **niveaux de risque d'aggravation**. La classification de la phase classe les zones géographiques et les groupes sociaux dans une des cinq **phases** - *Généralement en sécurité alimentaire (1A et 1B), insécurité alimentaire modérée/limite, Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë, urgence humanitaire, et situation de famine/ catastrophe humanitaire*. Un ensemble **d'effets clés de référence** est associé à chaque phase afin de guider l'analyse finale. Ceux-ci proviennent de normes internationalement acceptées, représentent une large gamme d'effets sur le bien-être humain et les moyens d'existence et assurent l'adaptabilité de l'IPC à une vaste palette de situations.

Afin de lier l'information à l'action, chaque phase est associée à un **cadre stratégique d'interventions** qui fournit une orientation stratégique et générique permettant d'atteindre trois objectifs:

- 1) atténuer les effets négatifs immédiats
- 2) soutenir les moyens d'existence
- 3) traiter les causes sous-jacentes/structurelles

Le tableau de référence comporte aussi des protocoles qui fournissent des indications sur les Risque d'aggravation lesquels sont divisés en trois niveaux: 1) *surveillance*, 2) *risque modéré*, et 3) *risque élevé*. Chaque niveau est ensuite associé à des informations cruciales indispensables pour lancer une alerte précoce efficace: *probabilité, sévérité, variations des indicateurs de processus et implications pour l'action* (la durée prévue pour l'analyse situationnelle est reprise dans les protocoles cartographiques).

Les **grilles d'analyse** sont des tableaux qui organisent les informations cruciales de façon transparente afin d'apporter les preuves qui ont permis de déterminer la phase d'une zone afin d'y conduire une intervention efficace. Les **protocoles cartographiques** sont un ensemble de conventions cartographiques et de communication visuelle standardisées qui procurent efficacement des informations cruciales en ce qui concerne l'analyse d'une situation sur une seule carte. Les **tableaux démographiques** constituent un moyen de communiquer de façon cohérente et efficace des estimations démographiques selon les limites administratives, les systèmes et les types de moyens d'existence.

Révision
L'expression
«niveaux d'alerte précoce»
a été remplacée par
«Risque d'aggravation».
Pour explication, voir l'Annexe H.

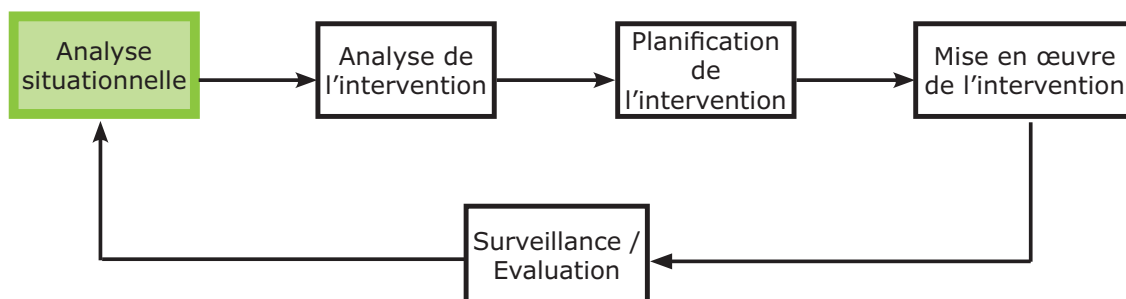
Révision
La Phase «Généralement en insécurité alimentaire» a été provisoirement modifiée pour introduire deux niveaux différents: 1A et 1B. En fonction de l'expérience sur le terrain, une nouvelle phase pourrait être introduite dans la Version 2 du Manuel IPC entre les phases 1 et 2 actuelles.
Pour explication, voir l'annexe H et, pour exemple, l'annexe I où est présentée une carte du Kenya

Révision
La Phase
«Insécurité alimentaire chronique»
s'appelle désormais
«Insécurité alimentaire modérée/limite»
Pour explication, voir l'annexe H

3.4 Analyse situationnelle

L'IPC permet une analyse et une communication cohérentes de l'**analyse situationnelle**. Il s'agit là d'une étape distincte mais souvent négligée du «continuum analyse-intervention». Le schéma ci-dessous illustre les relations entre cette étape et d'autres étapes importantes à savoir: l'analyse de l'intervention, la planification de l'intervention, la mise en œuvre de l'intervention et le suivi/l'évaluation.

Graphique 1: «Analyse situationnelle» et principales étapes de la séquence «Analyse - Intervention»



Les grands **objectifs** de chaque étape sont:

- **Analyse situationnelle:** identifier les aspects fondamentaux d'une situation donnée (par exemple, le degré de sévérité, l'ampleur, les causes, etc.) les plus pertinents et essentiels pour permettre une intervention efficace et pour lesquels il devrait exister un consensus technique large.
- **Analyse de l'intervention:** identifier la gamme d'interventions stratégiques potentielles qui seraient les plus efficaces pour atténuer les effets immédiats, soutenir les moyens d'existence et traiter les causes sous-jacentes.
- **Planification de l'intervention:** identifier et mettre en place des conditions d'opération et des systèmes pour mettre en œuvre une intervention efficace, y compris en matière de logistique, de financement, de partenariats institutionnels, de sensibilisation, de formation, etc.
- **Mise en œuvre de l'intervention:** mettre en œuvre de multiples modalités opérationnelles pour réaliser une intervention efficace.
- **Supervision/Évaluation:** détecter les changements survenus dans la mise en œuvre de l'intervention et l'analyse situationnelle pour déterminer le degré d'impact souhaité à partir des réalisations du projet et des perspectives globales d'impact et apporter des corrections à l'intervention si nécessaire.

Chacune de ces étapes implique des compétences, des institutions, une planification et des réalisations spécifiques. Elle justifie donc des protocoles spécifiquement conçus pour la bonne marche de l'étape et pour assurer des normes minimales de collecte d'informations, de rigueur et de cohérence.

L'IPC fournit des protocoles cruciaux pour l'analyse situationnelle et une plateforme pour l'analyse de l'intervention, la planification de l'intervention, la mise en œuvre de l'intervention et la supervision/évaluation. Ces derniers aspects du continuum analyse-intervention ne sont pas couverts dans ce manuel. Cependant, ils justifient eux aussi l'élaboration de protocoles et de normes de base. Le Cadre d'analyse des besoins (NAF 2005) constitue un exemple d'effort mondial visant à fournir des protocoles pour réaliser des analyses d'intervention interinstitutionnelles et multisectorielles (IASC 2005).

L'analyse situationnelle est le point de départ de la planification et de la mise en œuvre des interventions ultérieures. Idéalement, il devrait exister un large consensus parmi tous les acteurs (les institutions des Nations Unies, les ONG, les gouvernements, les bailleurs de fonds, les médias et les populations touchées) sur l'analyse situationnelle. Un consensus large sur l'analyse situationnelle se traduit par une coordination efficace, davantage de ressources et une intervention plus efficace.

Les aspects cruciaux de l'analyse situationnelle comprennent:

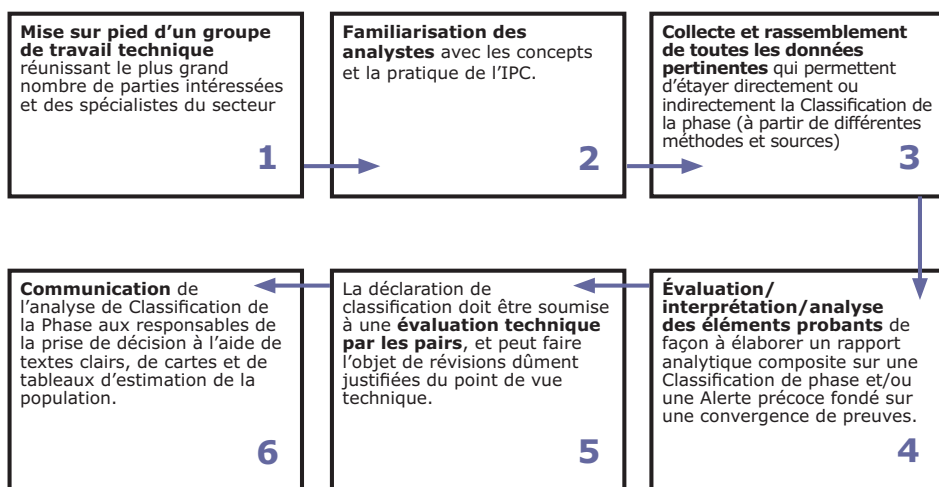
- **La sévérité de la situation** - Quel est le degré de sévérité de la situation d'après l'impact sur les vies humaines et les moyens d'existence?
- **L'étendue géographique** - Quelle est la zone géographique touchée par la crise, approximativement? Cette question devrait être définie selon une véritable analyse spatiale mais peut être déterminée par les zones relatives aux moyens d'existence, les limites administratives, les zones agro-écologiques et d'autres points de repère spatiaux.
- **L'ampleur (nombre de personnes)** - À combien estime-t-on le nombre de personnes connaissant divers niveaux de sévérité de la crise?
- **Les causes immédiates** - Quelles sont les causes directes, ou proches, de la crise?
- **Les causes sous-jacentes** - Quelles sont les causes sous-jacentes, lointaines ou structurelles de la crise?
- **L'identification des besoins généraux** - Quels besoins humains de base et quels aspects des systèmes de moyens d'existence exigent du soutien?
- **La récurrence des crises** - Combien de fois une zone particulière a-t-elle connu de crises au cours des dix dernières années?
- **Les critères pour le ciblage social** - Quels sont les critères clés pour cibler les interventions sur les groupes sociaux les plus appropriés?
- **La tendance prévue** - Est-il prévu que la tendance d'une crise s'améliore, se dégrade ou reste stable dans un avenir prévisible?
- **Le niveau de confiance de l'analyse** - Quel est le niveau général de confiance de l'analyse selon l'estimation des analystes et sur base d'une critique des preuves disponibles?

L'IPC intègre tous ces aspects de l'analyse situationnelle dans les grilles d'analyse et les communique avec les protocoles cartographiques.

3.5 Étapes à suivre pour l'utilisation de l'IPC et adaptabilité à divers systèmes d'information

Le processus général d'utilisation de l'IPC comporte six étapes principales (graphique 2). Le respect de ces étapes favorise une analyse fondée sur la preuve, un consensus technique et la corrélation entre l'information et l'intervention, chacun de ces points renforçant l'intégrité technique de l'IPC.

Graphique 2: Principales étapes de l'application de l'IPC



L'IPC a été conçu dans l'optique d'une adaptabilité à une large variété de systèmes d'information et d'approches analytiques. La plupart des pays qui souffrent de problèmes d'insécurité alimentaire chronique ou de crises humanitaires récurrentes disposent habituellement d'un système d'information d'un certain type allant du système très rigoureux et complet au système informel ou minimal. L'IPC est conçu pour s'appuyer sur les systèmes d'information existants dans un pays donné (plus comme un composant complémentaire) et facilite une utilisation des données et des analyses la plus rigoureuse, cohérente et sensée possible. En ce sens, l'IPC s'applique aussi bien aux systèmes «riches en données» qu'aux systèmes «pauvres en données».

3.6 Processus analytique de l'IPC

L'IPC est un ensemble d'outils qui permettent de réaliser une méta-analyse fondée sur les preuves de situations de sécurité alimentaire sur la base de cadres conceptuels reconnus, en particulier: 1) les «piliers de la sécurité alimentaire» que sont l'accès, la disponibilité, l'utilisation et la stabilité; 2) l'analyse des moyens d'existence qui tient compte des stratégies en matière de moyens d'existence (par exemple, la façon dont vivent les gens et leur comportement) et les avoirs relatifs aux moyens d'existence (c'est-à-dire l'éventail de ressources que les gens peuvent développer et exploiter, ainsi que les politiques, les institutions et des processus); les équations fondamentales du risque qui démontre que le risque est fonction des dangers et de la vulnérabilité; et 4) l'approche à deux voies des interventions permettant d'appréhender les problèmes immédiats et, simultanément, leurs causes sous-jacentes pour encourager un développement durable. Pour pouvoir utiliser l'IPC de façon efficace, les analystes doivent posséder une solide connaissance de ces concepts.

Comme signalé plus haut, l'IPC n'est pas une méthodologie; il intègre plutôt plusieurs méthodes et sources de données dans le cadre d'une méta-analyse complète de la situation. La classification est basée sur la documentation provenant de toutes les preuves directes et indirectes disponibles des indicateurs d'impact de référence de l'IPC, puis sur la détermination des phases et des niveaux de risque appropriés en fonction de la convergence des preuves. Ceci pose deux grands défis aux analystes: 1) la nécessité d'harmoniser des preuves qui peuvent être contradictoires, et 2) en l'absence de mesures directes (qui requièrent en soi une interprétation), la nécessité d'interpréter les résultats associés probables des indicateurs de processus et/ou des proxys.

Dans le premier cas, les analystes doivent considérer toutes les preuves disponibles, y compris leurs indications, les tendances de long terme, leur fiabilité et leur importance probable dans une situation donnée. Étant donné la grande complexité que présente la modélisation opérationnelle de ces dynamiques, l'IPC a pour approche la collaboration entre des homologues techniques afin d'évaluer les preuves disponibles et aboutit hier à une opinion d'experts basée sur ces preuves et sur le consensus sur les niveaux de phase et de risque qui décrivent le mieux une situation de sécurité alimentaire.

En termes techniques, ce type de processus de prise de décision ressemble à un processus delphique par lequel l'examen itératif et holistique des preuves disponibles entre divers homologues techniques sert de base à la prise de décision finale¹. Ceci dit, toutes les conclusions IPC n'ont pas le même support en termes de preuves (étant donné les limitations des données, temporelles et d'autres facteurs), et cette variation est autorisée dans l'IPC au moyen des niveaux de confiance de l'analyse (faible, moyen et élevé) attribués à chaque déclaration IPC.

Le deuxième défi qui consiste à interpréter les preuves indirectes telles que les indicateurs de processus ou les proxys, exige que les analystes mettent en pratique l'approche des moyens d'existence et les équations entre risques, dangers et vulnérabilités. Par définition, les proxys ou les indicateurs de processus ne permettent pas de mesurer directement un résultat; ils doivent être interprétés en fonction du contexte historique et de moyens d'existence. Le tableau de référence IPC présente une référence commune pour les résultats qui doivent être comparés et c'est aux analystes qu'il incombe de réaliser l'association appropriée entre les preuves indirectes spécifiques et les résultats de référence IPC.

L'IPC ne comporte pas non plus de seuils visant à interpréter les preuves indirectes (par exemple, les prix du marché, la production agricole, la pluviosité, etc.) car celles-ci vont dépendre entièrement des contextes locaux en matière d'environnement et des moyens d'existence et ne sont donc pas comparables d'un endroit à un autre. Il serait toutefois possible de mettre au point des seuils de référence pour les preuves indirectes correspondant à certaines zones spécifiques de moyens d'existence dans un pays déterminé, et d'utiliser ces seuils comme référence interne pour la classification en phases dans cette zone. Le fait de posséder une information de base sur le système de moyens d'existence et les valeurs de référence d'indicateurs clés est particulièrement utile dans l'interprétation des preuves indirectes.

3.7 Pertinence et fiabilité des données

L'idéal est certes d'avoir des données adéquates et fiables pour informer l'analyse IPC mais dans la pratique, les données ne sont pas toujours entièrement disponibles ni fiables. L'approche de l'IPC consiste à reconnaître que, avec ou sans données optimales, des décisions sont adoptées sur la base de l'analyse systématique des données existantes. Les données initiales peuvent ensuite être améliorées à mesure que s'accroît le nombre de preuves. Par conséquent l'analyse IPC peut être réalisée avec des données insuffisantes ou très générales et la différence doit être clairement établie au moyen des niveaux de confiance de l'analyse. Le niveau de confiance de l'analyse est déterminé grâce à une évaluation générale des Grilles d'Analyse dûment complétées en tenant compte de la qualité globale des preuves, de leur capacité à rendre compte d'un indicateurs d'impact de référence et de leur fiabilité (un indice de fiabilité est attribué à chaque preuve). Les révisions futures de l'IPC chercheront à rendre ce processus plus quantifiable et systématique mais, pour l'instant, le niveau général de confiance est un type d'évaluation adopté par consensus technique de tous les analystes.

¹ Il faut signaler que dans un processus delphique pur, les experts ne se connaissent pas entre eux, afin d'éviter tout biais interpersonnel dans l'analyse.

3.8 Quand réaliser l'analyse IPC et avec quelle régularité?

L'analyse IPC peut être amorcée à n'importe quel moment mais elle devra ensuite être actualisée chaque fois que les preuves indiquent que la situation de la sécurité alimentaire a changé ou peut changer à l'avenir. L'IPC est donc une «analyse vivante» dans la mesure où elle est constamment actualisée de façon dynamique en fonction de l'évolution de la situation de la sécurité alimentaire ou lorsque surgissent des données relatives à un nouveau choc/danger potentiel. L'historique des grilles d'analyse et des cartes cartographiques IPC antérieures est une ressource précieuse pour informer l'analyse IPC et appréhender l'évolution de la sécurité alimentaire dans le temps.

Au minimum, l'IPC doit être actualisé chaque fois que de nouvelles preuves indiquent que la situation de la sécurité alimentaire a changé ou peut changer à l'avenir. Si l'analyse IPC est réalisée par saisons, la situation peut évoluer entre celles-ci en raison de nouveaux dangers ou d'une dégradation accrue, dont il faut tenir compte pour réactualiser l'analyse finale IPC.

3.9 Horizon temporel de l'analyse IPC

La classification par phase de l'IPC est une projection de la phase la plus probable pour une zone donnée durant le laps de temps établi pour l'analyse. Les analystes devront déterminer un horizon temporel approprié pour réaliser cette projection, décision qui devra d'abord tenir compte des besoins des décideurs. Ainsi, l'analyse peut projeter la situation la plus probable jusqu'au prochain événement connu susceptible de modifier la situation de la sécurité alimentaire (par exemple la saison des pluies), ou étendre la projection au-delà.

Il est possible de réaliser des analyses IPC pour différents laps de temps, y compris des projections à court terme, des projections à long terme et même de manière rétrospective. Les analystes doivent définir clairement la durée couverte par l'analyse. Dans certaines situations, il est possible de mener différentes analyses IPC pour plusieurs périodes consécutives. Par exemple une analyse IPC peut être entreprise pour projeter les conditions prévues de sécurité alimentaire pour les six prochains mois, suivie d'une analyse complémentaire pour les trois mois suivant cette période de façon à pouvoir prévoir une alerte précoce ayant une plus grande portée.

3.10 Alerte précoce

Au sens le plus fondamental, l'alerte précoce se produit à n'importe quel moment de la projection de l'analyse dans l'avenir. Elle dépend du temps écoulé entre la date de réalisation de l'analyse et la date finale de la projection. La classification par phase IPC est en soi une déclaration d'alerte précoce dans la mesure où elle fait une projection dans l'avenir. Le «risque d'aggravation» est également une déclaration d'alerte précoce indiquant que la situation pourrait se dégrader durant la période couverte par la projection.

3.11 Inclusion du terme «imminent» dans la classification par phase

La classification par phase est mise en référence par rapport aux indicateurs de résultats figurant dans le tableau de référence IPC. Elle est basée sur la présence évidente et actuelle de ces indicateurs et/ou de leur présence **imminente** durant la période couverte par l'analyse. L'inclusion du caractère imminent à la projection est indispensable pour garantir que des actions adéquates soient entreprises de façon opportune. En incluant le caractère imminent dans une classification de phase, les analystes indiquent que, bien que les résultats ne sont pas encore présents, ils le seront probablement au cours de la période spécifiée (ce qui équivaut à une très haute probabilité et très haute confiance); ceci implique que la zone doit être traitée comme si elle se situait dans cette phase en termes d'urgence au niveau de la programmation et de la planification.

3.12 Echelle spatiale de l'analyse

L'analyse IPC peut être réalisée à n'importe quelle échelle, de l'ensemble du pays, jusqu'à chacun des villages, en fonction des dimensions géographiques de la crise, des besoins des responsables de la prise de décision et des aspects pratiques de la réalisation de l'analyse. Cependant, elle est généralement menée à une méso-échelle d'analyse déterminée par les caractéristiques géographiques d'un avènement dangereux et des conditions bio-sociales sous-jacentes (par exemple, zones agro-écologiques, zones de moyens d'existence, zones de production agricole, topographie, etc.).

3.13 Appropriation institutionnelle et processus

Un aspect crucial pour l'intégrité technique de l'IPC est son processus de réalisation qui exige que différents experts techniques d'un éventail d'organismes participants parviennent à un consensus technique sur la base de la convergence des preuves. À la lumière de l'Approche basée sur les Droits selon laquelle la responsabilité première des gouvernements nationaux est de garantir la sécurité alimentaire, l'IPC favorise que l'analyse IPC soit menée par les gouvernements nationaux, avec le soutien, chaque fois que nécessaire, des experts techniques internationaux. Ceci garantit la compréhension et l'appropriation des résultats de l'IPC.

Dans la mise au point et l'application de l'IPC, les organismes partenaires de l'IPC à l'échelon global sont convenus de suivre une série de principes directeurs/de travail pour mener à bien l'IPC dans un pays. Les principes directeurs explorent les possibilités d'appliquer l'IPC en dehors de son contexte original de création en Somalie, compte tenu notamment des impératifs d'appropriation nationale et des processus sous-jacents énumérés ci-après:

Principes directeurs visant à l'application de l'IPC dans le cadre d'une approche interinstitutionnelle commune

1. La mise en oeuvre de l'IPC doit être un processus consensuel promu par un groupe de travail interinstitutionnel élargi, comprenant les gouvernements et les principales parties prenantes.
2. Tous les efforts possibles doivent être faits pour assurer la participation et le renforcement de la capacité des gouvernements ainsi que pour favoriser l'appropriation et consolider le processus institutionnel.
3. Les organismes qui sont parties prenantes à l'IPC doivent veiller à respecter les normes convenues à l'échelon international pour l'analyse IPC, même au stade de la mise au point, afin de pouvoir comparer les résultats à l'échelon régional et mondial.
4. Le calendrier de l'analyse doit être en rapport avec des événements/saisons critiques qui ont une incidence sur la situation de la sécurité alimentaire. Le point de départ pourrait être une réunion de planification entre les différents organismes.
5. Les membres du groupe de travail interinstitutionnel doivent s'engager à participer à un processus qui s'étale sur plusieurs années.
6. La mise en oeuvre des processus IPC doit se faire, chaque fois que possible, en fonction de la demande des gouvernements.
7. L'IPC peut être amorcé indépendamment de la disponibilité des données. L'analyse initiale de la situation suffira et sera améliorée à mesure que se déroulent les processus et permettra de détecter les principales lacunes à combler en matière d'information.
8. Toutes les données doivent être accompagnées de catégories de confiance.
9. Le processus IPC va prévoir un mécanisme visant à renforcer l'engagement institutionnel des gouvernements.
10. Afin de favoriser la transparence, les résultats de l'analyse IPC doivent être rendus publics de manière opportune.
11. L'analyse IPC peut être réalisée d'une façon neutre du point de vue technique; pour ce faire, la composition du groupe interinstitutionnel doit être large, le processus de formation de consensus doit être transparent et les membres du groupe doivent pouvoir participer en leur qualité d'experts techniques
12. Les résultats de l'IPC doivent faire l'objet d'un processus de revue externe par les pairs afin d'en vérifier la qualité et le respect des normes.
13. L'IPC doit être conçu comme un processus d'apprentissage itératif dans lequel les organismes qui sont parties prenantes s'engagent à documenter la réalisation pratique et les leçons apprises.
14. La conduite des processus IPC dans les différents pays doit être concertée par le groupe interinstitutionnel basé dans le pays en fonction des avantages comparatifs mais aussi des responsabilités (par exemple, leadership du gouvernement).
15. L'IPC doit être utilisé pour établir des contacts et plaider auprès des bailleurs de fonds afin que les décisions soient adoptées en fonction des besoins.

3.14 Éléments techniques essentiels d'une analyse IPC

Étant donné les multiples composantes et le degré de suivi minutieux du processus IPC, une question récurrente est de savoir quels sont les éléments qui forment une analyse IPC. En effet, une analyse IPC peut être conçue à différents niveaux qui vont des éléments essentiels ou centraux, sans lesquels on ne peut pas véritablement parler d'analyse IPC, aux éléments optimaux qui requièrent un effort supplémentaire. Les trois niveaux d'utilisation de l'IPC et les critères qui y sont associés sont présentés dans le tableau ci-après.

Niveau d'utilisation de l'IPC	Critères minima
<p align="center">Niveau 1 (éléments essentiels/ centraux)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation des phases et de la terminologie IPC pour décrire la sévérité d'une situation de sécurité alimentaire • Phases associées avec les indicateurs d'impact de référence IPC dans le tableau de référence • Preuves documentées étayant une classification par phases moyennant l'utilisation de la partie 1 des grilles d'analyse et rendues publiques. • Réalisation d'une analyse avec le groupe de travail technique, soumise à une revue technique par les pairs • Production d'une carte IPC illustrant au moins les résultats sur la base des protocoles de la légende principale.
<p align="center">Niveau 2 (éléments préférentiels)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier d'autres éléments de l'analyse situationnelle (autre la sévérité), selon les spécifications des protocoles cartographiques • Elaborer une carte des résultats en utilisant les protocoles cartographiques IPC des légendes principales et secondaires. • Communiquer les estimations de population en utilisant les tableaux démographiques IPC
<p align="center">Niveau 3 (éléments optimaux)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Compléter intégralement les parties 2 et 3 des grilles d'analyse IPC pour obtenir une analyse plus détaillée et exhaustive de la situation et une meilleure information pour l'action

3.15 Valeur ajoutée de l'IPC

L'IPC incorpore de nombreux éléments des systèmes de classification décrits précédemment et apporte de nouvelles contributions comme:

- Être propice à l'objectif stratégique de sauvegarde des moyens d'existence par le biais de l'inclusion d'une phase de Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë ainsi que d'une analyse des avoirs relatifs aux moyens d'existence dans les indicateurs d'impact de référence, le cadre stratégique d'intervention et les grilles d'analyse.
- Intégrer un certain nombre d'indicateurs d'impact de référence (autre les indicateurs de nutrition) afin de permettre une meilleure adaptabilité aux différentes situations, un certain esprit pratique face aux limites en matière de données et davantage d'opportunités de triangulation.
- Fournir de façon explicite des aspects cruciaux supplémentaires de l'analyse situationnelle, notamment les causes, l'ampleur, la tendance prévue, l'identification du groupe social, les conditions sous-jacentes et le niveau de confiance de l'analyse.
- Mettre le concept de la convergence des preuves en pratique pour établir l'analyse finale sur la classification de la phase. Cet élément s'avère pratique étant donné la nature hautement complexe et dynamique de la classification des situations de sécurité alimentaire ainsi que de la grande variabilité des données disponibles.
- Inclure un cadre stratégique d'interventions global mais aussi générique et largement applicable à chaque phase.
- Inclure des aspects multisectoriels des questions humanitaires à la fois en tant qu'indicateurs d'impact de référence et dans le Cadre stratégique d'interventions.
- Fournir des protocoles régissant les risques d'aggravation et liant les différents niveaux de risque au système de classification de la phase.
- Permettre plus de rigueur et de transparence et encourager la classification de la phase par une approche fondée sur la preuve en ayant recours à des grilles d'analyse standardisées.
- Élaborer des protocoles cartographiques pour permettre une communication claire et normalisée des analyses complexes.
- Élaborer des tableaux démographiques standardisés identifiant le nombre de personnes en situation de crise par divisions administratives et par systèmes de moyens d'existence.

4. TABLEAU DE RÉFÉRENCE DE L'IPC - LIGNES DIRECTRICES TECHNIQUES

Le **tableau de référence** de l'IPC (voir tableau 1) guide l'analyse à la fois pour la classification de la phase (phases de la classification, indicateurs d'impact de référence et cadre stratégique d'intervention), et pour les niveaux de Risque d'aggravation (probabilité, sévérité, dangers et vulnérabilités de référence et implications pour l'action). Ces lignes directrices techniques passent en revue les concepts et les spécifications techniques de chacun de ces composants.

4.1 Phases de la classification

Concepts

Étant donné l'urgence relative dans laquelle les décisions doivent être prises dans les situations de crises alimentaires, il est nécessaire d'établir une distinction objective entre les classifications pour déterminer l'urgence relative, les conditions générales et l'intervention appropriée. Les besoins du monde académique en matière de situations de sécurité alimentaire hautement nuancées sont reconnus mais, pour déboucher sur une alerte précoce efficace et fournir une analyse en temps réel, l'IPC s'efforce de donner un «aperçu général correct» afin de garantir que les décideurs et les acteurs puissent distinguer d'importantes différences d'une situation à l'autre et réagir de manière appropriée.

L'IPC classe les zones géographiques et les groupes sociaux dans l'une de ces cinq phases: *généralement en sécurité alimentaire (1A et 1B)*, *insécurité alimentaire modérée/limite*, *Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë*, *urgence humanitaire*, et *famine/catastrophe humanitaire*. Ces cinq phases sont suffisamment générales pour englober une vaste gamme de causes, de systèmes de moyens d'existence et de contextes politiques/économiques. Leur distinction a pourtant des implications profondément différentes pour mettre en œuvre l'intervention (y compris l'élaboration de la stratégie, l'urgence et l'obligation éthique).

La prise en compte du spectre complet - de la situation générale de sécurité alimentaire à la famine - met l'accent sur le fait que les interventions en matière de sécurité alimentaire sont nécessaires quelle que soit la phase considérée (pas seulement lorsqu'une urgence surgit), bien que le centre d'intérêt stratégique diffère. Le terme «phases» souligne la nature dynamique et évolutive (positive ou négative) de la sécurité alimentaire. En effet, l'IPC s'applique autant aux situations qui se dégradent qu'aux situations qui s'améliorent et permet ainsi l'analyse comparative des situations dans le temps. Néanmoins, il convient de noter que les changements d'une phase à une autre ne sont pas nécessairement séquentiels (par exemple, il est possible de passer directement de la situation de sécurité alimentaire générale à la situation d'urgence humanitaire).

Spécifications

L'IPC distingue cinq phases de situations de sécurité alimentaire. Chacune d'elles est dotée d'une définition générale en plus des indicateurs d'impact de référence spécifiques.

Tableau 2: Description générale des Phases de l'IPC

Phase		Description générale
1	1A Généralement en sécurité alimentaire	Accès à une alimentation généralement adéquate et stable avec un risque modéré à faible de tomber graduellement dans la Phase 3, 4 ou 5.
	1B Généralement en sécurité alimentaire	
2	Insécurité alimentaire modérée/limite	Accès limite à une alimentation adéquate avec un risque élevé et récurrent (en raison de la probabilité d'événements adverses et une grande vulnérabilité) de tomber graduellement dans la Phase 3,4 ou 5.
3	Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë	Insuffisance aiguë et critique de l'accès à l'alimentation assortie d'une malnutrition grave et inhabituelle et un épuisement accéléré des avoirs relatifs aux moyens d'existence qui, si la situation se maintient, va faire tomber la population dans la Phase 4 ou 5 et/ou va probablement se traduire par une pauvreté chronique.
4	Urgence humanitaire	Insuffisance grave de l'accès à l'alimentation assortie d'une mortalité excessive, une malnutrition très élevée et en progression, et un épuisement irréversible des avoirs relatifs aux moyens d'existence.
5	Famine/Catastrophe humanitaire	Grave perturbation sociale assortie d'un manque total d'accès à l'alimentation et/ou d'autres besoins de base dans laquelle la famine généralisée, la mort et le déplacement sont incontestables

Les descriptions ci-dessus mettent en relief des distinctions générales entre les phases. Chacune de ces phases est associée à des indicateurs d'impact de référence comportant des seuils absolus et relatifs. Les indicateurs d'impact de référence apportent un moyen objectif de distinguer des phases et d'étayer techniquement la classification d'une phase, ce qui est propice à la comparabilité et à la responsabilité dans l'analyse. L'IPC est le seul à inclure explicitement la crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë (phase 3) comme phase de sécurité alimentaire. La communauté internationale d'experts en matière de sécurité alimentaire a depuis longtemps reconnu l'importance de la compréhension des dynamiques relatives aux moyens d'existence et de leurs liens avec la sécurité alimentaire (Frankenberger 1992, DFID 2001, PAM 2005). L'IPC place littéralement les moyens d'existence «en vedette» et attire l'attention sur cette phase cruciale qui, même si elle ne devient pas le «flash CNN, RFI ou BBC du moment», avec son lot d'images sombres de personnes mourant de faim, n'en requiert pas moins des interventions urgentes pour empêcher que des situations d'accès aux aliments hautement sous pression ne deviennent des urgences humanitaires et pour soutenir la stabilisation, ou le redressement, de la dégradation des avoirs relatifs aux moyens d'existence. Dès lors, la phase 3 constitue à la fois une alerte précoce annonçant une urgence humanitaire imminente et une phase cruciale de plein droit qui garantit un appui urgent aux moyens d'existence.

Bien que la terminologie employée pour qualifier chaque phase soit chargée de connotations et sélectionnée dans l'optique de provoquer des demandes d'intervention urgente, l'IPC s'efforce de ne pas utiliser ces termes car les adjectifs et les métaphores sont sujets à l'interprétation des divers acteurs. Au lieu de cela, chaque phase est explicitement liée à un ensemble de critères cohérents, objectifs et internationalement acceptés (voir section 4.2 sur les indicateurs d'impact de référence), ce qui apporte à chaque terme une signification technique spécifique qui devient monnaie courante parmi les analystes et les nombreux autres acteurs (gouvernements, décideurs, organismes chargés de la mise en œuvre, bailleurs de fonds, médias, etc.).

4.2 Indicateurs d'impact de référence

Concepts

La classification de la phase est un jugement analytique composite fondé sur la convergence des preuves des **indicateurs d'impact de référence** représentant les dénominateurs communs opératoires du bien-être humain et des moyens d'existence. Pour chaque phase de l'IPC, il existe un ensemble d'indicateurs d'impact de référence couvrant une large gamme d'effets sur le bien-être humain y compris: *le taux brut de mortalité, la malnutrition aiguë, le retard de croissance, la maladie, l'accès aux aliments et les disponibilités alimentaires, la diversité alimentaire, l'accès à l'eau et l'approvisionnement, le dénuement et les déplacements, la sécurité civile, les dangers, les stratégies d'adaptation, les conditions structurelles et les avoirs relatifs aux moyens d'existence*. Les indicateurs d'impact de référence, interprétés et ajustés pour correspondre aux phases de l'IPC, sont obtenus à partir de normes internationales et d'autres systèmes de classification reconnus.

La **sélection** des indicateurs d'impact de référence individuels utilisés dans l'IPC s'est faite selon les principes suivants:

- **Des indicateurs de résultats plutôt que de processus:** Il s'agit là d'une distinction cruciale qui apporte à l'IPC une comparabilité dans l'espace et dans le temps ainsi qu'une transparence. Les indicateurs d'impact de référence de l'IPC sont basés sur les indicateurs de résultats de l'impact résultant. Sans tenir en compte la spécificité d'une situation donnée (le système de moyens d'existence, le contexte socio-économique, l'histoire, le type de danger, etc.), la communauté internationale peut généralement se mettre d'accord sur les effets à éviter et les effets à viser dans le domaine des interventions en matière de sécurité alimentaire. Les indicateurs d'impact de référence de la classification de la phase sont autant que possible orientés vers les indicateurs de résultats, bien qu'il soit reconnu que même ceux-ci représentent diverses étapes d'effets (à l'échelle individuelle par exemple, la mortalité viendrait après les stratégies d'adaptation à la crise).

Les indicateurs de processus représentent la dynamique permettant d'obtenir un résultat particulier. Ceux-ci comprennent une large gamme d'indicateurs tels que les prix des denrées sur le marché, les indicateurs climatiques, la production agricole, l'état du bétail et bien d'autres encore. Alors que les indicateurs de processus sont essentiels à l'analyse, ils fonctionnent ensemble de manière hautement dynamique et intégrée et leur impact fondamental (résultat) dépend des nuances d'une situation qui tient compte, entre autres, du système de moyens d'existence, du contexte socio-économique, de l'histoire, du type de menace, etc. Par exemple, une augmentation de 50 pour cent du prix du lait sur le marché (un indicateur de processus) aura un résultat totalement différent dans un système de moyens d'existence basé sur la production de lait que dans un système de moyens d'existence basé sur l'achat de lait, pouvant être bénéfique dans le premier cas et préjudiciable dans le dernier.

Alors que les indicateurs de résultats fournissent des preuves directes pour la classification de la phase, les indicateurs de processus peuvent aussi être utilisés pour établir le bien-fondé d'une classification de la phase (voir la section suivante sur l'utilisation pour de plus amples explications).

- **L'amplitude des impacts:** les indicateurs d'impact de référence comprennent une large gamme d'impacts liés soit directement soit indirectement à la sécurité alimentaire. L'IPC met l'accent sur l'analyse de la sécurité alimentaire mais reconnaît qu'il est impossible de séparer les situations d'insécurité alimentaire graves des crises sectorielles associées dans les domaines de la santé, de l'eau, de l'assainissement, du logement et autres. Il existe une interaction très dynamique entre ces secteurs, particulièrement lorsque les situations se dégradent - à la fois parce qu'ils surviennent souvent en même temps et parce qu'une contrainte sur un secteur entraîne habituellement des contraintes sur les autres. L'IPC met donc l'accent sur l'analyse de la sécurité alimentaire mais intègre d'autres questions humanitaires. Cependant, l'IPC n'est pas destiné à remplacer des analyses plus approfondies sur un secteur en particulier.
- **Le moins d'impacts possible:** alors qu'ils visent à inclure un large spectre d'impacts, les indicateurs d'impact de référence sont sélectionnés pour être le moins nombreux possible. Le maintien de leur nombre au strict minimum contribue à une cohérence et simplicité plus grandes de l'analyse. Il est important de noter que les indicateurs d'impact de référence ne sont pas destinés à constituer des définitions complètes de toutes les dynamiques d'une phase donnée mais sont plutôt identifiés selon leur capacité évidente à montrer la sévérité d'une phase.
- **Les vies et les moyens d'existence:** les indicateurs d'impact de référence comprennent à la fois des impacts sur les vies humaines et sur les moyens d'existence. Alors que la sauvegarde de vies constitue un objectif stratégique immédiat, les secours et l'intervention d'urgence devraient atténuer la vulnérabilité des individus et des communautés face aux menaces à venir. En l'absence d'une attention stratégique visant à soutenir les moyens d'existence, les personnes pourraient sombrer dans la pauvreté chronique et une vulnérabilité importante et perpétuelle face aux menaces futures sans compter qu'elles seraient dès lors incapables de contribuer significativement au développement national (Sphère 2004 et DFID 2001). Le soutien des moyens d'existence constitue un objectif stratégique en soi.

L'IPC intègre les moyens d'existence dans les indicateurs d'impact de référence par le biais du cadre de base de l'Approche relative aux moyens d'existence durable qui identifie cinq types de capital relatifs aux moyens d'existence: humain, financier, social, physique et naturel. Un des défis de l'IPC, actuel et futur, est que le statut de ces capitaux, pouvant être considérés comme effets de droit, soit mesurée de manière plus facile cohérente et objective. La systématisation de cette analyse est un domaine susceptible d'être développé à l'avenir.

- **Des effets mesurables/pratiques:** en dépit des défis liés aux moyens d'existence décrits ci-dessus, les indicateurs d'impact de référence ont été choisis en fonction de leur capacité à être objectivement mesurés de façon relativement pratique. Alors que les indicateurs d'impact de référence se veulent le plus objectifs possible (les seuils anthropométriques par exemple), il existe encore certaines descriptions qualitatives (l'ampleur de déplacement par exemple). Il existe pour chacun de ces indicateurs d'impact de référence une large gamme de méthodologies spécifiques apportant l'objectivité et la rigueur nécessaires à cette caractéristique de référence particulière.

L'utilisation d'indicateurs d'impact de référence pour établir le bien-fondé d'une classification de la phase est fondée sur:

- **Les impacts immédiats ou imminents:** la classification de la phase est fondée sur des indicateurs d'impact de référence qui sont soit contemporains d'une situation donnée soit imminents. Cette dernière mise en relief des effets prochains comprend les notions d'avenir immédiat/prévisible ainsi que de la probabilité qu'ils aient lieu. L'apport de l'imminence dans la définition des effets est important pour garantir une intervention opportune et une action adéquate avant que ne se produisent des effets négatifs.
- **La convergence des preuves:** bien que l'IPC s'efforce d'être objectif et cohérent, la nature extrêmement complexe des analyses de sécurité alimentaire rend la stricte application des seuils d'indicateur unique bien peu pratique. Leur application à un vaste éventail de situations est également remise en question sur le plan technique. L'IPC encourage plutôt une formulation de la classification de la phase basée sur la convergence de preuves tirées de sources multiples (pas limitées à des résultats d'évaluation uniques) et évaluées en tant que telles par les analystes. De cette façon, les analystes utilisent les indicateurs d'impact de référence comme guides, et formulent finalement une classification sur base de la convergence de preuves issues de toutes les sources disponibles. Il peut s'agir de preuves directes et/ou indirectes des résultats provenant de sources variées et d'indicateurs de processus, selon la disponibilité et l'aspect pratique des données.

Cette approche fondée sur la preuve est non seulement pratique et adaptable à un large éventail de situations mais il laisse aussi la charge de la preuve aux analystes. Ceux-ci doivent démontrer à tous les acteurs (comme dans un tribunal) la validité et la pertinence des preuves étayant un jugement de classification, même si cette formulation est fondée sur un «jugement personnel optimal». Un tel processus favorise la critique et crée un certain niveau de responsabilité. Un composant supplémentaire de l'IPC, les grilles d'analyse, organise les preuves afin de faciliter l'analyse et d'accroître la transparence des conclusions (voir ci-dessous pour plus d'informations).

- **Les signaux mixtes des indicateurs:** étant donné la complexité et la diversité des situations de sécurité alimentaire, il est fort probable que des indicateurs individuels puissent ne pas concourir à une même classification de la phase. Bien qu'il s'agisse d'un fait avéré, l'approche de l'IPC est de révéler ces différences de façon explicite, de les examiner dans un contexte plus large et de formuler une classification de la phase générale à partir de preuves convergentes. Tout écart vers des indicateurs particuliers doit être souligné dans les grilles d'analyse et devrait faire l'objet d'explications.
- **Les preuves directes et indirectes:** le bien-fondé de la classification de la phase peut être établi à partir de preuves à la fois directes et indirectes. Les *preuves directes* comprennent les sources de données et les méthodes qui indiquent spécifiquement les indicateurs d'impact de référence associés à chaque phase. Les *preuves indirectes*, cependant, comprennent des proxies établissant le bien-fondé des indicateurs d'impact de référence sans effectuer de mesures directes. Semblables aux preuves corroborantes, les preuves indirectes ne peuvent habituellement pas suffire à elles seules mais peuvent être utilisées pour établir le bien-fondé d'une classification de la phase. Bien que les preuves indirectes se situent en marge des indicateurs d'impact de référence, ils n'en sont pas moins valables et utiles pour étayer le jugement de la classification de la phase même si elles restent moins fiables que les preuves directes. Par exemple, les preuves directes de MAG (Malnutrition aiguë globale) pourraient comporter une enquête sur la nutrition d'un échantillon aléatoire alors que les preuves indirectes pourraient faire ressortir des augmentations marquées de la fréquentation des centres d'alimentation thérapeutique.

Néanmoins, la classification sera meilleure si l'on s'appuie sur des résultats pouvant faire l'objet d'un large consensus et adaptables à un large éventail de situations. Pour une liste exhaustive des différents types d'indicateurs de résultats et de processus, voir FOA/FIVIMS 2002 et Riely *et al.* 1999.

- **L'adaptabilité:** En mettant l'accent sur la convergence des preuves plutôt que sur la stricte application des seuils, l'IPC peut englober un éventail complexe de situations tout en maintenant un degré de comparabilité raisonnable. Il est important de noter que les indicateurs d'impact de référence repris pour chaque phase sont de simples repères. Ils ne doivent pas nécessairement exister ni coïncider pour une situation donnée mais sont répertoriés afin de fournir l'amplitude des effets citée précédemment et de permettre la triangulation (par exemple, il pourrait exister une situation de paix pendant une urgence humanitaire). À la différence d'une stricte interprétation des seuils, les indicateurs d'impact de référence de l'IPC comprennent souvent à la fois des relevés absolus ainsi que des écarts par rapport à la normale et aux tendances. Cette approche expose la détermination de la classification à l'interprétation des analystes mais tout écart important par rapport aux indicateurs d'impact de référence serait évident et exigerait une explication technique pour convaincre les parties prenantes.
- **Le consensus technique:** la formulation de la classification de la phase n'est pas seulement fondée sur la convergence des preuves, l'IPC se fonde également sur le consensus technique étant donné les multiples facettes des sources de données, des méthodes employées et de l'apport nécessaire provenant de diverses institutions. Le fait de détailler ce que signifient les différentes preuves et de les rendre plus accessibles favorise la formation d'un consensus technique moyennant un processus de débat rigoureux sur la base de données techniques.

Spécifications

Bien que tentant d'identifier des seuils objectifs et internationalement reconnus correspondant à chaque phase, certains résultats sont plus objectifs que d'autres. Le tableau de référence (Tableau 1) détaille les seuils des différents indicateurs d'impact de référence spécifiques de chaque phase. Vous trouverez ci-dessous l'explication de chaque caractéristique de référence et sa relation avec les phases de l'IPC.

Le taux brut de mortalité

- **Importance:** le taux brut de mortalité (TBM) est le «taux de mortalité d'une population quelle qu'en soit la cause» (PAM et CDC 2005, p. 220). Ce taux est calculé à partir de la formule: (nombre de décès durant une période spécifique) / (nombre de personnes exposées) x (la période donnée) (PAM et CDC 2005). Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans (TMM5) se calcule de la même façon mais appliqué aux populations de moins de cinq ans. Cependant, les seuils de référence du TMM5 diffèrent du TBM. Selon le manuel de Sphère, le TBM

est «...l'indicateur de santé le plus spécifique et utile pour contrôler une situation de catastrophe» (Sphère 2004, p. 260). Dans bien des cas, le TBM constitue l'indicateur ultime de crises d'insécurité alimentaire extrême.

- **Références/Sources:** dans les situations d'urgence, le TBM et le TMM5 s'expriment généralement en nombre de décès / 10 000 personnes / jour. Le manuel de Sphère indique que «Un doublement du TMB de base indique une importante urgence sanitaire publique requérant une intervention immédiate» (Sphère 2004, p. 260). Le rapport «Situation des enfants dans le monde» de l'UNICEF (2003) stipule que, pour l'Afrique sub-saharienne, le TBM de base est de 0,44 et le TMM5 de base est de 1,14. Il place ensuite les seuils d'urgence à 0,9 pour le TBM et à 2,3 pour le TMM5 (UNICEF 2003). Selon le Comité permanent de la nutrition du système de Nations Unies (SCN), «le TBM et le TMM5 déclenchent l'alerte s'ils atteignent respectivement 1/10 000/jour et 2/10 000/jour. Des niveaux de TBM et de TMM5 respectivement de 2/10 000/jour et de 4/10 000/jour indiquent une situation grave» (SCN 2004 p. 37). Dans l'«Echelle de l'ampleur des famines» de Howe et Devereux (2004), les taux TBM pour les niveaux de «famine» et de «famine grave» sont fixés respectivement à ≥ 1 mais $< 5/10\ 000$ /jour et ≥ 5 mais $< 15/10\ 000$ /jour. Muireann Brennan et Oleg Bilukha du CDC recommandent des taux TBM compris entre 1 et $2/10\ 000$ /jour pour l'urgence humanitaire et supérieurs à $2/10\ 000$ /jour pour les conditions de famine (Brennan et Bilukha du CDC, 11 avril 2006).
- **Explication des seuils de référence de l'IPC:** l'IPC intègre le TBM pour toutes les phases et définit des seuils de référence spécifiques. L'IPC respecte généralement les sources citées ci-dessus et y apporte quelques modifications afin qu'ils s'adaptent aux phases. Le critère «plus de 2 fois le taux de base» est incorporé à la phase 4 ainsi que les tendances «plus élevé que la normale» et «en augmentation» (qui s'appliquent uniquement aux situations qui se dégradent). Ces deux derniers critères fournissent des références supplémentaires qui peuvent être utilisées parallèlement aux seuils absolus afin d'assurer la flexibilité pour tout un éventail de situations.

Tableau 3: Résultats de référence de l'IPC - Taux brut de mortalité

Résultats de référence	PHASE	Généralement en sécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modérée/limite	Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë	Urgence humanitaire	Famine/ Catastrophe humanitaire
		1A et 1B	2	3	4	5
Taux brut de mortalité N° de décès sur 10 000 personnes par jour		CMR <0.5 U5MR ≤ 1	CMR <0.5 U5MR ≤ 1	CMR <0.5 - 1 en hausse U5MR 1-2	CMR 1-2, en hausse, ou >2x taux de référence U5MR >2	CMR >2 (exemple: 6000 décès/1 000 000 personnes/30 jours)

- **Contraintes:** malgré son lien direct avec l'insécurité alimentaire extrême, le TBM pose aussi des problèmes de mesure en temps réel lors d'une urgence. Ces problèmes comprennent: 1) les changements au sein des populations de base à la suite de mouvements d'immigration et d'émigration, 2) le faible taux d'incidence et le degré de variabilité élevé, 3) l'éventualité élevée de statuts encore «inconnus» ainsi que 4) d'autres types d'entraves (voir CDC 2005 pour de plus amples explications sur le calcul du TBM).
- **Méthodes potentielles:** la meilleure méthode de calcul de la mortalité consiste à passer par un système de surveillance en bon état de fonctionnement qui comptabilise la plupart des décès à la fois dans les installations et dans la communauté. Cette méthode permet l'analyse des tendances quotidiennement, alors qu'un recensement ou un sondage effectué à un moment donné devrait être répété dans le temps. Un système de surveillance de la mortalité en bon état de fonctionnement devrait être renforcé par une enquête pouvant servir de «contrôle de la réalité».

La malnutrition aiguë

- **Importance:** la malnutrition aiguë est exprimée par un indice poids-taille (p/t) < -2 . Les taux de malnutrition aiguë globale (MAG) reprennent le pourcentage de la population < -2 , plus les œdèmes. La malnutrition aiguë est un indicateur de résultat direct des récents changements que subit l'état nutritionnel. Des niveaux élevés ou croissants de malnutrition aiguë d'une population reflètent des pressions récentes ou actuelles au niveau des individus ou des ménages. Young *et al.* (2005) révisent l'importance et le rôle des informations nutritionnelles dans les systèmes de classification humanitaire.

- **Références/Sources:** selon le Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies (SCN), «Une prévalence de malnutrition aiguë entre 5 pour cent et 8 pour cent indique une situation nutritionnelle préoccupante et une prévalence supérieure à 10 pour cent correspond à une situation nutritionnelle grave» (SCN 2004 p. 37). L'OMS fournit les repères suivants: faible (<5 pour cent), moyenne (5-9 pour cent), élevée (10-14 pour cent) et très élevée (>=15 pour cent) (FAO 2005, p 47). Howe et Devereux (2005) réfèrent les «conditions de famine» à 20-40 pour cent et les «conditions de famine grave» à >40 pour cent.
- **Explication des seuils de référence de l'IPC:** l'IPC intègre la malnutrition aiguë dans toutes ses phases et respecte généralement les sources citées ci-dessus. Un niveau de malnutrition aiguë >15 pour cent constitue un seuil de référence clé pour l'urgence humanitaire. L'IPC apporte quelques modifications pour correspondre aux phases. Le seuil de référence pour la famine/catastrophe humanitaire est >30 pour cent ce qui se situe à mi-chemin entre les seuils employés par Howe et Devereux pour les situations de « famine » et de « famine grave ». Il est important de noter que l'IPC ne comprend pas seulement les valeurs absolues des niveaux de malnutrition aiguë pour étayer une classification de la phase mais il inclut également, pour les situations qui se dégradent, les notions de «en augmentation» et «plus élevé que la normale» ce qui permet une analyse plus contextuelle des taux de malnutrition et de leur signification.

Tableau 4: Résultats de référence de l'IPC - Malnutrition aiguë

Résultats de référence	PHASE	Généralement en sécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modérée/limite	Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë	Urgence humanitaire	Famine/ Catastrophe humanitaire
		1A et 1B	2	3	4	5
Malnutrition aiguë (indice poids/taille < -2 z-scores)		< 3%	>3% mais < 10%, ampleur habituelle, stable	10-15%, > habituel, en hausse	15%, > habituel, en hausse	>30%

- **Contraintes:** la malnutrition aiguë constitue une conséquence directe des états nutritionnels et sanitaires mais en termes d'utilisation et d'interprétation, il présente les limites suivantes: 1) la malnutrition aiguë peut être un indicateur de résultats tardif d'une crise et les mécanismes d'intervention fondés sur la malnutrition aiguë peuvent arriver trop tard pour réaliser une intervention efficace, 2) dans les populations pour lesquelles les niveaux de malnutrition aiguë sont élevés en dehors des périodes de crise aiguë, les niveaux pendant les périodes de crise peuvent être difficiles à interpréter et 3) un débat est en cours dans le domaine de la nutrition sur l'éventuelle comparabilité des taux de malnutrition aiguë à travers des groupes démographiques de structure physiologique différente (UNICEF à paraître, Bradbury 1998).
- **Méthodes potentielles:** la méthode la plus commune d'estimation des niveaux de malnutrition aiguë au sein de la population est l'analyse d'échantillons représentatifs aléatoires. La mesure du périmètre brachial (MUAC) vient renforcer cette méthode. Il existe d'autres preuves indirectes telles que les données cliniques sanitaires, les admissions dans les centres d'alimentation thérapeutiques, les observations des experts, etc.

Le retard de croissance

- **Importance:** le retard de croissance consiste en un indice taille-âge <-2. Le CDC définit le retard de croissance comme étant «un déficit de croissance chez l'enfant survenant de façon lente et cumulative comme effet d'une alimentation inadéquate et/ou d'infections répétées» (PAM et CDC 2005). Dès lors, les niveaux de retard de croissance auxquels l'insécurité alimentaire peut contribuer reflètent le niveau général de pauvreté et la malnutrition chronique.
- **Références/Sources:** l'OMS établit les critères suivants pour l'interprétation de la prévalence du retard de croissance comme un pourcentage d'indice taille-âge <-2: faible (<20 pour cent), moyen (20-29 pour cent), élevé (30-39 pour cent) et très élevé (>=40 pour cent) (FAO 2005 p47).
- **Contraintes:** en plus des problèmes normaux liés à l'échantillonnage des enquêtes et à la collecte de données, le fait qu'il faille connaître l'âge des sujets pour calculer le retard de croissance constitue une contrainte supplémentaire. Dans de nombreuses sociétés, cette information est difficilement disponible ou incorrecte à cause du manque de données.

Tableau 5: Résultats de référence de l'IPC - Retard de croissance

Résultats de référence	PHASE	Généralement en sécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modérée/limite	Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë	Urgence humanitaire	Famine/ Catastrophe humanitaire
		1A et 1B	2	3	4	5
Retard de croissance (h/age < -2z scores)		< 20%	20-40%	Caractéristique non définitoire	Caractéristique non définitoire	Caractéristique non définitoire

- **Méthodes potentielles:** les enquêtes démographiques constituent le meilleur moyen de mesurer le retard de croissance.
- **Explication des seuils de référence de l'IPC:** l'IPC n'intègre le retard de croissance que pour les phases de situation généralement en sécurité alimentaire et de situation d'insécurité alimentaire modérée/limite. Cela est dû au fait que le retard de croissance ne constitue une caractéristique distinctive que pour ces phases. Pour les phases 3, 4 et 5, les mesures de malnutrition aiguë sont plus appropriées car il s'agit de situations qui changent de façon plus dynamique. Le seuil de référence est fixé à >20 pour cent pour la classification de zones en insécurité alimentaire modérée/limite.

La maladie

- **Importance:** dans le modèle conceptuel des causes de la malnutrition de Helen Young (1998) et en accord avec MSF (2002) et ACF (2002), en plus de «l'apport alimentaire inadéquat», la «maladie» est une cause directe de la malnutrition. Cela est également lié, d'un point de vue conceptuel, au pilier «utilisation» de l'analyse de la sécurité alimentaire selon lequel la capacité physiologique du corps humain à utiliser les aliments efficacement peut être directement minée par la présence d'une maladie. En plus des effets physiologiques, du point de vue de l'économie familiale, la présence d'une maladie peut avoir une influence négative directe sur l'accès aux aliments et les disponibilités alimentaires, y compris: 1) le détournement des ressources financières vers les soins de santé, 2) la perte de main d'œuvre productive au sein du ménage, que ce soit la personne malade ou celles qui la soignent et 3) l'éventualité d'une exclusion sociale ou d'une marginalisation. Un certain nombre d'études ont démontré les liens étroits entre le VIH/Sida et la sécurité alimentaire (Drimrie 2002, Drinkwater 2003, Haan *et al.* 2003, UNAIDS 1999, FAO 1995). L'intégration de la maladie dans l'IPC n'est pas seulement liée au rapport de celle-ci avec l'alimentation ou la sécurité alimentaire mais elle constitue également un problème en soi pouvant conduire une population à connaître une situation d'urgence, une épidémie majeure par exemple, avec ou sans problèmes de sécurité alimentaire.
- **Références/Sources:** Si les liens qui unissent la maladie à la sécurité alimentaire justifient clairement son intégration dans l'IPC, l'identification de seuils de prévalence va dépendre du type de maladie en question (par exemple, le VIH/Sida, le choléra, la rougeole, la dysenterie, etc.). Les épidémiologistes établissent des distinctions générales entre les maladies endémiques, épidémiques et pandémiques et fournissent ainsi des points de repère généraux pour l'IPC. Lorsqu'il existe un nombre assez constant de personnes tombant malades tout le temps et lorsqu'il existe un équilibre entre la triade agent-hôte-environnement, la maladie est déclarée endémique. Lorsque la balance penche en faveur de l'agent et qu'il y a un accroissement rapide des cas, la maladie est appelée épidémie (Nordberg 1999). Une maladie devient pandémique lorsqu'elle s'étend sur une vaste zone géographique ou qu'elle touche de larges pans de la population.
- **Explication des seuils de référence de l'IPC:** l'IPC intègre les notions d'épidémie et de pandémie aux phases 3, 4 et 5. L'IPC utilise les termes généraux d'épidémie et de pandémie afin d'établir une distinction entre les niveaux de sévérité relatifs pour les populations. Il s'agit seulement de termes généraux dont la signification doit être interprétée selon le type de maladie en question et ses implications pour l'analyse de la sécurité alimentaire. Les maladies particulières exigent des seuils de magnitude et de sévérité spécifiques afin de guider le travail des analystes.

Tableau 6: Résultats de référence de l'IPC - Maladie

Résultats de référence	PHASE	Généralement en sécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modérée/limite	Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë	Urgence humanitaire	Famine/ Catastrophe humanitaire
		1A et 1B	2	3	4	5
Maladie		Caractéristique non définitoire	Caractéristique non définitoire	Poussée épidémique: en hausse	Poussée pandémique	Poussée pandémique

- **Contraintes:** étant donné l'accent mis par l'IPC sur l'analyse de la sécurité alimentaire, la maladie est analysée selon ses impacts sur ces mêmes questions. Chaque maladie particulière présente divers niveaux «d'urgence» pouvant fortement varier. Par exemple, même quelques nouveaux cas de polio pourraient être considérés comme une urgence du point de vue de la santé publique bien qu'il soit peu probable qu'ils aient des effets importants sur la sécurité alimentaire. Dès lors, l'IPC ne remplace pas du tout les analyses détaillées des conséquences d'une maladie particulière sur la santé publique.
- **Méthodes potentielles:** les maladies particulières exigeront des méthodes spécifiques de collecte de données et d'analyse. Les sources potentielles comprennent les systèmes de contrôle spécifiques et ordinaires, les enquêtes sanitaires, les données sanitaires cliniques et l'observation des experts.

L'accès aux aliments et les disponibilités alimentaires

- **Importance:** l'accès aux aliments et les disponibilités alimentaires, même s'ils ne mesurent pas directement la condition humaine comme les indicateurs anthropométriques, sont directement liés aux effets sur la santé humaine. L'utilisation de l'accès aux aliments et des Disponibilités alimentaires comme critères est compatible avec la «théorie des droits» de Sen (1981). Cependant, comme le font remarquer Webb *et al.* (2006), une mesure réelle de l'accès aux aliments et les disponibilités alimentaires de la part des ménages est très difficile à réaliser. L'accès et la disponibilité ne sont pas perçus comme des caractéristiques de référence; la question est de savoir si oui ou non (et après quelles concessions) l'apport énergétique minimal est atteint. Il est crucial de savoir si les lacunes sont dues à un problème d'accès ou de disponibilité pour comprendre la nature d'une crise et définir les objectifs. Cette analyse devrait être intégrée aux grilles d'analyse de l'IPC (voir section 5. Outils d'appui de l'IPC).
- **Références/Sources:** une consommation individuelle de 2 100 kcal par personne par jour est un niveau de référence commun pour définir un accès et une disponibilité adéquats des aliments (SPHERE 2004). Il convient de remarquer que pour les populations se trouvant dans l'incapacité d'atteindre ce seuil général, les causes pourraient provenir soit de l'accessibilité soit de la disponibilité, ce qui ne manquera pas d'être souligné dans l'analyse puisque l'IPC exige une analyse des stratégies relatives aux moyens d'existence, des avoirs et des causes immédiates et sous-jacentes. Cette caractéristique de référence se fonde sur des normes mondialement acceptées ainsi que sur les initiatives en cours sur les profils de pauvreté (Lanjouw 1989) et les «écarts de dépenses» et les «périodes de déficits alimentaires», comme c'est le cas dans l'Analyse de l'économie des ménages (FSAU 2006).
- **Explication des seuils de référence de l'IPC:** l'IPC intègre l'accès aux aliments et les disponibilités alimentaires dans toutes ses phases et identifie des seuils de référence spécifiques. Si le chiffre de 2 100 kcal est utilisé comme référence, d'autres distinctions importantes sont intégrées à la classification de l'IPC comme la stabilité ou la question de savoir si les ménages doivent, ou ne doivent pas, épuiser leurs avoirs pour atteindre ces 2 100 kcal.
- **Contraintes:** faire trop de place aux niveaux de consommation en kcal peut conduire à négliger la qualité nutritionnelle des aliments. Ce problème est partiellement résolu par l'examen de la diversité alimentaire, également inclus dans l'IPC. Le seuil de référence de 2 100 kcal est un chiffre général qui ne représente pas les besoins spécifiques des différents groupes d'âge, sexes et niveaux d'activité. En effet, certains analystes suggèrent que le seuil de référence de 2 100 kcal est erroné et ne peut être généralisé à des situations et des groupes de population divers. L'accent devrait plutôt être mis sur la comparaison entre l'apport énergétique normal/typique d'un groupe de population et l'apport énergétique en temps difficiles. Comme pour d'autres indicateurs de l'IPC, le seuil absolu ne constitue qu'un simple point de repère et les conclusions portant sur les niveaux de phase doivent faire l'objet d'un recoupement avec d'autres indicateurs d'impact de référence.

Tableau 7: Résultats de référence de l'IPC - Accès à l'alimentation/Disponibilités

Résultats de référence	PHASE	Généralement en sécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modérée/limite	Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë	Urgence humanitaire	Famine/ Catastrophe humanitaire
		1A et 1B	2	3	4	5
Accès à l'alimentation/ Disponibilités		Généralement adéquat, stable (2 100 kcal par personne/jour)	Presque adéquat, instable (2 100 kcal par personne/jour)	Absence de garanties (2 100 Kcal par personne/jour); obtenues par dilapidation des avoirs relatifs aux moyens d'existence	Grave insuffisance des garanties, Incapacité de satisfaire les besoins minimums	Insuffisance extrême des garanties; Disponibilités très inférieures à 2 100 kcal par personne/jour

- **Méthodes potentielles:** l'accès aux aliments et les disponibilités alimentaires sont habituellement analysés pour divers groupes de population tels que des groupes établis en fonction des revenus, des groupes sociaux, des groupes de moyens d'existence, etc., par opposition aux individus. Étant donné que l'accès aux aliments et les disponibilités alimentaires sont le produit de l'interaction complexe de variables multiples, il est préférable de les étudier en adoptant une approche holistique qui implique l'examen des sources d'alimentation, des sources de revenus, des modes de dépense et des stratégies d'adaptation, le tout au niveau d'un système de moyens d'existence particulier. L'Approche de l'économie des ménages (AEM) (SCF-UK 2000) relève de ce type de méthode. Les enquêtes sur les ménages et les analyses intégrées des macro-indicateurs sont également utilisées comme alternative. Swindale et Bilinsky (2006) ont récemment mis au point une méthode fondée sur des indicateurs qualitatifs de pression alimentaire sur les ménages pour observer l'accès aux aliments. Cette méthode est appelée Echelle d'insécurité alimentaire des ménages (HFIAS). Parmi les preuves indirectes peuvent figurer les volumes de ventes au détail pour les marchés locaux, les prix des denrées sur le marché, la production agricole, les importations et bien d'autres facteurs pouvant inciter sur le pouvoir d'achat, l'accès social et/ou les disponibilités alimentaires de base (voir FAO/SICIAV 2002 pour une liste plus complète des indicateurs liés à l'accès aux aliments et les disponibilités alimentaires).

La diversité alimentaire

- **Importance:** Swindale et Bilinsky (2005), de l'Assistance technique pour l'alimentation et la nutrition (FANTA), observent que «la diversité alimentaire des ménages - le nombre de groupes d'aliments différents consommés sur une période de référence donnée - est un indicateur approché intéressant pour les raisons suivantes.
 - Une alimentation plus diversifiée est un résultat important à tous points de vue.
 - Une alimentation plus diversifiée est associée à un certain nombre d'effets plus positifs dans des domaines tels que le poids à la naissance, l'état anthropométrique des enfants et de meilleurs taux d'hémoglobine.
 - Une alimentation plus diversifiée est fortement liée à des facteurs tels qu'un niveau adéquat en énergie (kcal) et protéines, le pourcentage de protéines d'origine animale (protéines de haute qualité) et du revenu des ménages.

Une récente enquête sur la sécurité alimentaire et la nutrition menée au Darfour par le PAM a fait ressortir la valeur de la diversité alimentaire comme composante des analyses de sécurité alimentaire (PAM 2005).

- **Références/Sources:** Swindale et Bilinsky (2005) identifient douze groupes d'aliments principaux permettant le calcul du score de diversité alimentaire: les céréales, les racines et tubercules, les légumes, les fruits, la viande/volaille/abats, les oeufs, le poisson et les fruits de mer, les légumes secs/légumineuses/noix, le lait et les produits laitiers, les huiles/grasses, le sucre/miel et les produits divers. Une recherche menée par FSAU indique que la présence de trois groupes d'aliments ou moins dans le régime alimentaire est l'expression d'une situation critique (FSAU 2005).
- **Explication des seuils de référence de l'IPC:** l'IPC établit des distinctions générales de la diversité alimentaire pour les phases 2 et 3, respectivement de déficits de diversité alimentaire chroniques et aigus. Pour la phase 4, on utilise un seuil de référence numérique régulièrement inférieur à 2-3 groupes alimentaires.

- **Contraintes:** les mesures de diversité alimentaire n'incluent habituellement pas les quantités consommées. Il peut également y avoir, au fil du temps, des fluctuations importantes de la consommation de certains groupes alimentaires ce qui rend plus difficile l'extrapolation des données de l'enquête à des conclusions plus générales sur la situation de la sécurité alimentaire.

Tableau 8: Résultats de référence de l'IPC - Diversité du régime alimentaire

Résultats de référence	PHASE	Généralement en sécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modérée/limite	Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë	Urgence humanitaire	Famine/ Catastrophe humanitaire
		1A et 1B	2	3	4	5
Diversité du régime alimentaire		Régime alimentaire diversifié, de qualité et quantité constantes	Diversité insuffisante et chronique du régime alimentaire	Diversité très insuffisante du régime alimentaire	Consommation régulière de 2-3 grands groupes d'aliments ou moins	Caractéristique non définitoire

- **Méthodes potentielles:** la diversité alimentaire peut être calculée au moyen d'enquêtes nutritionnelles et estimée par des groupes de discussion, des entretiens avec les ménages et des entretiens avec les commerçants.

L'accès à l'eau et l'approvisionnement

- **Importance:** «L'eau est essentielle à la vie, à la santé, à la dignité humaine. Dans la plupart des cas, les principaux problèmes de santé sont causés par une hygiène insuffisante due au manque d'eau ou par la consommation d'eau contaminée» (Sphère 2004 p. 63). L'accès à l'eau et l'approvisionnement sont donc à la fois un indicateur direct (par des niveaux d'adaptation de base) et un indicateur indirect (en affectant l'utilisation adéquate des aliments) de la sévérité de la phase.
- **Références/Sources:** le manuel de Sphère identifie les quantités d'eau nécessaires pour différents besoins de première nécessité: l'apport minimal en eau (2,5-3 litres par jour), les pratiques d'hygiène de base (2-6 litres par jour), les besoins de base pour la cuisine (3-6 litres par jour) et un besoin en eau total combiné (7,5-15 litres par jour). Ces valeurs dépendent d'un certain nombre de facteurs locaux comme le climat, la physiologie individuelle et les normes socioculturelles.
- **Explication des seuils de référence de l'IPC:** l'IPC intègre l'accès à l'eau et l'approvisionnement dans toutes ses phases et identifie des seuils de référence spécifiques. L'IPC suit généralement les lignes directrices de Sphère pour les besoins de base et apporte quelques modifications à ces niveaux pour qu'ils correspondent aux classifications de la phase. La stabilité des Disponibilités en eau constitue un critère crucial supplémentaire.
- **Contraintes:** les besoins de base en eau repris dans l'IPC ne concernent que l'usage humain. Dans les sociétés pastorales en particulier, les besoins en eau du bétail augmenteraient de façon significative ces quantités et ils doivent être pris en considération pour les interventions. En outre, l'accès à l'eau et l'approvisionnement ne tiennent pas compte d'autres facteurs tels que le temps nécessaire et les distances à parcourir pour extraire l'eau. (Pour d'autres indicateurs clés de l'approvisionnement adéquat en eau, voir Sphère 2004 p. 63).

Tableau 9: Résultats de référence de l'IPC - Accès à l'eau/Disponibilités

Résultats de référence	PHASE	Généralement en sécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modérée/limite	Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë	Urgence humanitaire	Famine/Catastrophe humanitaire
		1A et 1B	2	3	4	5
Accès à l'eau / Disponibilités		Généralement adéquat, stable (> 15 litres par personne/jour)	Presque adéquat, instable (> 15 litres par personne/jour)	7.5 - 15 litres par personne/jour); satisfaction des besoins minimums obtenue par dilapidation des avoirs relatifs aux moyens d'existence	< 7.5 litres par personne/jour (uniquement pour consommation humaine)	< 4 litres par personne/jour

- **Méthodes potentielles:** puisque les sources d'eau sont moins nombreuses et plus simples que les sources d'aliments, il est relativement plus facile d'estimer les quantités utilisées soit par des ménages individuels (par des enquêtes ou des entretiens et groupes de discussion) soit par des communautés qui partagent toutes la même source d'eau (par exemple, les trous de forage, le transport d'eau par camion et les barrages) en estimant les quantités disponibles de la source par rapport au nombre de personnes composant la communauté. Cependant, cette méthode doit tenir compte du pouvoir d'achat.

Le dénuement et le déplacement

- **Importance:** bien qu'ils ne soient pas synonymes, le dénuement et le déplacement sont fortement liés à l'insécurité alimentaire grave, à la fois comme conséquence et comme cause. Lorsqu'elles doivent faire face à des pénuries alimentaires extrêmes, les familles sont susceptibles de migrer ou de vendre tous leurs avoirs et deviennent dès lors des familles démunies. Aussi, les personnes déplacées par la force, que ce soit à cause d'un conflit ou de menaces naturelles graves comme des inondations ou un tremblement de terre, perdent habituellement l'accès à leurs sources normales d'alimentation.
- **Références/Sources:** le dénuement est un état de pauvreté extrême résultant d'une recherche de moyens d'existence non durables. Cela signifie qu'une série de chocs et/ou de tendances ou de processus négatifs quant aux moyens de subsistance, érode les avoirs de ménages déjà pauvres et vulnérables jusqu'à ce qu'ils ne soient plus capables de subvenir à leurs besoins élémentaires, qu'ils manquent d'accès aux avoirs de production clés nécessaires pour sortir de la pauvreté et qu'ils deviennent dépendants de financements publics et/ou privés (Devereux 2003, p.11). On parle de déplacement lorsque «des personnes ou des groupes de personnes ont été obligés de fuir ou de quitter leur maison ou leur endroit de résidence habituel, en particulier comme conséquence, ou afin d'éviter les effets, d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme et de catastrophes naturelles ou humaines.» (UNHCR 2005). (Voir également Dasgupta 1993).
- **Explication des seuils de référence de l'IPC:** l'IPC intègre le dénuement/le déplacement dans les phases 3, 4 et 5. Alors que cette variable est difficilement quantifiable, vu la grande variété de situations, l'IPC établit des distinctions qualitatives utiles entre: «émergent et diffus» (qui comprend les étapes de départ et un modèle spatial incluant toujours l'intégration avec d'autres membres de la société), «concentré et en hausse» (qui est l'étape à laquelle les populations convergent vers des localités particulières (par exemple, des camps et des villes) créant du même coup de nouveaux problèmes sanitaires, de protection et sociaux et limitant les options d'accès/disponibilité des aliments) et «à large échelle et concentré» (description qualitative dont l'interprétation dépendra du contexte local).
- **Contraintes:** on assiste la plupart du temps à un éclatement des familles qui migrent. Les femmes et les enfants tombent dans le dénuement et sont déplacés alors que les hommes partent à la recherche de nourriture, de travail et, dans le cas des éleveurs, de pâturages. L'attention portée sur les populations déplacées ne devrait pas négliger les personnes se trouvant dans la même situation mais qui ne sont pas visibles dans les camps.

Tableau 10: Résultats de référence de l'IPC - Dénuement / Déplacement

Résultats de référence	PHASE	Généralement en sécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modérée/limite	Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë	Urgence humanitaire	Famine/ Catastrophe humanitaire
		1A et 1B	2	3	4	5
Dénuement/ Déplacement		Caractéristique non définitoire	Caractéristique non définitoire	Phénomène naissant/diffus	Phénomène concentré/en hausse	Phénomène concentré à grande échelle,

- **Méthodes potentielles:** les enquêtes sur les ménages, enquêtes auprès d'informateurs clés, les registres de camp, les enquêtes par photographies aériennes ainsi que d'autres systèmes de surveillance peuvent contribuer à l'analyse du dénuement et du déplacement.

La sécurité civile

- **Importance:** tout comme pour le dénuement et le déplacement, l'insécurité civile peut être à la fois la cause et l'effet de l'insécurité alimentaire. Lorsque les ressources se font rares, certaines populations peuvent avoir recours à la violence pour assurer un accès adéquat. Les conséquences de l'insécurité civile se font directement ressentir à travers la destruction ou les pillages des disponibilités alimentaires, la destruction des filières commerciales, les pertes en vies humaines et les infirmités.
- **Références/Sources:** Samarasinghe *et al.* (1999) élaborent une typologie des conflits incluant le niveau de violence et la nature du conflit (par exemple, la guerre civile, l'insurrection, le conflit social de longue durée, la guerre révolutionnaire et la guerre de succession). Le niveau de violence est divisé en deux types: 1) le conflit de forte intensité (violence caractérisée par des taux de létalité supérieurs à 1 000/an ou un déplacement considérable de la population supérieur à 5 pour cent, voire les deux à la fois) et 2) le conflit de faible intensité (violence caractérisée par des taux de létalité inférieurs à 1 000/an (mais supérieurs à 100) et un déplacement de la population inférieur à 5 pour cent. Si l'un de ces seuils est dépassé, il s'agit d'un conflit de forte intensité). Kummacher et Schmeidl (2001) décrivent les détails du système de surveillance des conflits de la Fondation suisse pour la paix. (Voir également FSAU (2006))
- **Explication des seuils de référence de l'IPC:** l'IPC intègre directement la typologie proposée par Samarasinghe et y apporte quelques nouveaux éléments, y compris: 1) les tensions instables et perturbatrices pour décrire la phase 2 et 2) la distinction entre les conflits limités et les conflits étendus, les premiers étant associés à une zone relativement petite et à un groupe social particulier et les derniers à une zone géographique vaste et changeante et à de multiples groupes sociaux.
- **Contraintes:** bien que les conflits aient un rapport direct avec les effets négatifs sur la sécurité alimentaire, il est également important de reconnaître que, la plupart du temps, certains groupes en tirent profit, aussi inacceptable que cela puisse paraître.

Tableau 11: Résultats de référence de l'IPC - Sécurité civile

Résultats de référence	PHASE	Généralement en sécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modérée/limite	Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë	Urgence humanitaire	Famine/ Catastrophe humanitaire
		1A et 1B	2	3	4	5
Sécurité civile		Paix prévalente et structurelle	Instable, tension perturbatrice	Conflit à portée limitée et de faible intensité	Conflit généralisé et de forte intensité	Conflit généralisé et de forte intensité

- **Méthodes potentielles:** pour autant que les conflits soient définis en termes de taux de létalité et de déplacements de population, les informations peuvent être tirées d'enquêtes de mortalité, enquêtes auprès d'informateurs clés, de statistiques officielles ou d'examen de sites funéraires. Les systèmes de surveillance des conflits sur le terrain, les sondages et les descriptions formulées par des personnes ressources peuvent aussi être utilisés.

Les stratégies d'adaptation

- **Importance:** les stratégies d'adaptation sont les comportements adoptés par les individus, les ménages ou les communautés face à une situation de détresse. La capacité de survivre à un choc est directement liée à la capacité d'un individu, d'un ménage ou d'une communauté à résister aux effets d'une menace ou d'un choc. Les niveaux d'adaptation constituent à la fois un indicateur observable de sévérité et un résultat puisque certains types d'adaptation impliquent la perte d'avoirs relatifs aux moyens d'existence.
- **Références/Sources:** bien que les stratégies d'adaptation varient fortement et aient diverses implications, MSF Hollande identifie trois niveaux principaux: 1) les stratégies d'assurance (stratégies d'adaptation réversibles, préservation des avoirs productifs, diminution des apports alimentaires, etc.), 2) les stratégies de crise (changement irréversible, menace sur les moyens d'existence futurs, vente des avoirs productifs etc.) et 3) les stratégies de détresse (pas d'adaptation, inanition et mort et disparition des mécanismes d'adaptation) (MSF 2005). L'Indice de stratégie d'adaptation (CSI), élaboré par CARE et le PAM, constitue une approche visant à quantifier les niveaux d'adaptation. «Le CSI mesure le comportement: ce que les gens font lorsqu'ils n'ont plus accès à suffisamment de nourriture. Il existe un certain nombre de réponses comportementales assez habituelles face à l'insécurité alimentaire - des stratégies d'adaptation en bref - auxquelles les individus ont recours pour gérer la pénurie alimentaire du ménage. Ces stratégies d'adaptation sont faciles à observer. Il est plus rapide, plus simple et moins onéreux de rassembler des informations sur les stratégies d'adaptation que sur les véritables niveaux de consommation alimentaire des ménages» (Maxwell *et al.* 2003). (Pour la dernière version du CSI, voir Maxwell *et al.* 2008).
- **Explication des seuils de référence de l'IPC:** l'IPC incorpore directement la typologie de MSF relative aux stratégies d'adaptation dans les phases 2, 3 et 4. Le CSI est aussi incorporé mais il faut noter que les seuils absolus ne sont pas interprétables avec le CSI. L'accent est placé sur les changements longitudinaux à partir d'un chiffre de référence plutôt que sur une analyse absolue (FSAU 2006).
- **Contraintes:** c'est lorsqu'il est analysé en comparaison avec des chiffres de référence que le CSI est appliqué le plus rigoureusement. Il est donc nécessaire de réaliser une évaluation rapide du CSI à plusieurs reprises au cours d'une crise. De plus, puisque les stratégies d'adaptation sont habituellement influencées par les systèmes de moyens d'existence, on obtient davantage de rigueur en développant un CSI spécifique de chaque type principal de moyens d'existence (FSAU 2006). Cependant, puisque le CSI est contextuel et est mieux comparé à lui-même (données de base), la comparabilité dans l'espace est limitée. L'ampleur des changements des données de base constitue néanmoins un indicateur de sécurité alimentaire efficace.

Tableau 12: Résultats de référence de l'IPC - Stratégies d'adaptation

Résultats de référence	PHASE	Généralement en sécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modérée/limite	Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë	Urgence humanitaire	Famine/ Catastrophe humanitaire
		1A et 1B	2	3	4	5
Stratégies d'adaptation		Caractéristique non définitoire	Stratégies d'assurance	Stratégies de crise; Indice de stratégie d'adaptation (CSI) > à la référence en hausse	Stratégies de détresse; Indice CSI nettement > à la référence	Caractéristique non définitoire

- **Méthodes potentielles:** le CSI est généralement une enquête rapide auprès des ménages menée indépendamment ou faisant partie d'une enquête plus vaste telle qu'une enquête nutritionnelle..

Les dangers

- **Importance:** Downing *et al.* (2001) définissent le danger comme étant un événement menaçant, ou la probabilité qu'un phénomène potentiellement préjudiciable survienne sur un laps de temps et une zone donnés. Cette question fait l'objet d'une discussion dans la section 4.4 de ce document. Tout comme la vulnérabilité, l'exposition aux dangers et les effets de ceux-ci entraînent un risque d'effets négatifs.

- **Références/Sources:** la menace persistante ou l'apparition de dangers peut mener à des perturbations successives dans les systèmes ce qui rend difficile la reprise ou l'obtention d'une sécurité alimentaire durable. Les dangers prennent des formes très diverses (naturelles: ouragans, inondations, sécheresse, tremblements de terre, cyclones, tsunamis, etc.; et socioéconomiques: fluctuations du marché ou commerciales, changements politiques, conflits, etc.).
- **Explication des seuils de référence de l'IPC:** en tant que caractéristiques de référence de la classification de la phase, les dangers sont importants car ils permettent d'établir des distinctions entre la **sécurité alimentaire générale** et l'**insécurité alimentaire modérée/limite**. Il convient de noter que les dangers sont aussi utilisés comme caractéristiques de référence cruciales des niveaux de **risques d'aggravation**, décrits dans la section 4.4. Étant donné les nombreux types de dangers et leurs multiples effets potentiels, l'IPC s'appuie sur une description générale établie comme repère permettant l'utilisation des dangers pour différencier les phases. L'IPC fait donc la distinction entre *une faible probabilité d'événements adverses et une faible vulnérabilité* d'une part et *des événements adverses récurrents et une haute vulnérabilité* d'autre part.
- **Contraintes:** un des défis de l'analyse du danger consiste à ne pas simplement établir un rapport sur l'événement mais d'analyser l'impact de cet événement sur la base des vulnérabilités d'un système de moyens d'existence particulier. En outre, même pour une aire géographique déterminée, un danger donné aura probablement des effets divers sur différents groupes sociaux.

Tableau 13: Résultats de référence de l'IPC - Dangers

Résultat typique de référence	PHASE	Généralement en sécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modérée/limite	Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë	Urgence humanitaire	Famine/ Catastrophe humanitaire
		1A et 1B	2	3	4	5
Dangers		Probabilité et/ ou vulnérabilité faibles à modérées	Récurrents, assortis d'une forte vulnérabilité	Caractéristique non définitoire	Caractéristique non définitoire	Caractéristique non définitoire

- **Méthodes potentielles:** chaque danger spécifique à sa propre méthode d'analyse. Cependant, en général, l'analyse historique de fréquence et des effets s'avère utile. Les dangers peuvent également être modélisés au moyen d'analyses spatiales des SIG (Système d'information géographique), d'analyses statistiques et d'autres méthodes.

Les conditions structurelles

- **Importance:** les causes structurelles de l'insécurité alimentaire, analogues aux causes sous-jacentes, sont souvent négligées en matière d'analyse et d'intervention. Les causes structurelles de l'insécurité alimentaire (en ce qui concerne tous les indicateurs d'impact de référence) font référence à des changements qui exigent une stratégie basée sur le long terme et à des changements/développements de structures de gouvernance, d'infrastructures, de politiques commerciales, de réglementations, de dégradation de l'environnement, etc. ainsi qu'à des questions structurelles sociales telles que les inégalités (de sexe et ethniques par exemple) la citoyenneté, le changement démographique, l'autonomisation politique, etc. Les situations humanitaires négligent souvent les questions structurelles à cause de l'importance accordée à la sauvegarde des vies et aux interventions immédiates. Toutefois, dans l'intérêt de la promotion d'une sécurité alimentaire durable, ces questions ne peuvent être ignorées. Dans le continuum «secours-développement», alors que la sauvegarde des vies occupe une extrémité du spectre, la prise en compte des obstacles structurels au développement se situe à l'autre extrémité.
- **Références/Sources:** Michael Watts (1983) a clairement souligné la nature structurelle de l'insécurité alimentaire dans le cas du Nigeria. Stephen Devereux (2003) a également montré comment les questions structurelles continuent de miner la sécurité alimentaire en Éthiopie. Les causes structurelles sont à la base de chacun des effets repris sur la liste des indicateurs d'impact de référence et, en tant que telles, la prise en compte des causes structurelles impose que l'analyse et l'intervention suivent une approche plus holistique dans chaque secteur.

- **Explication des seuils de référence de l'IPC:** l'IPC incorpore les conditions structurelles en tant que caractéristique de référence clé pour la phase de situation d'insécurité alimentaire modérée/limite, ce qui la distingue de la phase de situation généralement en sécurité alimentaire. Cependant, les questions structurelles sont présentes dans toutes les phases. Il est donc nécessaire de souligner que les causes structurelles de sécurité alimentaire doivent être analysées dans chaque phase du cadre stratégique d'intervention.
- **Contraintes:** même si l'IPC s'efforce d'être objectif et d'adopter une approche quantitative, il n'est pas facile de mesurer les questions structurelles et celles-ci varient fortement d'un endroit à l'autre.
- **Méthodes potentielles:** les méthodes pouvant être utilisées pour identifier les questions structurelles comprennent l'analyse faite à l'aide d'un «arbre à problèmes» et la révision des indicateurs cruciaux de l'Indice de développement humain, ainsi que d'autres enquêtes socioéconomiques.

Tableau 14: Résultats de référence IPC - Structurels

Résultat de référence	PHASE	Généralement en sécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modérée/limite	Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë	Urgence humanitaire	Famine/ Catastrophe humanitaire
		1A et 1B	2	3	4	5
Structurel		Caractéristique non définitoire	Entraves sous-jacentes prononcées	Caractéristique non définitoire	Caractéristique non définitoire	Caractéristique non définitoire

Les avoirs relatifs aux moyens d'existence

- **Importance:** comme il a été précisé précédemment, la sauvegarde des vies est considérée par tous comme un objectif stratégique important mais limité pour les interventions en matière de sécurité alimentaire et humanitaires. Il est aussi important de soutenir simultanément les moyens d'existence afin d'accroître la résilience, que d'améliorer le bien-être général des populations. La sécurité alimentaire est donc abordée par une approche holistique et durable et la probabilité de dépendance face à l'aide en est diminuée. De ce fait, la sauvegarde des moyens d'existence constitue un objectif stratégique en soi.
- **Références/Sources:** les avoirs relatifs aux moyens d'existence tels que définis par l'Approche relative aux moyens d'existence durables (AMED) sont divisés en six capitaux étroitement liés: humain (par exemple, l'éducation, la santé, la maladie, etc.), financier (par exemple, l'épargne, l'accès au crédit, l'accès aux transferts de fonds, etc.), social (la coopération, le sexe, l'autonomisation, etc.), physique (par exemple, les infrastructures telles que les ponts, les routes, les télécommunications, etc.), politique (par exemple, la représentation, la bonne gouvernance, etc.) et naturel (par exemple, les terres parcourues, la fertilité du sol, les fonds de pêche, les terres boisées, etc.) (DFID 2001, Frankenberger 1992). Les avoirs relatifs aux moyens d'existence peuvent se manifester au niveau familial, communautaire et national (c'est-à-dire les biens et les services publics).
- **Explication des seuils de référence de l'IPC:** alors qu'il est nécessaire, pour une application intégrale de l'AMED, d'analyser minutieusement la façon dont les six capitaux interagissent entre eux, ou par le biais d'institutions, pour créer des conditions relatives aux moyens d'existence générales, l'IPC incorpore les six capitaux d'une manière simple qui met l'accent sur leur accès, leur taux d'érosion, la possibilité qu'ils s'effondrent complètement et leur durabilité. Pour savoir si un changement par rapport à un avoir relatif aux moyens d'existence particulier peut déterminer la classification d'une phase, il est nécessaire de se pencher sur les taux d'utilisation et d'érosion et de vérifier si cet avoir constitue une importance vitale pour conserver les moyens d'existence d'un groupe de population.
- **Contraintes:** le concept d'avoirs relatifs aux moyens d'existence comprend un nombre presque infini de variables et change spectaculairement selon les systèmes de moyens d'existence. Il peut s'avérer difficile de conduire une analyse minutieuse sur un seul avoir et l'analyse d'avoirs multiples en devient dès lors plus complexe encore. En outre, le statut quantitatif d'un avoir particulier dépendra du niveau d'information nécessaire pour cet avoir. Néanmoins, les avoirs relatifs aux moyens d'existence font partie intégrante de l'analyse de la sécurité alimentaire et même une analyse offrant une «vue d'ensemble» apporte d'importantes contributions.

Tableau 15: Résultats de référence IPC - Avoirs relatifs aux moyens d'existence

Résultat de référence	PHASE	Généralement en sécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modérée/limite	Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë	Urgence humanitaire	Famine/ Catastrophe humanitaire
		1A et 1B	2	3	4	5
Avoirs relatifs aux moyens d'existence (5 principaux: humains, sociaux, financiers, naturels, physiques)		Utilisation généralement durable	Utilisation non durable accentuée	Épuisement critique et accéléré ou perte d'accès	Épuisement ou perte d'accès pratiquement total et irréversible	Perte totale effective; effondrement

- **Méthodes potentielles:** les avoirs relatifs aux moyens d'existence peuvent être étudiés à l'aide du cadre de l'AMED (DFID 2001, Maxwell 2003). Il existe également des méthodes spécifiques telles que les enquêtes auprès des ménages, les entretiens auprès des informateurs clés, les enquêtes socioéconomiques nationales, la cartographie des réseaux social et institutionnel, etc. (FSAU 2005). Une meilleure quantification du statut des avoirs relatifs aux moyens d'existence est un défi majeur pour le développement à venir de l'IPC.

4.3 Cadre stratégique d'intervention

Concepts

La valeur opérationnelle de l'IPC réside non seulement dans sa capacité à déterminer les différents niveaux de sécurité alimentaire sur la base de critères de référence cohérents, mais aussi dans sa capacité à lier explicitement cette classification à des interventions appropriées. Selon le niveau de la phase d'une zone donnée, le type d'intervention, la configuration et le niveau d'urgence seront différents. Dès lors, un **cadre stratégique d'intervention**, décrivant les composants cruciaux des interventions appropriées pour atténuer les situations de crise humanitaire et promouvoir la sécurité alimentaire, est associé à chaque phase. Le tableau suivant illustre les distinctions générales et les interventions stratégiques conseillées pour chaque phase.

Le cadre stratégique d'intervention est compatible avec l'Approche à deux volets (Pingali *et al.* 2005, Flores *et al.* 2005), la politique de la Communauté européenne de Liens entre le secours, la réhabilitation et le développement (LRRD) (CE 1996) et la notion de sauvegarde des vies et des moyens d'existence (Longley et Maxwell 2003, PAM 2005, PAM 2004, FAO 2003).

Il existe trois objectifs principaux:

- (1) *atténuer les effets négatifs immédiats*
- (2) *soutenir les moyens d'existence*
- (3) *traiter les causes sous-jacentes/structurelles*

Le cadre d'interventions traite à la fois des besoins immédiats et des interventions à moyen ou à long terme. Il incorpore dès lors aussi bien les interventions correspondant aux besoins élémentaires que les questions structurelles à long terme concernant la sécurité alimentaire et d'autres besoins sectoriels importants (tels que l'eau, la santé, le logement, l'assainissement, la protection, etc.). Alors que le cadre stratégique d'intervention n'y fait pas explicitement référence, les principes tels que l'équité, la durabilité, la justice et les droits de l'homme sont toutefois omniprésents.

L'analyse de la sécurité alimentaire s'encombre souvent d'analyses de la situation trop précises, ambiguës ou non comparables, alors que trop peu d'efforts analytiques sont consentis en faveur d'une compréhension minutieuse de la crise ou de l'exploration/hierarchisation du large éventail d'interventions potentielles. Un des objectifs fondamentaux de l'IPC consiste à faciliter une analyse basique du type, de la sévérité et de l'ampleur d'une situation afin que l'attention analytique soit davantage placée sur l'examen approfondi des opportunités et des contraintes spécifiques à la situation considérée.

Pour toute situation de crise, il est nécessaire de réaliser une analyse minutieuse afin de déterminer quelles sont les interventions les plus appropriées au regard des circonstances uniques de la situation. L'IPC est un outil récapitulatif destiné à l'analyse situationnelle, et le cadre stratégique d'intervention conduit à l'étape suivante de l'analyse de l'intervention.

Spécifications

Le Cadre stratégique d'intervention comprend, pour chaque phase de l'IPC, trois objectifs principaux: *atténuer les effets négatifs immédiats, soutenir les moyens d'existence et traiter les causes sous-jacentes et structurelles.*

Comme trois pales d'un avion à hélice, ces trois composants de l'intervention doivent être simultanément et entièrement pris en compte, sinon la promotion de la sécurité alimentaire durable sera vouée à l'échec (...tout comme l'avion s'écrasera si l'une des trois pales de l'hélice manque!). Les principes transversaux d'équité, de justice et de durabilité constituent quant à eux le moyeu de l'hélice.

À dessein, le cadre stratégique d'intervention ne constitue pas la norme du type particulier d'intervention nécessaire pour une situation donnée (cela devrait ressortir de l'étape d'analyse de l'intervention du continuum décrit dans la section 3.3). Il fournit plutôt simplement un cadre global qui assure l'identification des éléments de base d'une intervention holistique. Le tableau suivant identifie à la fois les points généraux sur lesquels le cadre stratégique d'intervention insiste pour chaque phase et un cadre global permettant d'atténuer les effets négatifs immédiats, de soutenir les moyens d'existence et de traiter les causes sous-jacentes et structurelles. De cette façon, le cadre stratégique d'intervention aide à guider, ou à entreprendre, une analyse plus approfondie des options d'intervention les plus appropriées pour une phase donnée.

Tableau 16: Cadre stratégique d'intervention IPC

Classification de la phase		Cadre stratégique d'intervention	
		Axe principal	Objectifs: <i>(1) atténuer les effets immédiats, (2) soutenir les moyens d'existence et (3) traiter les causes sous-jacentes)</i>
1A et 1B	Généralement en sécurité alimentaire	Investissement dans les systèmes de production de moyens d'existence, le commerce et les systèmes de distribution; soutenir le développement; traiter les questions d'équité et de durabilité	Appui stratégique aux groupes de population en situation d'insécurité alimentaire Investissement dans les systèmes de production alimentaire et économique Soutenir le développement des systèmes de moyens d'existence fondés sur des principes de durabilité, de justice et d'équité Prévenir l'apparition d'entraves structurelles à la sécurité alimentaire Plaidoyer
2	Insécurité alimentaire modérée/ limite	Mettre en place des filets de sécurité; interventions en vue de réduire les risques; soutenir les moyens d'existence; traiter les entraves structurelles	Élaborer et mettre en œuvre des stratégies pour renforcer la stabilité, la sauvegarde et la résilience des moyens d'existence, et réduire ainsi les risques Mettre en place des filets de sécurité alimentaire aux groupes à haut risque d'insécurité alimentaire Interventions pour une utilisation optimale et durable des avoirs relatifs aux moyens d'existence Mettre au point un plan de contingence Corriger les entraves structurelles à la sécurité alimentaire Surveillance étroite des indicateurs de résultats et de processus pertinents Plaidoyer
3	Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë	Interventions urgentes pour accroître l'accès et les disponibilités alimentaires à des normes minimales, et pour éviter la destruction des avoirs relatifs aux moyens d'existence.	Soutenir les moyens d'existence et protéger les groupes vulnérables Interventions stratégiques et complémentaires pour un accroissement immédiat de l'accès et des disponibilités alimentaires, ET pour soutenir les moyens d'existence Mise en place sélective d'un soutien sectoriel complémentaire (par exemple, eau, logement, hygiène publique, santé, etc.) Interventions stratégiques au niveau national et des communautés pour créer, stabiliser, réhabiliter ou protéger les avoirs prioritaires relatifs aux moyens d'existence Élaborer ou mettre en œuvre un plan de contingence Surveillance étroite des indicateurs de résultats et de processus pertinents Tirer parti de la crise pour corriger les causes structurelles sous-jacentes Plaidoyer
4	Urgence humanitaire	Interventions urgentes pour éviter la malnutrition grave, l'inanition et la perte irréversible des avoirs en améliorant l'accès et les disponibilités alimentaires, et les autres besoins essentiels à des normes minimales.	Protection urgente des groupes vulnérables Amélioration urgente de l'accès aux aliments au travers d'interventions complémentaires Mise en place sélective d'un soutien sectoriel complémentaire (par exemple, eau, logement, hygiène publique, santé, etc.) Protection contre la perte complète des avoirs relatifs aux moyens d'existence et/ou soutien en faveur de l'accès à ces avoirs Surveillance étroite des indicateurs de résultats et de processus pertinents Tirer parti de la crise pour corriger les causes structurelles sous-jacentes Plaidoyer
5	Famine / Catastrophe humanitaire	Protection très urgente des vies humaines par une assistance complète pour les besoins essentiels (par exemple nourriture, eau, logement, protection, ...)	Protection très urgente des vies humaines et des groupes vulnérables Assistance complète pour les besoins essentiels (par exemple, eau, logement, hygiène publique, santé, etc.) Révisions immédiates juridiques et de politiques là où elles sont nécessaires Négociations avec divers intérêts économiques et politiques Tirer parti de la crise pour corriger les causes structurelles sous-jacentes Plaidoyer

4.4 Risque d'aggravation

Concepts

Un des principaux objectifs de l'IPC consiste à permettre une alerte précoce opportune et efficace. L'alerte précoce est fondamentalement liée à l'analyse des risques. Autant les termes risque, danger, vulnérabilité, capacité, stabilité, résistance et résilience sont des concepts cruciaux de l'analyse de la sécurité alimentaire, autant leur interprétation et utilisation varient (Dilley et Boudreau 2001). Se basant sur le développement conceptuel de ces termes dans la sous-discipline risque/dangers de la géographie (White 1975, Turner *et al.* 2003), l'IPC rend ces concepts opérationnels et indique les implications spécifiques pour l'analyse de la sécurité alimentaire. En particulier, comme c'est le cas dans l'IPC, le terme risque fait explicitement référence au risque de passer d'une phase à une phase plus grave.

La formule suivante illustre une relation simplifiée entre le risque, le danger et la vulnérabilité:

$$\text{Risque} = (\text{Danger}) \times (\text{Vulnérabilité})$$

Le risque de résultat négatif (c'est-à-dire de passer à une phase plus grave) s'établit en fonction de la probabilité et de la sévérité d'un événement dangereux et son interaction avec la vulnérabilité (notamment l'exposition, la sensibilité et la résilience) du système face à cet événement dangereux spécifique. Dès lors, le risque s'accroît à mesure que le danger devient plus grave et que la vulnérabilité est élevée. Inversement, le risque diminue à mesure que le danger est moins grave et que la vulnérabilité est faible. Pour l'analyse de la sécurité alimentaire, il est fondamental d'adopter une approche orientée à la fois vers les stratégies de moyens d'existence et les avoirs relatifs aux moyens d'existence pour comprendre la vulnérabilité des populations à certains dangers particuliers, et le risque d'insécurité alimentaire qui en découle.

Risque: Crichton (1999) définit le risque comme la probabilité d'une perte dépendant de trois éléments: le danger, la vulnérabilité et l'exposition. Downing *et al.* (2001) définissent le risque comme des pertes probables (pertes en vies, personnes blessées, propriétés endommagées et perturbations de l'activité économique) dues à un danger particulier pour une zone donnée et sur une période de référence. Dans l'IPC, le risque a des implications particulières comme le spécifie le «risque de passer à une phase particulière de l'IPC plus grave».

Danger: Downing *et al.* (2001) définissent le danger comme un événement menaçant, ou la probabilité d'apparition d'un phénomène potentiellement préjudiciable pour une période et une zone données. Le risque de résultat négatif s'accroît à mesure que la sévérité d'un danger augmente.

Vulnérabilité: Turner *et al.* (2003) remarquent que: «la vulnérabilité ne s'inscrit pas seulement comme une exposition aux dangers (perturbations et difficultés), elle réside également dans la sensibilité et la résilience du système sur lequel ces dangers agissent.» (voir Annexe G pour des diagrammes détaillés illustrant cette relation). Brooks note que: «il est essentiel de souligner que nous ne pouvons parler de façon sensée que de la vulnérabilité d'un système spécifique face à un danger, ou un éventail d'événements adverses, spécifique.» (Brooks 2003 p. 3). La vulnérabilité est étroitement liée à l'aptitude des personnes ou des systèmes à faire face à un choc (Chambers 1991), à leur résistance (aptitude à supporter un choc), à leur résilience (aptitude à reprendre un état similaire après s'être relevé d'un choc) et à la stabilité du système. Le risque de résultat négatif s'accroît à mesure que la vulnérabilité augmente.

Capacité: la capacité est un concept que certaines organisations (le CICR par exemple) intègrent explicitement à l'analyse des risques afin d'attirer l'attention sur la capacité du système (capacités humaines, technologiques et institutionnelles) à faire face à un choc au moyen de mesures préventives, de mécanismes d'adaptation, ou en ajustant les stratégies de moyens d'existence. Le risque de résultat négatif diminue à mesure que la capacité augmente.

Composants d'un système d'alerte précoce efficace

Afin d'être efficaces pour la prise de décision, les systèmes d'alerte précoce doivent comprendre cinq dimensions principales: 1) la probabilité (quelles sont les chances que le problème apparaisse?), 2) la sévérité estimée (à quel point les choses peuvent-elles mal tourner?), 3) la justification (quelles sont les preuves disponibles pour étayer l'analyse de l'alerte précoce?), 4) l'intervention appropriée (quelle est l'intervention la plus prudente et la plus appropriée?) et 5) la planification dans le temps (quand le problème est-il susceptible de survenir?).

En tant qu'ensembles, les systèmes d'alerte précoces impliquent bien plus que simplement une classification claire comme c'est le cas pour l'IPC. Ils impliquent des réseaux institutionnels, l'identification d'indicateurs de priorité, des stratégies de communication, des questions de planification dans le temps, etc. Ces aspects et bien d'autres détails concernant les systèmes d'alerte précoce sont décrits dans le Déclenchement de l'alerte précoce du FEWS (Chopak 2000).

Spécifications

L'IPC combine les concepts de danger et de vulnérabilité pour formuler un jugement du risque spécifique quant à la probabilité de passer à une phase particulière plus grave. De cette façon, l'IPC apporte au risque un sens concret et donnant ouverture à l'intervention. Trois niveaux de Risque d'aggravation sont rendus opérationnels: la surveillance, le risque modéré et le risque élevé. Les principales dimensions sont précisées pour chacun de ces niveaux: la probabilité, la sévérité, les dangers de référence et les vulnérabilités, les implications pour l'action et la planification dans le temps. Les niveaux de risque s'appliquent à la classification de la phase existante pour une zone donnée.

Tableau 17: Niveaux de Risque d'aggravation

Risque d'aggravation	Probabilité	Sévérité	Description générale des dangers et variations dans les indicateurs de processus	Implications pour l'action
Surveillance	Inconnue/encore à définir	Sans Objet	<p>Dangers: Occurrence ou prévision d'occurrence d'événements adverses ayant un impact négatif sur les moyens d'existence en présence d'une vulnérabilité faible ou incertaine</p> <p>Indicateurs de processus: faible variation négative par rapport à la normale</p>	Surveillance étroite et analyse attentive
Risque modéré	Probabilité accrue/possible	Précisée par la classification de la phase prévue et indiquée par la couleur des rayures diagonales sur la carte	<p>Dangers: Occurrence ou prévision d'occurrence d'événements adverses ayant un impact négatif sur les moyens d'existence en présence d'une vulnérabilité modérée</p> <p>Indicateurs de processus: variation négative importante par rapport à la normale</p>	<p>Surveillance étroite et analyse attentive</p> <p>Préparation des plans de contingence</p> <p>Renforcement des interventions correspondant à la phase actuelle</p>
Risque élevé	Probabilité élevée: «plus probable qu'improbable»	Précisée par la classification de la phase prévue et indiquée par la couleur des rayures diagonales sur la carte	<p>Dangers: Occurrence ou risque élevée d'occurrence d'événements adverses ayant un impact négatif sur les moyens d'existence en présence d'une vulnérabilité élevée</p> <p>Indicateurs de processus: importantes et multiples variations négatives</p>	Mise en œuvre d'interventions préventives - avec urgence accrue pour les populations à haut risque

La **probabilité** diffère pour chaque niveau de risque:

- Pour la *surveillance*, la probabilité ne s'applique pas puisqu'il n'est pas encore clair ou certain que la dégradation de la situation survienne. Dans le cas de l'IPC, une zone est placée en situation de surveillance s'il existe des signaux indiquant des difficultés potentielles et/ou des faibles variations négatives dans les indicateurs de processus.
- Pour le *risque modéré*, il existe une probabilité «accrue» au dessus du niveau de risque habituel/normal. Bien que chacun connaisse à tout moment un certain degré de risque en matière de sécurité alimentaire, pour les zones en situation de **risque modéré**, les conditions suggèrent qu'il existe un risque plus grand, ou plus élevé, que la normale et que ce risque est un signe inquiétant pouvant conduire la situation à se dégrader.
- Pour le *risque élevé*, il existe une «forte probabilité», ou «plus probable qu'improbable», que le niveau de sévérité prévu soit atteint.

Le niveau de **sévérité** pour chaque niveau de **risque** dépend de l'analyse intégrée des dangers potentiels et de la vulnérabilité. Selon que les perspectives d'avenir soient plus ou moins mauvaises, le **Risque d'aggravation** peut comprendre les phases 3, 4 ou 5. (Le niveau de sévérité est représenté par la couleur des lignes diagonales dessinées sur la carte - voir les protocoles cartographiques).

Chaque niveau de **risque** comprend une **Description générale et une variation dans les indicateurs de processus** qui fournissent des repères pour la justification d'une déclaration d'alerte précoce. Cependant, il est important de remarquer que l'analyse du risque de l'impact des dangers et des indicateurs de processus exige une compréhension du système de moyens d'existence pour une zone donnée, ce qui permet l'analyse de la vulnérabilité. Selon la situation (type de danger et de système de moyens d'existence), les indicateurs de processus adéquats seront différents. Ils peuvent comprendre toutes les variables susceptibles d'affecter le pouvoir d'achat, l'accès social, l'approvisionnement en aliments de base ou d'autres besoins humanitaires élémentaires. Parmi celles-ci, par exemple, on trouve: les prix des denrées sur le marché, la production agricole, l'état du bétail, les tendances politiques, etc. Voir FAO/SICIAV (2002) et Riely *et al.* (1999) pour une liste exhaustive des indicateurs. En ce qui concerne les indicateurs de processus, une différence cruciale entre le risque modéré et le risque élevé réside dans le fait que, tandis que dans le premier cas on assiste à "de vastes variations négatives par rapport à la normale", le risque élevé incorpore la notion de "vastes variations négatives combinées", ce qui signifie que divers indicateurs se dégradent simultanément et rendent mutuellement la situation plus critique.

Chaque niveau de **risque** est associé à des **implications** générales **pour l'action**. Une analyse et une surveillance approfondies sont nécessaires à chaque niveau. Les niveaux de risque modéré et de risque élevé incluent aussi la mise en place de plans d'urgence, la promotion, l'accroissement des interventions nécessaires pour la phase donnée et la nécessité d'interventions préventives. La différence principale des implications pour l'action entre les niveaux de risque modéré et risque élevé concerne l'urgence accrue et les impératifs pour les populations en situation de risque élevé.

Finalement, la planification dans le temps de l'analyse prévue doit être explicite. Celle-ci dépendra de la situation particulière et devrait inclure à la fois la période de départ et la période finale anticipée du risque en question. Dans certains cas, elle se basera sur le cycle des saisons mais pas toujours (par exemple, des tensions civiles, des perturbations du marché et du commerce mondiaux, etc.). Ces informations sont récapitulées dans les protocoles cartographiques complémentaires.

5. OUTILS D'APPUI DE L'IPC

Afin d'accroître la rigueur et l'efficacité de la communication de l'IPC, FSAU a mis au point un ensemble d'outils complémentaires et d'appui. Ceux-ci comprennent:

A Les grilles d'analyse - un outil permettant d'organiser les preuves dans le but de défendre la classification de la phase de manière logique, transparente et accessible

B Les protocoles cartographiques - des conventions cartographiques standardisées apportant des informations essentielles à l'analyse situationnelle

C Les tableaux démographiques - une approche et un modèle standardisés permettant d'identifier le nombre de personnes faisant face à une situation de crise par limites administratives et systèmes de moyens d'existence

5.1 Grilles d'analyse

Concepts

Étant donné les conséquences profondes sur un vaste nombre de personnes (parfois des millions) et les multiples acteurs impliqués dans l'action humanitaire et de la sécurité alimentaire, quels que soient la méthode employée et le niveau de complexité de l'analyse, les résultats finaux devraient être intelligibles et ouverts à la critique. Si l'on souhaite atteindre les objectifs généraux de responsabilité et de transparence, il est crucial d'élaborer une grille simple qui organise les preuves soutenant les conclusions et les informations nécessaires à la définition d'une intervention efficace.

Cette **approche fondée sur la preuve** permet aux analystes, aux pairs et aux décideurs d'évaluer les conclusions de façon critique. Elle ouvre le processus analytique à la critique éclairée et soumet les résultats à un processus quasi judiciaire (c'est-à-dire un tribunal) dans lequel la démonstration de la «preuve à charge» incombe aux analystes.

Les **grilles d'analyse** sont conçues pour accroître la transparence et facilitent grandement l'accès aux données cruciales et la rédaction d'un rapport. Elles sont au service de trois objectifs principaux:

- (1) servir de repères pour une analyse rigoureuse et fondée sur la preuve
- (2) favoriser la transparence en documentant les informations cruciales pour la facilité d'accès et l'archivage historique
- (3) simplifier la rédaction de rapports et la création de présentations en fournissant les informations fondamentales de manière cohérente et logique

Spécifications

Les grilles d'analyse comportent trois parties:

- 1) la formulation de la classification de la phase,
- 2) les informations cruciales pour atténuer les effets immédiats et
- 3) les informations cruciales pour soutenir les systèmes de moyens d'existence et traiter les causes sous-jacentes.

1) La formulation de la classification de la phase: cette partie sert de guide pour définir: 1) la zone touchée, 2) la classification de cette phase particulière, (3) quels sont les indicateurs d'impact de référence applicables (à partir du tableau de référence de l'IPC), 4) les preuves directes étayant la classification et 5) les preuves indirectes étayant la classification. Les preuves sont tirées d'une pléthore de sources en fonction de la situation. Puisque les preuves ont des degrés de confiance variables, chaque élément de preuve est associé à un score de confiance de 1, 2 ou 3 suivant que cette preuve est très fiable, plutôt fiable ou non confirmée. Ces scores sont pris en considération lors de l'évaluation de la confiance générale de l'analyse.

Révision

La partie 1 de la grille d'analyse a été révisée et combine désormais les preuves directes et indirectes l'analyse du Risque d'aggravation est séparée de la Classification de la phase.
Pour explication, voir l'annexe H.

Tableau 18: Grille d'analyse IPC

Partie 1: Analyse de la phase actuelle/imminente et du Risque d'aggravation

Région analysée: (région, province, zone agro-climatique, zone de moyen d'existence etc.)		Période analysée:		
Indicateurs d'impact de référence (Tels que définis par le tableau de référence IPC)	Preuves directes et indirectes pour une Phase durant une période déterminée • Enumérez les preuves directes et indirectes (par ex. des proxies ou des indicateurs de processus) des effets (notez les preuves directes en gras) • Notez la source de preuve • Notez le niveau de fiabilité des preuves (1=non confirmées, 2=assez fiables, 3=très fiables) • Identifiez la classification de la phase pour chaque élément de preuve • Indiquez 'Non applicable' si le résultat ne s'applique pas à la situation	Classification de la Phase (Cochez ou mettez en gras la case adéquate)	Preuves du risque d'aggravation de la phase ou la magnitude (Indicateurs de dangers et de vulnérabilité) • Enumérez les preuves qui permettent de déterminer le risque • Source de la preuve • Taux de fiabilité des preuves (1=non confirmées, 2=assez fiables, 3=très fiables)	Niveau de risque (Cochez la case correspondant au niveau de risque approprié et la sévérité attendue, si garantie)
Taux brut de mortalité	•	<input type="checkbox"/> Généralement en sécurité alimentaire 1A <input type="checkbox"/> Généralement en sécurité alimentaire 1B <input type="checkbox"/> Insécurité alimentaire modérée/limite <input type="checkbox"/> Crise Alimentaire et des Moyens d'Existence Aiguë <input type="checkbox"/> Urgence Humanitaire <input type="checkbox"/> Famine/ Catastrophe Humanitaire		<input type="checkbox"/> Pas d'alerte précoce <input type="checkbox"/> Surveillance <input type="checkbox"/> Risque modéré o CAACME o UH o Famine/CH <input type="checkbox"/> Risque élevé o CAACME o UH o Famine/CH
Malnutrition aiguë	•			
Malnutrition chronique	•			
Maladie	•			
Accès aux aliments et Disponibilité alimentaire	• Accès aux aliments o Consommation o Pouvoir d'achat o Dépenses: o Accès social: • Disponibilités o Production o Canaux d'approvisionnement o Bilan céréalier • Autres informations			
Diversité du régime alimentaire	•			
Accès à l'eau et approvisionnements en eau	•			
Dangers / événements adverses	•			
Dénouement/ Déplacement	•			
Sécurité civile	•			
Stratégies d'adaptation/de survie	•			
Questions structurelles	•			
Dangers	•			
Avoirs relatifs aux moyens d'existence (5 capitaux)	•			

2) **Les informations cruciales pour atténuer les effets immédiats:** cette partie sert de guide pour définir: 1) les dangers immédiats pour chaque zone touchée, 2) les effets sur les stratégies de moyens d'existence, 3) la nature de l'insécurité alimentaire en termes d'accès, de disponibilité ou d'utilisation, 4) les caractéristiques et le pourcentage de la population en phase 3, 4 ou 5, 5) la tendance estimée, 6) les facteurs de risque à surveiller et 7) les possibilités d'intervention.

Tableau 19: Grille d'analyse IPC

Partie 2: Analyse des dangers immédiats, effets sur les stratégies des moyens d'existence et implications pour l'intervention immédiate

Région analysée: (région, province, zone agro-climatique, zone de moyen d'existence etc.)				Période analysée:			
ANALYSE						ACTION	
Classification de la Phase (cocher ou mettre en gras la phase de la partie 1)	Dangers immédiats (Forces majeures)	Problèmes directs de sécurité alimentaire (Accès, disponibilité, et/ou utilisation)	Effets sur les moyens d'existence (Description synthétique)	Population touchée (Caractéristiques & Pourcentage de la Population)	Tendance Prévue (Amélioration, Aucun changement, Aggravation, Signaux mixtes)	Facteurs de Risque à surveiller	Opportunités d'intervention (Intervention immédiate pour améliorer l'accès à l'alimentation)
<ul style="list-style-type: none"> ■ Généralement en sécurité alimentaire 1A ■ Généralement en sécurité alimentaire 1B ■ Insécurité alimentaire modérée/limite ■ Crise Alimentaire et des Moyens d'Existence Aiguë ■ Urgence Humanitaire ■ Famine/ Catastrophe Humanitaire 							

3) **Les informations cruciales pour soutenir les systèmes de moyens d'existence et traiter les causes sous-jacentes:** cette partie sert de guide pour définir: 1) les causes sous-jacentes pour chaque zone affectée, 2) les effets sur les capitaux/avoirs relatifs aux moyens d'existence, 3) la tendance estimée pour chaque avoir relatif aux moyens d'existence, 4) les facteurs de risque à surveiller et 5) les possibilités de soutenir les moyens d'existence et de traiter les causes sous-jacentes.

Tableau 20: Grille d'analyse IPC

Partie 3: Analyse des causes sous-jacentes, effets sur les avoirs relatifs aux moyens d'existence et opportunités pour l'amélioration de la situation à moyen et à long terme

Région analysée: (région, province, zone agro-climatique, zone de moyen d'existence etc.)			Période analysée:	
ANALYSE			ACTION	
Phase actuelle ou imminente (Cocher ou mettre en gras la case adéquate)	Causes sous-jacentes (Dégradation de l'environnement, sociale, mauvaise gouvernance, marginalisation, etc.)	Effet sur les avoirs relatifs aux moyens d'existence (Description Synthétique)	Tendance Prévue (En progrès, Aucun changement, Aggravation, Signaux mixtes)	Opportunités de soutenir les moyens d'existence et traiter les causes sous-jacentes (Politiques, programmes et/ou plaidoyer)
<ul style="list-style-type: none"> ■ Généralement en sécurité alimentaire 1A ■ Généralement en sécurité alimentaire 1B ■ Insécurité alimentaire modérée/limite ■ Crise Alimentaire et des Moyens d'Existence Aiguë ■ Urgence Humanitaire ■ Famine/ Catastrophe Humanitaire 		Capital physique:		
		Capital social:		
		Capital financier:		
		Capital naturel:		
		Capital humain:		
		Capital politique local:		

La plupart des informations comprises dans les grilles d'analyse sont communiquées sous forme de grilles récapitulatives au moyen des protocoles cartographiques.

5.2 Protocoles cartographiques

Concepts

Fondés sur les pratiques optimales de la cartographie de la pauvreté (Snel et Henninger 2002, Davis 2003), les protocoles cartographiques sont porteurs d'un grand nombre d'informations complexes de façon accessible (une carte) afin de faciliter la prise de décision et l'intervention. Ils sont spécialement conçus pour communiquer les éléments frappants de l'analyse situationnelle en plus de la classification de la phase elle-même. L'utilisation cohérente des protocoles cartographiques permet aux utilisateurs d'interpréter aisément des informations pourtant complexes. L'application des protocoles cartographiques favorise à l'analyse longitudinale qui permet d'observer le niveau d'amélioration ou de dégradation des situations de sécurité alimentaire d'une période à l'autre. Les Protocoles cartographiques élaborés pour l'IPC récapitulent les caractéristiques essentielles des informations de sécurité alimentaire pour favoriser une intervention efficace. Après tout une image vaut mieux que mille mots.

Spécifications

Les projections de la sécurité alimentaire de FSAU à la suite de la saison Deyr 2005/06, fournies en Carte 1 (FSAU 2006), constituent un exemple de protocoles cartographiques de l'IPC. Outre la démarcation spatiale des **phases** de l'IPC et des **niveaux de risque d'aggravation** de toutes les zones de Somalie, la carte fournit des informations supplémentaires sur les **attributs définitoires pour les zones en phase 3, 4 ou 5**. Le titre de la carte établit explicitement la période estimée pour l'analyse.

Les protocoles cartographiques destinés à illustrer ces informations comprennent:

- **La délimitation spatiale des phases de l'IPC:** au moyen de couleurs distinctes et suggestives, la carte délimite les zones sous les phases de l'IPC telles que *la sécurité alimentaire générale (1A et 1B), l'insécurité alimentaire modérée/limite, la Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë, l'urgence humanitaire, et la famine/catastrophe humanitaire.*

Bien que l'élément fondamental de l'analyse spatiale soit la zone relative aux moyens d'existence, l'étendue spatiale des diverses phases ne correspond pas nécessairement à une frontière conventionnelle (par exemple, une unité administrative, une zone relative aux moyens d'existence, un bassin hydrographique, une zone agro-écologique, etc.) Dès lors, les analystes doivent utiliser un large éventail de sources d'informations et de méthodes (les ensembles de données géographiques existants, l'imagerie satellite, les analyses spatiales des SIG, les enquêtes auprès d'informateurs clés, les groupes de discussion, les enquêtes auprès des ménage ou sur la nutrition, les observations de terrain, etc.) pour parvenir à la meilleure approximation possible quant à l'étendue spatiale d'une phase donnée.

- **Les niveaux de risque d'aggravation:** les **niveaux de risque** se divisent en trois types: la surveillance, le risque modéré et le risque élevé. Ceux-ci sont affichés au dessus de la couleur signifiant la classification de la phase et sont graphiquement représentés respectivement par des points, des lignes diagonales descendantes et des lignes diagonales ascendantes. La couleur de ces lignes diagonales indique le degré de sévérité estimé et est déterminée par la couleur de la classification de la phase correspondante.
- **Situations de crise prolongée:** en général, plus une crise se prolonge, plus il est essentiel de traiter les causes sous-jacentes ou structurelles si l'on veut que les interventions aient une chance de produire des effets positifs durables. Une frontière violette indique les zones où une situation de crise de phase 3, 4 ou 5, se maintient depuis plus de trois ans (même s'il s'agit d'un seuil arbitraire, il englobe plusieurs cycles saisonniers). En mettant ces zones en lumière, on obtient des informations sur le type d'intervention stratégique et on attire l'attention sur les «zones en situation d'urgence oubliées» pour lesquelles un sentiment de suffisance pourrait s'être installé.

Graphique 3: Délimitation spatiale, Risque d'aggravation et tendance prévue



Graphique 4: Définition des caractéristiques des zones touchées par la crise



• **Les attributs définitoires des zones en crise:** pour chaque zone potentiellement ou réellement en phase 3, 4 ou 5, il existe une boîte de légende reprenant les spécificités de la situation. Un symbole est attaché à chaque attribut définitoire:

- Magnitude Estimations de la population en Phase 3,4 ou 5
- Profondeur Pourcentage de la population dans chaque phase respective
- Qui - critères pour le ciblage social
- Pourquoi Principales causes immédiates et sous-jacentes
- Fréquence Récurrence de la crise au cours des 10 dernières années
- Confiance Niveau de confiance de l'analyse

Révision

Plusieurs protocoles cartographiques ont été révisés ou introduits: ainsi, «Tendance prévue» a été incluse dans la légende principale; la «Magnitude» est indiquée par la taille de la police, la «Profondeur» d'une crise est indiquée par un diagramme à barres qui montre le pourcentage de population dans les phases respectives, et la «Fréquence d'une crise» au cours des 10 dernières années. Pour explication, voir l'annexe H.

Graphique 4

La légende principale est générique alors que les boîtes de légende comprennent les attributs spécifiques de la zone en crise. Les attributs de «Qui» et «Pourquoi» peuvent être extrapolés de la liste établie pour inclure les plus pertinents dans une situation donnée.

5.3 Tableaux démographiques standardisés

Concepts

L'IPC n'est pas une méthode et n'offre pas, en soi, de repère sur la manière d'estimer le nombre de personnes en situation de crise. Il existe de nombreuses façons d'y parvenir. Quelle que soit la méthode utilisée pour établir des estimations démographiques, il est nécessaire de représenter les conclusions de façon cohérente et significative.

Il existe cependant une importante distinction dans la façon dont l'IPC représente les chiffres démographiques par rapport à d'autres méthodes communes. L'analyse présente souvent le «nombre de personnes dans le besoin» (par exemple, le nombre de personnes ayant besoin d'aide alimentaire, d'eau, de soins de santé, de services, etc.). Néanmoins, l'IPC ne tire pas de telles conclusions et stipule simplement le nombre de personnes estimées en phase 3, 4 ou 5 - sans juger à priori si elles sont dans le besoin ou pas (en termes de transfert de ressources). En accord avec l'accent placé sur l'analyse situationnelle plutôt que sur l'analyse de l'intervention, les tableaux démographiques apportent les informations de base aux décideurs qui, moyennant une analyse approfondie des options d'intervention potentielles, peuvent dès lors décider si la situation de crise peut être atténuée par le biais de moyens autres que le transfert de ressources (par exemple, le changement politique, les négociations, les interventions sur le marché, etc.) ou par le transfert de ressources (par exemple, l'aide alimentaire, l'aide financière, etc.) ou une combinaison des deux. Des tableaux démographiques fondés sur les besoins spécifiques par secteur seraient utiles et complèteraient ceux déjà utilisés par l'IPC.

Spécifications

Les tableaux démographiques identifient les nombre estimé de personnes en phase 3, 4 ou 5 (y compris celles en situation de risque élevé) par limites administratives (par exemple, des régions, des quartiers, etc.), par zones relatives aux moyens d'existence, par les principaux systèmes de moyens d'existence. Le pourcentage de la population dans chaque phase est aussi stipulé. L'exemple ci-dessous illustre les tableaux démographiques par région en Somalie. L'utilisation abondante de notes de pied de page fournit des explications plus détaillées sur les sources et les interprétations lorsque cela s'avère nécessaire (voir FSAU 2005 pour un exemple plus complet d'estimations démographiques).

Tableau 21A: Population estimée par région en situation d'urgence humanitaire (UH) et de crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë (CAACME), y compris les groupes à haut risque

Régions touchées	Population estimée des régions affectées ¹	Population estimée en situation de CAACME et UH		
		Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë (CAACME) ²	Urgence humanitaire (UH) ²	Total en situation de CAACME ou UH en % de la population de la région
Nord				
Bari	235.975	45.000	0	19
Nugal	99.635	20.000	0	20
Sanag	190.455	55.000	0	29
Sool	194.660	50.000	0	26
Togdheer	302.155	40.000	0	13
Littoral (pêche)		20.000		
SOUS-TOTAL	1.022.880	230.000	0	22
Centre				
Galgadud	319.735	40.000	0	13
Mudug	199.895	20.000	0	10
SOUS-TOTAL	519.630	60.000	0	12
Sud				
Bakol	225.450	45.000	105.000	67
Bay	655.686	135.000	395.000	81
Gedo	375.280	80.000	180.000	69
Hiran	280.880	55.000	0	20
Juba inférieur	329.240	60.000	115.000	53
Juba moyen	244.275	50.000	120.000	70
SOUS-TOTAL	2.110.811	425.000	915.000	63
TOTAL	3.653.321	715.000	915.000	45

 Tableau 21B: Tableau Récapitulatif ²

Chiffres de population évaluée et contingente en situation de CAACME ou UH	1.630.000	22 ⁶
Populations urbaines dans les zones en crise du sud ³	30.000	1 ⁶
Populations évaluées, urbaines & contingentes combinées en situation de CAACME et UH	1.700.000 ⁴	23 ⁶
Nombre estimé de personnes déplacées ⁵	400.000	6 ⁶
Population totale estimée en situation de crise	2.100.000	29 ⁶

¹ Source: OMS 2004. Notez qu'il s'agit uniquement des chiffres de population dans les régions affectées. Le PNUD a récemment publié des chiffres de population au niveau régional pour 2005. Toutefois, ces estimations n'ont pas été finalisées et ne sont donc pas utilisées dans cette analyse.

² Les chiffres d'estimation sont arrondis aux cinq mille les plus proches, sur la base de la population résidante, sans tenir compte des migrations en cours ou prévues, et comprennent la population à haut risque de situation de Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë ou d'urgence humanitaire (estimée à 210.000) aux fins de planifications.

³ Grossièrement estimées à 30% et 20% de la population urbaine des zones en situation de Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë respectivement.

⁴ Le nombre exact est de 1.660.000, mais il est arrondi à 1.700.000 aux fins de planification grossière et faciliter la communication.

⁵ Source: UN-OCHA mise à jour avril 2004 (376.630) et carte UNHCR des personnes déplacées dans leur propre pays, décembre 2005 (407.000), arrondi à 400.000 en guise d'estimation.

⁶ Pourcentage de la population totale de Somalie estimée à 7.309.266 (OMS 2004).

6. CONCLUSION

Ce manuel fournit une explication générale de l'IPC ainsi que des directives techniques spécifiques pour sa bonne utilisation. Il existe beaucoup d'arguments qui confirment la nécessité de ce type de système de classification et la façon dont l'IPC répond à des enjeux clés en matière d'analyse situationnelle de la sécurité alimentaire.

Dans le contexte de la Somalie, l'IPC a démontré de façon cohérente qu'il constitue un instrument efficace pour améliorer l'analyse et fournira des informations nécessaires à la mise en œuvre des interventions. Il a fait ses preuves dans plusieurs types de crises différents (par exemple, une sécheresse qui s'installe progressivement et des crises économiques, ainsi que dans les cas d'inondations brusques, d'insécurité civile et du tsunami). L'IPC a également réussi à attirer l'attention sur certaines «crises oubliées» et à mobiliser les ressources qui permettront de soutenir les moyens d'existence. Toutefois, l'aspect le plus intéressant de l'IPC est peut-être sa capacité de permettre une analyse comparative dans l'espace et dans le temps. Il permet de comparer une crise avec une autre dans un endroit différent et de suivre son évolution au cours du temps.

Du point de vue de la prise de décision en matière d'action de sécurité alimentaire pour la Somalie, l'IPC a constitué un élément intégral et d'orientation pour la planification. Des organismes des Nations Unies, des O.N.G., ainsi que l'agence gouvernementale ont utilisé l'IPC pour orienter la planification locale, mais l'IPC a également été utilisé par la procédure d'appel commun des Nations Unies afin de servir de guide à la planification des interventions et aux appels de fonds.

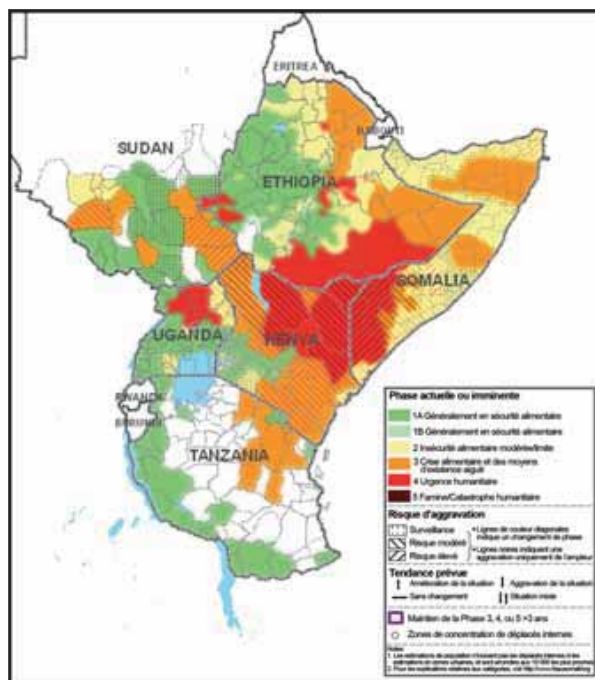
L'IPC a été présenté et analysé dans des douzaines de réunions organisées à des niveaux très différents, allant d'ateliers entre analystes et personnel sur le terrain aux réunions du comité permanent interinstitutionnel à l'échelon mondial. Le développement de l'IPC est le résultat d'un processus itératif qui a duré deux ans et qui s'est inspiré directement des commentaires constructifs réalisés lors de ces réunions. Certaines des questions fréquemment posées lors de ces présentations, ainsi que les interventions correspondantes, sont détaillées dans l'annexe B. C'est pourquoi les auteurs espèrent que l'IPC contribuera aux efforts déployés à l'échelon mondial pour harmoniser et améliorer l'analyse des crises humanitaires et de la sécurité alimentaire en vue de l'action. La version actuelle de l'IPC doit être considérée non seulement comme une plate-forme utilisable aujourd'hui, mais aussi comme un document d'analyse devant faire l'objet d'une révision critique et d'amélioration pour rédiger de nouvelles versions.

6.1 Possibilités de réplcation et d'expansion

Lors de la sécheresse transfrontalière qui a touché le Kenya, l'Éthiopie et la Somalie en 2005/2006, il a fallu mener une analyse comparative dans toute la région et l'IPC a été utilisé lors de plusieurs réunions techniques régionales afin d'harmoniser l'analyse de chaque pays. Cette analyse a été très utilisée par les gouvernements, les bailleurs de fonds, les Nations Unies/les ONG et les médias et a permis d'obtenir un financement adéquat, une planification stratégique et une action de plaidoyer.

Après le forum sur les perspectives climatiques de la grande Corne de l'Afrique, FSAU, FEWS NET, le PAM et plusieurs représentants ministériels de la région de la grande Corne d'Afrique ont utilisé l'IPC pour interpréter les prévisions climatiques dans une perspective de sécurité alimentaire. Bien que l'analyse résultant de cette démarche soit encore expérimentale et sous forme de projet (étant donné la nécessité de chercher un consensus technique au sein de chaque pays et d'appliquer rigoureusement l'analyse basée sur l'épreuve), ce simple projet est très significatif à la fois du point de vue analytique et du fait qu'il fait la preuve du potentiel de l'IPC pour fournir des informations nécessaire à l'analyse régionale et à l'intervention. La carte ci-dessous est un résultat pilote de ce processus.

Carte 2: Projection de la sécurité alimentaire dans la Grande Corne de l'Afrique, juillet à décembre 2006 - basé sur un scénario de pluviométrie inférieur à la normale (mars 2006)



Le groupe de travail régional sur la nutrition et la sécurité alimentaire de la Grande Corne de l'Afrique a adopté l'IPC afin de disposer d'un instrument de comparabilité et d'améliorer la rigueur analytique dans toute la région. En juin 2006, la FAO et FEWS NET ont coparrainé un atelier technique régional au nom du groupe de travail sur la nutrition et la sécurité alimentaire pour produire des résultats de l'IPC dans sept pays de la Grande Corne d'Afrique. Des analystes gouvernementaux, des organismes des N.U. et des ONG sont venus des différents pays et ont travaillé sur les grilles d'analyse finale de la classification d'une phase. Les participants ont effectué une révision critique du processus et ont identifié trois grands messages: 1) que l'IPC a de fortes possibilités d'être adopté dans les différents pays; 2) qu'il faut assurer une plus grande diffusion de l'IPC entre les agents nationaux afin de gagner leur adhésion; et 3) qu'il est plus efficace, sur le plan technique, d'appliquer d'abord l'IPC à l'échelon national (avec un groupe de travail plus représentatif), pour ensuite l'intégrer à une analyse régionale.

L'IPC a été conçu sur la base de normes reconnues à l'échelon international et s'est inspiré de méthodologies et de systèmes d'information existants. L'IPC peut donc être adopté dans le cadre des systèmes actuels moyennant quelques ajustements mineurs et être utilisé comme composante «additionnelle». L'IPC regroupe l'information généralement requise pour une analyse de situation mais les organisations et organismes peuvent, à titre individuel, souhaiter adapter l'utilisation finale des résultats de l'IPC en fonction des objectifs et des intérêts qui leur sont propres tout en utilisant les résultats de l'IPC comme plate-forme commune.

Pour faire en sorte que l'IPC favorise le consensus technique, il est préférable de l'appliquer au niveau national et faire appel ou créer une instance dont l'objectif sera de chercher à établir une coordination technique et un consensus. Ce type d'instance existe déjà dans la plupart des pays (par exemple les Comités d'évaluation de la vulnérabilité en Afrique australe, le Groupe de pilotage de la sécurité alimentaire au Kenya, la Préparation aux catastrophes et la prévention en Éthiopie, le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) en Afrique occidentale, le Forum sur l'analyse des moyens d'existence au sud du Soudan, etc.)

6.2 Enjeux et évolution pour l'avenir

L'IPC, appliqué à grande échelle, pourrait grandement contribuer à rationaliser davantage l'aide humanitaire et faire en sorte qu'elle parvienne à ceux qui en ont le plus besoin et que les ressources soient utilisées de façon efficace. Il faudra toutefois, pour garantir l'intégrité technique du système, maintenir une approche rigoureuse, fondée sur les preuves. À terme, l'utilisation de l'IPC pourrait se voir compromise si les utilisateurs classifient des situations sans fondements suffisants (par l'apport de preuves directes ou indirectes) et les grilles d'analyse ont été conçues pour promouvoir une analyse rigoureuse.

L'IPC devrait bientôt faire l'objet de développements et de révisions. La FAO encourage les réactions critiques vis-à-vis de l'IPC et prévoit la publication d'une version révisée du manuel en 2009. Ceci sera possible par le biais d'un retour d'informations techniques relatives à ce Manuel, ainsi que par la réalisation d'applications pilotes et expérimentales dans différents contextes nationaux et régionaux.

La vision globale de l'IPC s'inscrit dans le cadre des efforts actuellement en cours, tels que l'Initiative sur les principes et bonnes pratiques pour l'aide humanitaire (GHD), SMART, les mesures de référencement et de suivi humanitaire et le Projet Sphère afin de contribuer à une harmonisation accrue de l'analyse de l'action humanitaire et de la sécurité alimentaire. Le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires (CERF), récemment créé, a besoin d'éléments qui servent de base à une prise de décision objective en matière d'aide humanitaire et l'IPC peut parfaitement répondre à ce besoin.

Pour parvenir à un tel niveau d'harmonisation, l'ensemble de la communauté concernée par l'aide humanitaire et la sécurité alimentaire doit se rencontrer au sein d'instances comme le Comité permanent interinstitutionnel afin de réaliser un travail de révision technique et parvenir à système commun de classification qui obéisse aux normes internationales, puisse s'adapter à un large éventail de situations et de contextes et s'avère pratique sur le terrain. L'espoir de ses auteurs est que l'IPC contribue à ce débat et à cette évolution.

ANNEXE A

Liste choisie d'instances durant lesquelles l'IPC a été présenté

Au cours des deux dernières années, le développement de l'IPC a été axé au premier chef par les réalités quotidiennes de l'analyse appliquée mais il a été aussi présenté à une douzaine de manifestations diverses telles que des réunions et des ateliers. Chacune de ces présentations a suscité un vif intérêt et un retour d'information constructif qui a directement alimenté la mise au point de l'IPC. Certaines de ces manifestations sont énumérées ci-après. Cette liste est suivie d'une série de réponses aux questions les plus fréquentes.

Réunions du groupe d'intervention humanitaire en Somalie (Nairobi)
 Réunions sur le développement rural et la sécurité alimentaire en Somalie (Nairobi) FSAU Ateliers d'analyse (Somalie)
 OCHA GHA Ateliers régionaux de développement de scénario. (Nairobi)
 OCHA GHA Ateliers régionaux sur la procédure d'appels communs (CAP) (Nairobi) GHA Conférences de presse sur la crise de la sécheresse (Nairobi)
 GHA Forum sur les perspectives climatiques (Nairobi) UNICEF Atelier régional (Nairobi)
 GHA Réunions du groupe de travail sur la nutrition et la sécurité alimentaire (Nairobi) Atelier sur la pratique du HEA Save the Children (Nairobi)
 FAO Atelier de coordinateurs de crise (Nairobi)
 FAO ESAF Atelier pour le personnel hors siège (Rome) FAO/PAM Atelier sur le cadre d'analyse des besoins (Nairobi)
 FAO Séminaire sur les moyens d'existence durable (Rome)
 FAO Séminaire de la Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation (Rome) FAO Atelier sur l'évaluation des besoins d'urgence (Nairobi)
 WFP ODAN/VAM Séminaire (Nairobi)
 GHA Atelier d'analyse transfrontalière (Nairobi) FEWS NET Atelier II (Johannesburg)
 Atelier de révision de la méthodologie du Comité d'évaluation de la vulnérabilité en Afrique australe (Johannesburg)
 Atelier du SICIAV pour l'Asie (Bangkok)
 USAID GHA Atelier régional d'analyse (Nairobi)
 Soixante-quatrième réunion du Comité permanent interorganisation (Rome) Lancement de l'appel de la région du GHA aux représentants permanents des pays donateurs (Genève)
 Forum européen sur les lois, les normes et les principes internationaux pour les interventions en cas de crise (IDRL) RC/RC Sociétés nationales, ONU et OI et ONG, cadres dirigeants de la Fédération IFRC
 PAM SENAC Réunion du Bureau (Rome) Réunion de l'ALNAP (Nairobi)
 Oxfam RU (Oxford)
 Sommet mondial de l'alimentation - Conférence sur la sécurité alimentaire (Rome)
 Séminaire technique sur l'intégration de l'information socio-économique et de télédétection aérienne aux fins des analyses de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité (Ispra, Italie)

ANNEXE B

Foire aux questions

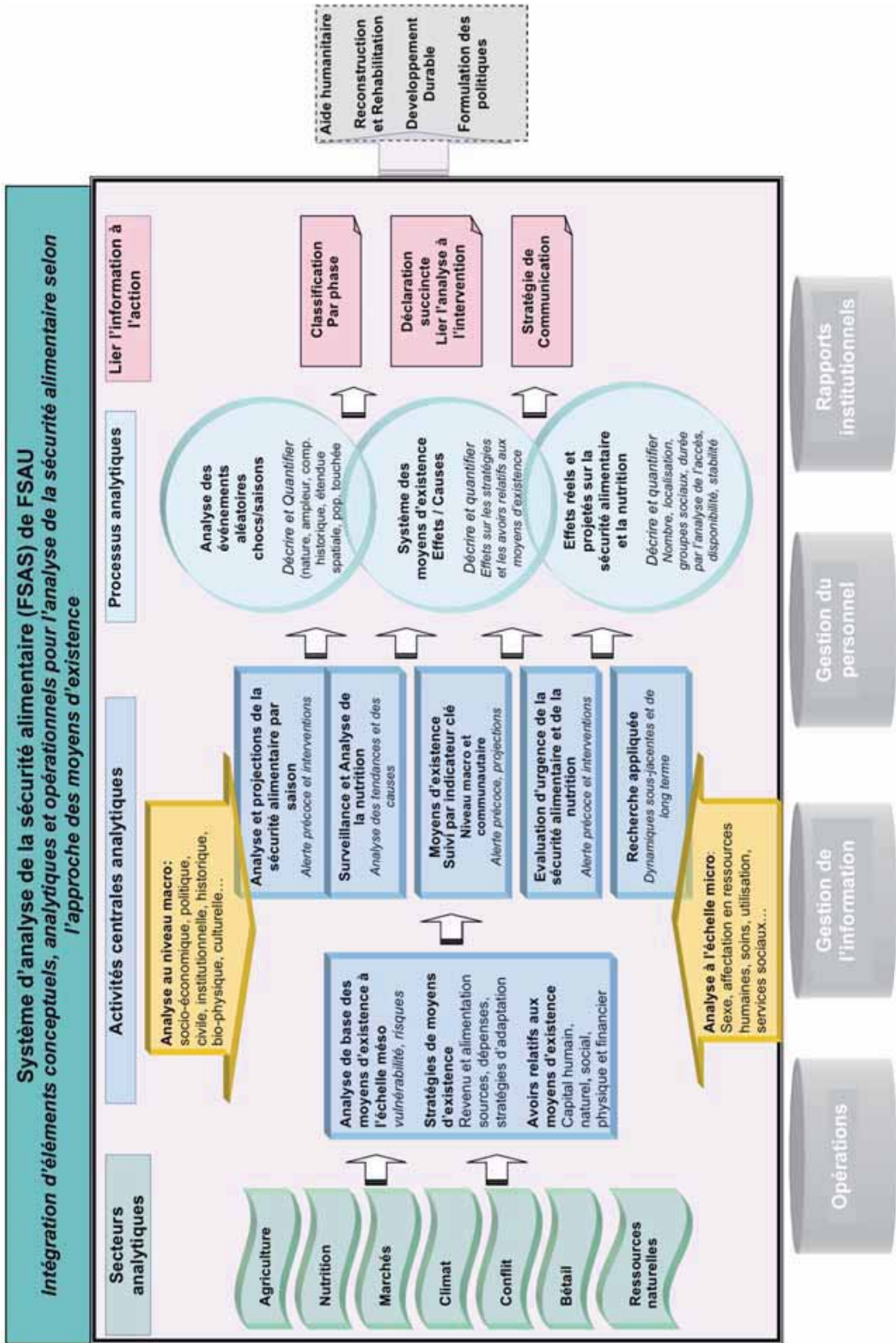
- L'IPC est-il trop complexe du point de vue technique pour les décideurs?*** Bien que tout système de classification présente un certain degré de complexité, les expériences réitérées (plus d'une centaine) de l'utilisation de l'IPC (plus d'une centaine) pour décrire la situation de la sécurité alimentaire en Somalie et dans la région de la Corne de l'Afrique démontrent que celle-ci ne présente pas de problèmes pour un vaste éventail d'analystes et de hauts responsables de la prise de décision (y compris des Présidents, des Secrétaires permanents, des Ministres, l'Envoyé spécial, le Secrétaire général adjoint des Nations Unies pour les affaires humanitaires et des dirigeants de l'Organisation des Nations Unies, d'ONG et d'organismes donateurs). Bien au contraire, tous ces décideurs ont, sans exception, facilement compris l'enjeu principal de l'IPC, sa logique sous-jacente et ses implications en termes d'action. En outre, de nombreux membres des moyens de communication (Reuters, AP, BBC, VOA, CNN, IRIN, Le Monde, Financial Times et autres) ont positivement évalué le rôle de l'IPC en tant que moyen de communication efficace auprès du grand public. L'IPC repose, certes, sur différents niveaux d'analyses complexes mais l'analyse de la situation et les implications en termes d'action sont présentées de manière simple. Cette accessibilité à grande échelle favorise l'émergence d'un consensus technique non seulement entre les analystes mais aussi avec d'autres parties prenantes. L'IPC ressemble à un arbre doté d'une structure radicaire complexe (analyse) qui constitue l'assise d'un tronc beaucoup plus simple (la classification de la situation).
- Que se passe-t-il si certains indicateurs d'impact de référence sont atteints et pas d'autres?*** Le principe général de l'IPC n'est pas basé sur des seuils et des références, mais au contraire sur l'interprétation que font les analystes de toutes les preuves disponibles par rapport aux indicateurs d'impact de référence de l'IPC. Cette approche fondée sur «la convergence des preuves» diffère d'autres perspectives basées sur des délimitations claires établies par des indicateurs limités. L'objectif idéal étant d'avoir des seuils rigoureux et mesurables pour définir les classifications en en phase, d'un point de vue pratique et de travail sur le terrain (notamment les problèmes de la complexité de la crise, de la complexité des moyens d'existence, de l'urgence de l'information, de la disponibilité très variable des données, de la capacité d'analyse, etc.) il est éminemment plus pratique de classer l'ensemble des situations de sécurité alimentaire dans le cadre d'une approche fondée sur la convergence des preuves. Les plus orthodoxes sur le plan académique pourraient insister sur les seuils absolus mais cette approche n'est pas toujours possible sur le terrain. L'IPC permet d'établir une passerelle entre les seuils acceptés sur le plan académique et international et le caractère pratique du travail sur le terrain.
- Que se passe-t-il si la variation de la sévérité est plus importante dans une zone déterminée que dans plusieurs zones?*** La cartographie des zones a pour but de dresser un bilan de la situation générale dans une zone déterminée à des fins de planification; il existe certes de grandes variations dans une zone déterminée qui pose effectivement des problèmes spéciaux en termes d'analyse et de ciblage de l'aide humanitaire. L'IPC permet de gérer relativement bien à cette difficulté 1) en identifiant, dans une zone géographique, les groupes sociaux spécifiques qui se trouvent en situation de risque et 2) en identifiant, chaque fois que nécessaire, le nombre de personnes se trouvant en condition d'urgence humanitaire ainsi que les crises alimentaires et de moyens d'existence aiguës, si elles se présentent simultanément dans une même zone. Même pour des zones classifiées comme présentant «généralement une sécurité alimentaire», l'IPC reconnaît que des poches d'insécurité alimentaire peuvent subsister et que, dans le cadre de stratégies d'intervention, la première action de la liste est précisément de cibler ses poches. Si une analyse d'une petite zone s'avère nécessaire, il est également possible d'appliquer l'IPC à des zones géographiques limitées qui peuvent aller jusqu'à l'échelle d'un village en particulier.
- Ne suffirait-il pas de suivre les résultats mesurés en fonction des indicateurs de nutrition?*** Non. En ce qui concerne les indicateurs de nutrition, l'IPC s'applique de façon explicite sur cette information mais, et ceci est très important, non pas de façon exclusive. Ceci est très important d'un point de vue à la fois pratique (étant donné que les données relatives à la nutrition ne sont pas toujours disponibles et que les besoins doivent être triangulés avec d'autres informations relatives à la sécurité alimentaire), que d'un point de vue conceptuel (il est admis que la nutrition est un indicateur d'impact tardif de la sécurité alimentaire, ce qui implique que des interventions basées uniquement sur ce genre d'information va probablement soit 1) être trop tardive pour sauver des vies qui auraient pu être sauvées et/ou 2) faire perdre l'occasion (voire la nécessité absolue) d'amorcer des interventions appropriées à un stade antérieur de façon à prévenir la destruction des moyens d'existence et, par conséquent, de tomber dans le piège de la pauvreté. C'est pourquoi l'IPC s'inspire des données relatives à la nutrition mais aussi d'indicateurs qui permettent d'établir une triangulation et qui fournissent les premiers signes de l'imminence d'une crise.
- L'IPC peut-il être appliqué dans des contextes nationaux ou des cellules globales d'analyse et de collecte de données comme FSAU n'existe pas?*** Oui. FSAU fonctionne dans un contexte où le gouvernement central n'est pas en mesure de maintenir et de fournir des séries statistiques de base et où l'accès sur le terrain est souvent limité en raison de restrictions relevant de la sécurité. La plupart des pays du monde collectent des informations qui peuvent être utilisées

pour appuyer le fonctionnement de l'IPC. En outre, dans certains pays où les crises sont récurrentes, une pléthore d'organismes des Nations unies et d'ONG. mènent régulièrement des enquêtes et possèdent des systèmes de surveillance qui peuvent également être bénéfiques à l'IPC. L'enjeu consiste à utiliser ces données existantes et d'en tirer le meilleur parti tout en accordant la priorité aux efforts futurs de collecte des données de façon à en assurer l'utilisation la plus efficace possible.

- *Étant donné que l'IPC a été mis au point dans le contexte de la Somalie, n'est-il pas trop spécifique à la Somalie?* Non. Les concepts et les indicateurs d'impact de référence de l'IPC sont tirés explicitement de normes reconnues à l'échelon international (par exemple, les normes Sphère) dont l'applicabilité est la même partout dans le monde. L'existence de contextes différents va néanmoins exiger une certaine souplesse qui est une caractéristique inhérente à l'IPC, lequel fournit également un cadre permettant une comparabilité rigoureuse et raisonnable.

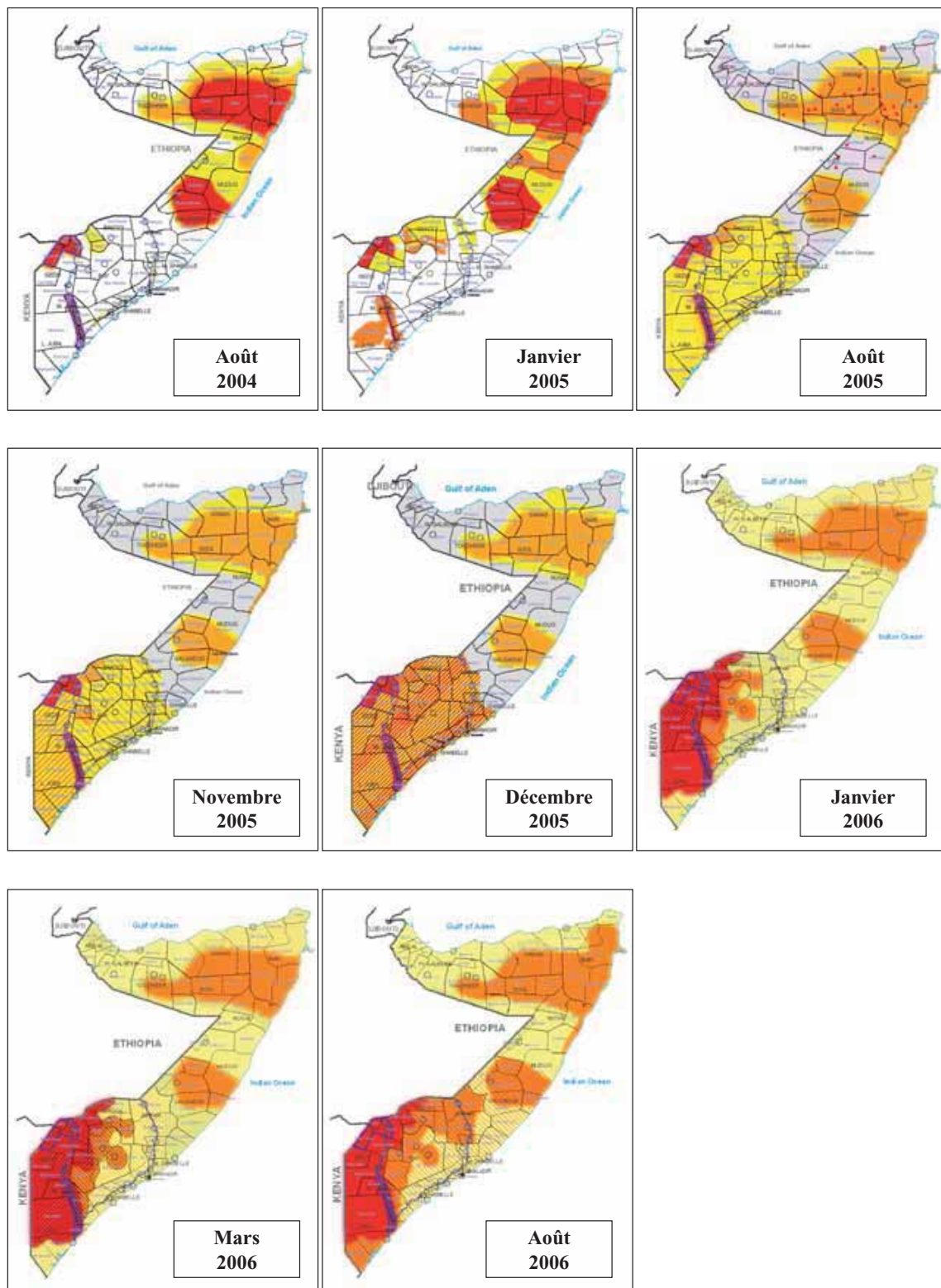
ANNEXE C

Système d'analyse de la sécurité alimentaire de FSAU



ANNEXE D

Analyse IPC historique en Somalie



ANNEXE E

FEWS NET et les niveaux d'alerte du Projet de gestion des ressources de terres arides (ALRMP)

Classifications par phase de la sécurité alimentaire existantes

Niveaux d'alerte du FEWSNET

URGENCE
Une importante crise de sécurité alimentaire est en cours et des pans entiers de population se trouvent, ou se trouveront bientôt dans une situation d'insécurité alimentaire extrême et sont confrontés à une famine imminente. Les décideurs doivent accorder la plus haute priorité aux mesures à prendre pour faire face à ces situations, à la lumière de cette alerte d'urgence.
ALERTE
Une crise alimentaire se développe et les groupes sont actuellement ou seront bientôt dans une situation de grande insécurité alimentaire et adoptent de plus en plus de mesures irréversibles qui fragilisent leur sécurité alimentaire future. Les décideurs doivent adopter au plus tôt les mesures adéquates pour faire face à ces situations, à la lumière de cette Alerte.
VEILLE
Certains signaux indiquent la possibilité d'une crise de sécurité alimentaire. Les décideurs doivent être interpellés par les situations mises en évidence dans cette Veille et actualiser les mesures de planification préventives et de contingence pour faire face à la situation.
PAS D'ALERTE
Il n'y a aucun symptôme suggérant l'existence de problèmes alimentaires.

Source: <http://www.fews.net/alerts/index.aspx?pageID=alertLevelsDefined>

Projet de gestion des ressources de terres arides, Système d'alerte précoce - Niveaux d'alerte

NORMAL
Les indicateurs de bien-être de l'environnement, du bétail et de l'élevage pastoral n'affichent aucune fluctuation inhabituelle et restent dans les marges prévues pour la saison.
ALERTE
Les indicateurs de l'environnement affichent des fluctuations inhabituelles qui ne correspondent pas aux marges prévues pour la saison. Ce phénomène est observé dans l'ensemble du district, ou dans certaines régions localisées. OU: Les niveaux des avoirs des ménages sont encore trop faibles pour assurer un niveau adéquat de subsistance et forte vulnérabilité en matière de sécurité alimentaire.
ALARME
Les indicateurs relatifs à l'environnement, au bétail et à l'agriculture fluctuent en dehors des marges prévues pour la saison, compromettant l'économie locale. Ce phénomène est observé dans la majeure partie du district et menace la sécurité alimentaire des pasteurs et/ou des agriculteurs de façon directe ou indirecte.
URGENCE
Tous les indicateurs fluctuent en dehors des marges normales. Les systèmes de production locale s'écroulent de même que l'économie qui prévaut dans le district. Ce phénomène nuit à la situation des avoirs et le pouvoir d'achat de la population, compromettant encore plus les niveaux de bien-être, ce qui se traduit par une menace de famine.

Source: Ministère de la santé, SCF-UK et Oxfam-GB. Report of Nutrition Survey in Central Division, District Wajir Province du Nord-Est, Kenya, 31 août - 4 septembre, 2000
<http://www.univ-lille1.fr/pfeda/Ethiop/Docs01/0105scf.doc>

ANNEXE F

Échelle de magnitude de la famine de Howe et Devereux

Niveaux	Désignation de la phase	«Vies»: indicateurs de malnutrition et de mortalité	«Moyens d'existence»: descripteur Sécurité alimentaire
0	Situation de sécurité alimentaire	TMBI < 0.2/10,000/jour et malnutrition aigüe < 2.3%	Cohésion du système social; prix stables; adoption minimale de stratégies d'adaptation.
1	Situation d'insécurité alimentaire	TMBI ≥ 0.2 mais < 5/10,000/jour et/ou malnutrition aigüe ≥ 2.3 mais < 10%	Cohésion du système social; instabilité des prix, et pénurie saisonnière d'articles essentiels; utilisation de «stratégies d'adaptation» réversibles.
2	Situations de crise alimentaire	TMBI ≥ 5 mais < 1/10,000/jour et/ou malnutrition aigüe ≥ 10 mais < 20% et/ou prévalence d'œdèmes	Tensions importantes sur le système social qui maintient majoritairement sa cohésion; forte hausse des prix des denrées alimentaires et autres produits de base; épuisement des mécanismes d'adaptation; augmentation de l'utilisation de stratégies d'adaptation irréversibles.
3	Situation de famine	TMBI ≥ 1 but < 5/10,000/jour et/ou malnutrition aigüe ≥ 20% mais < 40% et/ou prévalence d'œdèmes	Apparition de signes clairs d'effondrement social; les marchés commencent à fermer ou à s'effondrer; les stratégies d'adaptation sont épuisées et la population commence à adopter des stratégies de survie; la population touchée considère que le principal problème est l'alimentation.
4	Situation de famine grave	TMBI > 5= mais < 15/10,000/jour et/ou Malnutrition aigüe ≥ 40% et/ou prévalence d'œdèmes	Effondrement social généralisé; marchés fermés ou inaccessibles pour la population touchée; stratégies de survie généralisées; la population touchée considère que le principal facteur dans le déclenchement de cette crise est l'alimentation.
5	Situation de famine extrême	TMBI > = 15/10,000/jour	Effondrement social généralisé; mortalité généralisée; la population touchée considère que le principal facteur dans le déclenchement de cette crise est l'alimentation.

Source: Howe, P. & S. Devereux. 2004. *Famine intensity and magnitude scales: A proposal for an instrumental definition of famine*. *Disasters* 28(4), 353-372. p 10

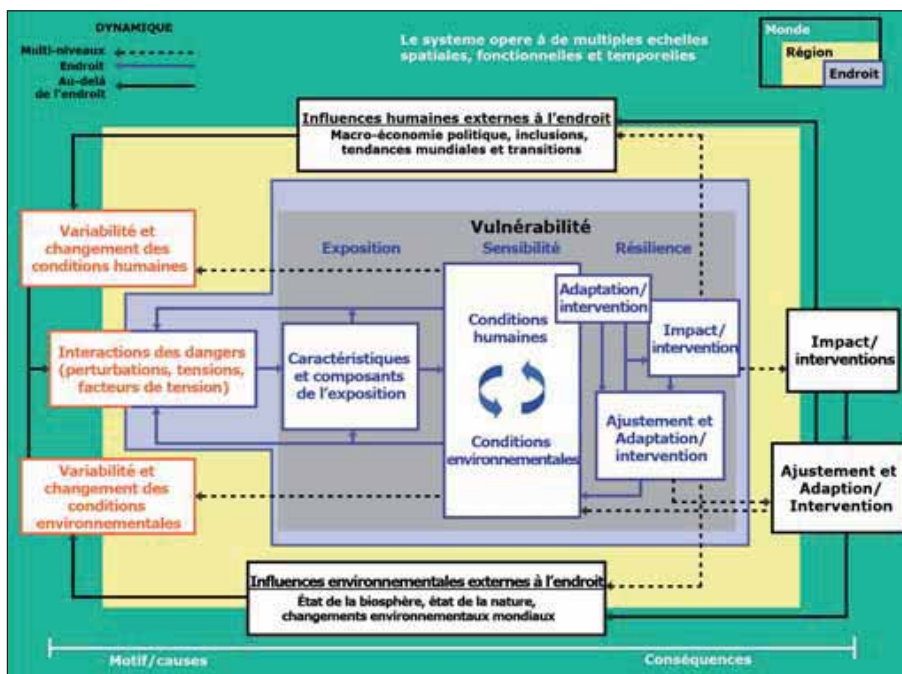
Objectifs de chaque étape de la situation et analyse de l'intervention

Étape	Objectif global
Analyse situationnelle	Identifier les aspects de base d'une situation donnée susceptibles de faire l'objet d'un consensus technique, notamment la sévérité, l'ampleur, les causes et autres.
Analyse de l'intervention	Identifier l'éventail d'interventions stratégiques possibles (et leurs interrelations) les mieux à même d'atténuer les effets à court et à plus long terme d'une situation, ainsi que les conditions requises pour la mise en œuvre de l'intervention.
Planification de l'intervention	Identifier et mettre en places les conditions et les systèmes opérationnels, y compris le plaidoyer et la collecte de fonds, pour assurer une intervention effective.
Mise en œuvre de l'intervention	Mettre en œuvre les différents aspects d'une intervention efficace, y compris les modalités opérationnelles, et garantir l'impact voulu.
Suivi / Evaluation	Détecter tout changement dans l'analyse de la situation et déterminer les degrés d'impact de l'intervention.

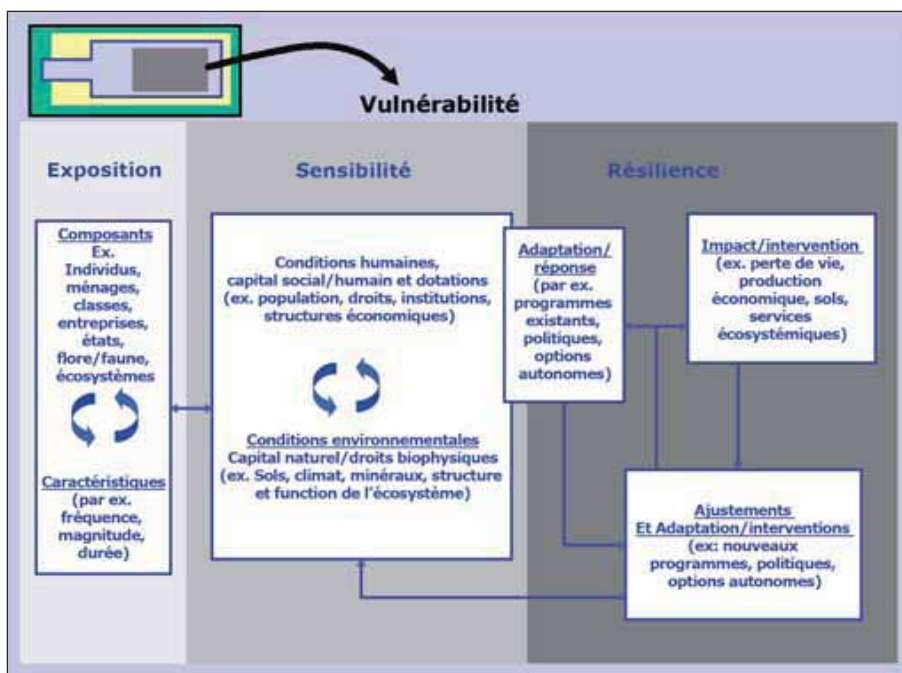
ANNEXE G

Modèles de vulnérabilité - Turner et al. 2003

Graphique A: Cadre de vulnérabilité. Composants de la vulnérabilité identifiés et associés aux facteurs externes au système étudié et fonctionnant à plusieurs niveaux.



Graphique B: Présentation détaillée des composants d'expositions, de sensibilité et résilience du cadre de vulnérabilité. Le dessin situé dans le haut du graphique fait référence au cadre complet présenté dans le graphique A



Source: Turner, B.L., R. Kasperson, P. Matson et al. 2003. A framework for vulnerability analysis in sustainability science. Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America 100 (14), 8074-8079.

ANNEXE H

Explication des révisions apportées à la Version 1.1

Les révisions apportées à la Version 1.1 concernent des composants fondamentaux de l'IPC, y compris le nom général, le tableau de référence, les protocoles cartographiques et les grilles d'analyse. Ces révisions sont présentées ci-après, elles sont suivies d'une explication succincte (y compris les problèmes identifiés et la raison des changements) et d'orientation quant à l'utilisation ou l'application des changements.

Nom de l'IPC

1. Modification du nom de l'IPC de «Cadre intégré de classification de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire» à «Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire».

Justification: l'élimination du mot «humanitaire» dans le nom de l'IPC a pour but de préciser que: 1) l'IPC est axé sur l'analyse de la situation de sécurité alimentaire par opposition à une analyse situationnelle intégrale et multisectorielle, et 2) l'IPC a pour but d'informer les interventions pour tout le spectre de situations en matière de sécurité alimentaire, à savoir de la plus souhaitable «généralement en sécurité alimentaire» à la plus grave «famine», et non seulement pour les situations de crise.

Bien que le tableau de référence IPC comporte un certain nombre d'indicateurs fortement associés à la sécurité alimentaire (par exemple, conflits, eau, maladies et autres), l'IPC n'a pas été conçu pour remplacer les études détaillées de ces secteurs dans des situations à caractère humanitaire. Si l'IPC reste tout à fait applicable dans des situations humanitaires, le changement de nom souligne son importance pour la programmation de la sécurité alimentaire en dehors des épisodes de crise et pour l'élaboration de politiques.

Utilisation: l'IPC doit donc être dorénavant appelé «Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire»

Tableau de référence (Voir le Tableau de référence IPC révisé au Tableau 1)

2. Ajout provisoire d'une différenciation optionnelle de la Phase 1 (Généralement en sécurité alimentaire) en deux phases, 1A et 1B, en attendant la future création et insertion d'une nouvelle Phase entre les Phases 1 et 2 actuelles.

Justification: comme cherche à le préciser le changement de nom général, l'IPC peut servir à fournir des informations pour mener des interventions de sécurité alimentaire et pour la planification dans tout type de situations. Les phases antérieures de l'IPC tendaient à accorder une très grande importance aux situations de crise et à moins s'intéresser aux situations de non crise, ce qui s'explique essentiellement par le fait que trois phases étaient consacrées aux niveaux de crise et deux seulement aux niveaux de non crise. Les observations formulées par plusieurs pays ayant appliqué l'IPC dans des situations de non crise suggèrent qu'une phase supplémentaire située entre la phase 1 et la phase 2 actuelles apporterait plus d'informations pour la prise de décision. Le gouvernement du Kenya a, par exemple, introduit, à titre expérimental, une nouvelle phase qu'il a trouvée utile pour la prise de décision et l'orientation d'interventions appropriées dans des situations plus axées sur le développement. (Voir la carte présentée en exemple dans l'annexe I).

Après plusieurs séries de consultations, il a été convenu qu'il serait utile d'introduire une nouvelle phase IPC du côté non crise de l'échelle. Il a toutefois été impossible de se mettre d'accord sur la façon de réaliser cette insertion et même sur l'endroit où cette phase devrait être insérée, son nom, et les résultats de référence correspondants. De nouvelles expériences et observations sur le plan national sont nécessaires pour envisager plusieurs options et parvenir à un consensus technique qui constituera un domaine prioritaire pour la prochaine étape de révision de l'IPC en 2008.

Utilisation: une solution provisoire est proposée dans cet Addendum avec l'incorporation d'une différenciation optionnelle de la phase 2 en phase 1A et phase 1B, la phase 1A correspondant à une plus grande sécurité alimentaire que la phase 1B. Pour l'instant, aucune indication n'est toutefois disponible quant à la dénomination éventuelle ou en ce qui concerne les indicateurs d'impact de référence. Au contraire les utilisateurs de l'IPC sont invités à appliquer cette distinction entre 1A et 1B dans la mesure où elle a une raison d'être dans le contexte de leur pays, ainsi que pour renvoyer leurs observations aux partenaires mondiaux de l'IPC quant aux avantages et désavantages de leur expérience pilote. Des orientations plus définitives basées sur ces expériences nationales pourront alors être élaborées dans la prochaine étape des révisions de l'IPC. A l'inverse, les utilisateurs peuvent ne pas faire cette distinction et appliquer la phase 1 telle quelle. Dans l'un et l'autre cas, la classification de «généralement en sécurité alimentaire» doit être de toute façon étayée par les indicateurs d'impact de référence existants dans les tableaux de référence IPC.

Les utilisateurs sont invités à consulter le site www.ipcinfo.org pour réviser les expériences nationales ainsi que les innovations susceptibles de conduire au développement de cette nouvelle phase, ainsi que pour soumettre leur propre expérience et leurs idées.

3. La Phase 2 «Insécurité alimentaire chronique» s’appelle désormais «Insécurité alimentaire modérée/limite».

Justification: dans la mesure où les phases de l’IPC sont censées indiquer la sévérité, l’utilisation du terme «chronique» dans la phase 2 peut impliquer d’autres aspects de l’insécurité alimentaire tels que la durée dans le temps, qui pourrait engendrer une certaine confusion. C’est pourquoi le nom de la phase 2 serait plus clair s’il était modifié pour répondre davantage à l’échelle de sévérité.

Après de longues consultations, plusieurs solutions ont été proposées : insécurité alimentaire limite, insécurité alimentaire modérée, insécurité alimentaire structurelle, généralement en insécurité alimentaire et, tout simplement, insécurité alimentaire. Le tableau ci-après illustre brièvement les pour et les contre de chaque nom proposé.

Nom proposé pour la phase 2	Pour	Contre
<i>Insécurité alimentaire limite</i>	Plus conforme à une échelle de sévérité que le terme «chronique». Évoque la zone grise qui existe entre une situation de sécurité alimentaire et une situation de crise.	Le terme «limite» peut vouloir dire que la situation est proche mais ne tombe pas encore dans l’insécurité alimentaire alors que, dans la pratique, certaines zones répondant aux critères souffrent déjà d’insécurité alimentaire. N’implique pas d’orientation pour l’action.
<i>Insécurité alimentaire modérée</i>	Plus conforme à une échelle de sévérité que le terme «chronique» et peut indiquer des transitions de la phase 1 à la phase 3. Évoque un certain degré d’insécurité alimentaire.	Le terme «modérée» était un terme relatif alors que le but de l’IPC est d’être une échelle plus absolue. Une situation d’insécurité alimentaire «forte» et «faible» qui n’est pas envisagée dans l’échelle IPC. N’implique pas d’orientation pour l’action.
<i>Insécurité alimentaire structurelle</i>	Attire l’attention sur les causes sous-jacentes et souvent irréductibles de la sécurité alimentaire à ce niveau. Implique une orientation générale pour l’action pour s’attaquer aux causes structurelles de la sécurité alimentaire plutôt que des actions superficielles.	Bien que constituant une amélioration par rapport au terme «chronique» ce nom n’est pas encore tout à fait conforme à une échelle de sévérité. Pourrait provoquer une certaine confusion pour les zones qui y sont en période de transition dans cette phase. Peut impliquer que les problèmes structurels ne sont importants que dans cette phase précise.
<i>Généralement en insécurité alimentaire</i>	Répond plus à une échelle de sévérité que le terme «chronique». Évoque de façon correcte une situation qui est déjà d’insécurité alimentaire. Constitue la suite logique de la phase 1 «généralement en sécurité alimentaire» vers la phase 2 «généralement en insécurité alimentaire» dans l’évolution vers les phases suivantes de crise.	N’implique pas ou n’indique pas d’orientation pour l’action. Terme trop faible pour appeler l’attention sur les efforts holistiques requis pour améliorer les situations de sécurité alimentaire dans cette phase. Ne précise pas si la magnitude, la majorité de la population ou la sévérité constituent des critères déterminants.
<i>Insécurité alimentaire</i>	Bref et facile à utiliser dans la communication écrite et orale. Constitue la suite logique d’une situation «généralement en sécurité alimentaire» à une autre «d’insécurité alimentaire».	Le terme est déjà très utilisé dans de nombreux contextes et peut concerner tout l’éventail de la sécurité alimentaire durant les crises et en dehors de celles-ci, ce qui pourrait entraîner une confusion au niveau de son utilisation.

Compte tenu des pour et des contre de chaque option, les termes «modérée» et «limite» reflètent l’essence même de la phase 2. En fait, certains utilisateurs sur le terrain utilisent déjà ces termes et pourtant beaucoup s’opposent à leur utilisation. Le terme mixte «insécurité alimentaire modérée/limite» est introduit dans la version 1.1 à titre de solution préliminaire. De nouvelles consultations seront menées auprès des utilisateurs sur le terrain et d’autres parties prenantes durant l’élaboration de la version 2 du manuel technique de l’IPC.

Utilisation: le nom de la phase 2 «insécurité alimentaire chronique» a été modifié et devient «l’insécurité alimentaire modérée/limite». Les utilisateurs choisiront librement d’utiliser soit le nom combiné, soit l’un des deux noms, en fonction de chaque contexte national. Les indicateurs d’impact de référence étayant la classification de la phase 2 restent invariables.

4. La dénomination des catégories du tableau de référence d'alerte précoce est modifiée de «Niveaux d'alerte précoce» à «Risque d'aggravation».

Justification: la période prévue d'analyse pour les phases IPC et leur rapport avec les niveaux d'alerte précoce ne sont pas clairs. Une classification IPC par phases est définie comme la présence actuelle ou imminente d'indicateurs d'impact de référence pour la période prévue pour l'analyse. Lorsque les indicateurs d'impact de référence ne sont pas encore présents, la classification de la phase constitue en soi une déclaration d'alerte précoce pour la période prévue d'analyse. Le terme «imminent» est un aspect essentiel de la classification car il souligne son caractère prospectif et est donc utile à la prise de décision. En résumé, la classification de la phase IPC est une projection mise en référence par rapport aux effets immédiats ou imminents. Pour plus de précisions sur les fonctions d'alerte précoce de l'IPC, voir la section III.

Toutefois, durant la période couverte par cette projection, et bien que la classification de la phase établisse les effets immédiats ou imminents, il n'est pas impossible que la situation continue à se dégrader et passe à une phase plus grave que ce qui a été projeté. Cette situation peut être communiquée en utilisant les protocoles prévus pour le «risque d'aggravation».

Utilisation: l'expression «Niveaux d'alerte précoce» a donc été remplacée par «Risque d'aggravation» dans le tableau de référence, les grilles d'analyse et les protocoles cartographiques. Les utilisateurs sont invités à utiliser ces protocoles de risque chaque fois que les preuves indiquent une possibilité d'aggravation de la phase durant la période couverte par la projection.

Grilles d'analyse (voir les révisions des Grilles d'analyse, tableaux 18-20)

5. Dans la Grille d'analyse Partie 1, l'énumération des preuves directes et indirectes est regroupée dans une seule colonne, l'écriture en caractères gras des preuves directes permet de les distinguer des preuves indirectes.

Justification: Les indicateurs d'impact de référence communs associés à chaque phase figurent dans le Tableau de référence IPC mais les preuves réelles étayant une classification en phase peuvent être soit directes (à savoir qu'elles mesurent directement l'effet) ou indirectes (à savoir qu'elles indiquent l'indicateur d'impact de référence de manière indirecte, comme les indicateurs de processus et proxies). Bien qu'il s'agisse d'une différence importante, elle ne requiert pas une énumération en deux colonnes séparées.

Utilisation: Pour faciliter l'utilisation des grilles d'analyse, les preuves directes et indirectes sont désormais regroupées en une seule colonne (voir graphique 1 ci-après, et il est demandé à l'utilisateur de marquer la différence entre les deux en énumérant les preuves directes en **caractères gras**).

6. Insérer une colonne séparée dans la Grille d'analyse Partie 1 pour documenter les preuves étayant une déclaration de Risque d'aggravation.

Justification: les grilles d'analyse IPC ne comportaient pas de colonne explicitement destinée à documenter l'épreuve étayant une déclaration de risques d'aggravation durant le laps de temps couvert par l'analyse. Ces preuves doivent être énumérées de façon séparée de celles de la Classification par phases de façon à pouvoir être évaluées de façon indépendante.

Utilisation: les grilles d'analyse révisées comprennent une colonne séparée pour documenter les preuves étayant une déclaration de risque d'aggravation (voir graphique 1). Les preuves énumérées sont notamment les dangers et indicateurs avancés/de processus applicables pouvant servir de bien-fondé à une déclaration future de risque d'aggravation. Cette déclaration peut concerner soit un changement en termes de magnitude (nombre de personnes en situation de crise) ou de sévérité ou des deux. En cas de risque d'aggravation, le changement prévu de phase doit être indiqué avec le niveau de risque.

Protocoles cartographiques (voir un exemple de protocoles cartographiques révisés dans la carte 1)

7. Déplacer la «tendance prévue» des boîtes de légende aux flèches blanches désignant chaque zone de crise sur la carte.

Justification: la tendance prévue est un aspect critique de l'analyse de situation car elles indiquent la possibilité qu'une situation évolue pour s'améliorer, reste inchangée, s'aggrave, ou qu'il existe des signaux mixtes. Dans les anciens protocoles IPC, ces données étaient présentées dans les boîtes de légende; cette information sera plus visible si elle est indiquée par des flèches directement sur la carte.

Utilisation: dans les nouveaux protocoles, la tendance prévue est indiquée dans la légende principale à l'aide de flèches de couleur blanche indiquant directement chaque zone de crise sur la carte.

8. Dans la légende où sont définis les attributs des zones de crise, l'ordre des variables a été remanié et une brève description des variables a été ajoutée sur le côté gauche de façon à mettre en évidence : la magnitude, la profondeur, qui, pourquoi, la fréquence, la date et la confiance.

Justification: pour renforcer l'impact et la logique des protocoles cartographiques, il convient de réaménager l'ordre des variables des principaux attributs de façon à faire ressortir des variables de base en termes de magnitude (nombre de personnes en situation de crise) et de profondeur (le pourcentage de personnes en situation de crise) en les plaçant en début de liste. D'une manière générale, les principales dimensions de chacune des variables peuvent être mises en évidence en ajoutant un descripteur de base du côté gauche de la légende.

Utilisation: les protocoles cartographiques pour les principaux attributs ont été actualisés, remis en ordre et accompagnés d'une brève description sur le côté gauche de la légende.

9. Une nouvelle option est ajoutée pour pouvoir distinguer visuellement les grandes catégories de magnitude (par exemple le nombre de personnes en situation de crise) au moyen d'une écriture en différentes tailles de police pour les populations allant de 0-100,000, 101,000-500,000, et >500,000.

Justification: la magnitude (nombre de personnes en situation de crise) est une dimension essentielle de l'analyse de la situation de sécurité alimentaire et elle doit donc être mise en évidence de façon visuelle dans les protocoles cartographiques. Dans les anciens protocoles IPC, la magnitude était exprimée par un nombre dans les boîtes de légende mais l'information n'était pas représentée de façon distinctive du point de vue visuel.

Utilisation: les protocoles révisés classifient l'ampleur en trois grands groupes (0-100,000, 101,000-500,000, et $\geq 500,000$), et attribuent des tailles différentes de police à chacune d'entre elles de façon à ce que les nombres qui apparaissent dans les boîtes de légende, à savoir les estimations du nombre de personnes se trouvant en phase 3,4 ou 5 dans une région donnée, seront écrits dans différentes tailles de police en fonction de la catégorie à laquelle ils appartiennent. Les tailles de police respectives sont 7 pour la catégorie 0-100,000, 8 pour la catégorie 101,000-500,000, et 12 pour la catégorie $\geq 500,000$.

10. Un nouveau protocole est ajouté aux boîtes de légende pour indiquer la profondeur d'une crise moyennant l'insertion d'un diagramme à barres du côté droit de chaque boîte de légende affichant le pourcentage estimé de population se trouvant dans chacune des phases de 1 à 5.

Justification: avec la sévérité et la magnitude, la profondeur d'une crise est un élément essentiel d'une analyse situationnelle. La profondeur peut être exprimée par le pourcentage de la population totale dans une région donnée qui est confronté à différents degrés de crise, et constitue donc un facteur décisif pour la prise de décision. Par exemple, il pourrait y avoir dans la zone A une population totale de 500.000 personnes, dont 100.000 (soit 20 % de la population totale) se trouvent en situation d'urgence humanitaire. Dans la zone B. la population totale pourrait être de quelque 100.000 personnes, dont 90.000 (90 % de la population totale) en situation d'urgence humanitaire. Même si la sévérité et l'ampleur des deux zones A et B. sont relativement équivalentes, la crise est nettement plus profonde dans la zone B. que dans la zone A. Cette différence ne va pas déterminer mais plutôt influencer probablement l'urgence, le type de stratégie, ainsi que les modalités opérationnelles des interventions.

De même, ce nouveau protocole permet de mieux exprimer le fait qu'une région donnée peut connaître des «degrés» multiples de crise pour différents groupes vulnérables (par exemple, des phases multiples pour différents groupes sociaux d'une même zone). Une partie de la population pourrait se trouver, par exemple, dans la phase 4 alors que d'autres seraient dans la phase 3 et d'autres encore dans les phases 2 et 1. Bien que des estimations de la population se trouvant dans chaque phase soient indiquées dans les tableaux démographiques IPC, il convient d'indiquer clairement les zones à phases multiples sur la carte et ainsi éviter toute interprétation erronée. Il faut signaler que dans les situations caractérisées par différents degrés de crise selon les groupes, le protocole attribue à cette zone la couleur correspondant à la phase la plus grave.

Utilisation: un nouveau diagramme à barres a été ajouté du côté droit de chacune des boîtes de légende ainsi que dans la légende principale (voir un exemple de protocoles cartographiques révisés dans la carte 1). Le graphique va de 0 % à 100 % et chaque bar indique le pourcentage de la population de cette zone considérée comme vivant dans chacune des phases IPC 1 - 5. Les pourcentages doivent être calculés sur la base de nombre total de personnes estimé dans chaque phase pour cette zone divisée par le nombre total estimé de personnes qui résident actuellement dans cette même zone.

11. Ajouter un nouveau protocole aux boîtes de légende afin d'indiquer la fréquence ou la récurrence des crises au cours des 10 dernières années, les catégories allant de Faible (1 - 2 ans), Moyenne (3 - 4 ans), et Elevée (≥ 5 ans).

Justification: un autre aspect crucial d'une analyse situationnelle la fréquence à laquelle une zone en crise déterminée connaît ou non une nouvelle crise. Ces différences auraient une influence sur la conception du programme, puisqu'une plus grande attention sera accordée à la solution des causes sous-jacentes des crises récurrentes dans ces

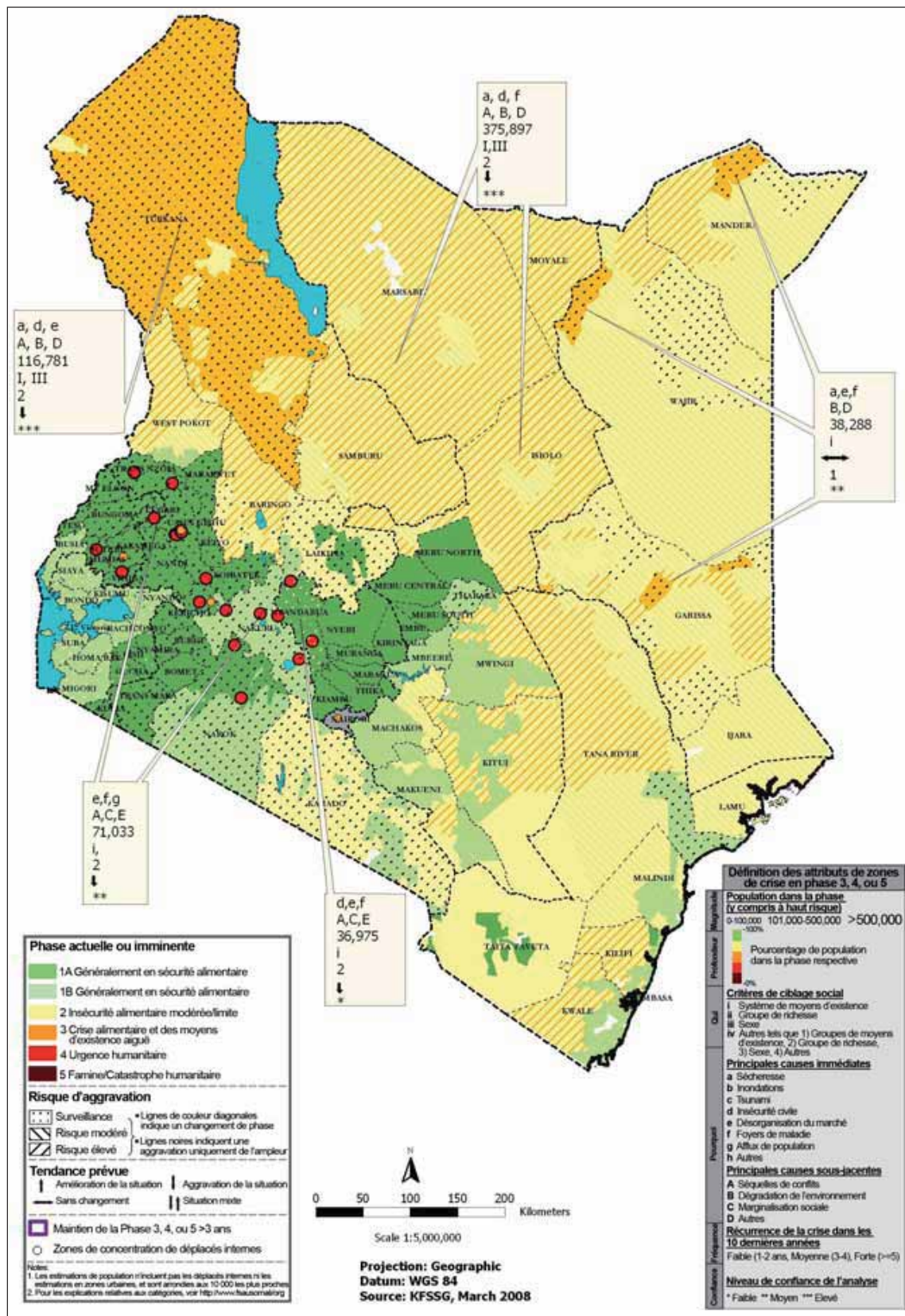
régions, sans quoi celles-ci connaîtront probablement des crises cycliques. Par ailleurs, les zones qui n'ont pas connu ou qui connaissent rarement des crises auront probablement un cadre institutionnel différent que les zones touchées par des crises fréquentes.

Utilisation: une nouvelle variable est ajoutée dans les boîtes de légende et dans la légende pour indiquer la fréquence ou la récurrence des crises au cours des 10 dernières années. Il s'agit d'un calcul continu, à savoir qu'il devra toujours porter sur les 10 années antérieures et inclure l'année durant laquelle est réalisée à l'analyse. Il faut signaler que la récurrence des crises ne doit pas être confondue avec les protocoles servant à indiquer les régions qui se trouvent dans une phase soutenue 3,4, ou 5 pour > trois ans; la première concerne les années cumulées de crise au cours des 10 dernières années, alors que ces derniers portent sur des régions se trouvant dans une situation actuelle de crise prolongée.

Le nombre d'années est divisé en trois grandes catégories: faible (1 - 2 ans), modérée (3 - 4 ans), et élevée (≥ 5 ans) (voir graphiques 4). Une crise est définie par le fait que la région est entièrement ou partiellement en phase 3,4 ou 5 selon l'échelle IPC. Pour les pays qui commencent à utiliser l'IPC, étant donné que celui-ci n'a pas été utilisé au cours des 10 années antérieures, il sera nécessaire de faire une estimation initiale basée sur une opinion d'experts et des documents historiques.

ANNEXE I

Situation de la Sécurité Alimentaire au Kenya pour la période Janvier-Juin 2008



ANNEXE J

Glossaire des termes techniques ou spécifiques

1. Glossaire Français / Anglais des termes techniques ou spécifiques

FRANÇAIS

A large échelle et concentré
 Accès
 Accès à/Approvisionnement en eau
 Accès aux aliments/ disponibilités alimentaires
 Accès aux aliments/disponibilités alimentaires
 Accès et disponibilité alimentaire des ménages
 Adaptabilité
 Alerte
 Aliments de base
 Ampleur de déplacement
 Analyse de l'intervention
 Analyse finale IPC
 Analyse interinstitutionnelle des interventions
 Analyse situationnelle
 Apport énergétique normal/typique d'un groupe
 Approche des Moyens d'Existence Durables (AMED)
 Avoirs
 Avoirs relatifs aux moyens d'existence
 Bailleurs de fonds
 Cadre d'analyse des besoins
 Cadre stratégique d'intervention
 Capacité
 Capital relatif aux moyens d'existence
 Chocs relatifs aux moyens d'existence
 Classification de l'insécurité alimentaire
 Classification de la Phase
 Concentré et en hausse
 Conditions de crise alimentaire
 Conditions de famine extrême
 Conditions de famine grave
 Conditions de sécurité alimentaire
 Conditions d'insécurité alimentaire
 Conditions structurelles
 Conflit de faible intensité
 Conflit de haute intensité
 Consensus technique
 Convergence de preuves
 Crise alimentaire aiguë
 Crise alimentaire de longue durée
 Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë
 Dangers
 Dangers et vulnérabilités de référence
 Dénuement/déplacements
 Diminution des apports alimentaires
 Disponibilité
 Diversité alimentaire
 Diversité alimentaire des ménages
 Ecart dans les dépenses
 Echelle de l'ampleur des famines

ANGLAIS

Large scale and concentrated
 Access
 water access/availability
 Food access/availability
 Food Access/ Availability
 Household food access and availability
 Adaptability
 Warning
 Staple foods
 Displacement levels
 Response analysis
 IPC statement
 Inter-agency Response Analysis
 Situation Analysis
 Normal/typical kcal intake
 Sustainable Livelihoods Approach
 Asset base
 Livelihood assets
 Donors
 Needs Analysis Framework
 Strategic Response Framework
 Capacity
 Livelihood capitals
 Livelihood shocks
 Food Insecurity Classification
 Phase Classification
 Concentrated and increasing
 Food Crisis Conditions
 Extreme Famine Conditions
 Severe Famine Conditions
 Food Security Conditions
 Food Insecurity Conditions
 Structural Conditions
 Low Intensity Conflict
 High Intensity Conflict
 Technical Consensus
 Convergence of evidence
 Acute Food Crisis
 Long-term Food Crisis
 Acute Food and Livelihood Crisis
 Hazards
 Reference Hazards and vulnerabilities
 Destitution/Displacement
 Reduced food intake
 Availability
 Dietary Diversity
 Household dietary diversity
 Expenditure gaps
 Famine Magnitude Scale

Echelle d'insécurité alimentaire des ménages	Household Food Insecurity Access Scale (HFIAS)
Emergent et diffus	Emerging and diffuse
En insécurité alimentaire	Food insecure
Épuisement des stratégies d'adaptation	No more coping mechanisms
Événements adverses récurrents associés à une forte vulnérabilité	Recurrent hazards with high vulnerability
Faible probabilité d'événements adverses et faible vulnérabilité	Low probability of hazards with low vulnerability
Famine	Famine
Famine/Catastrophe humanitaire	Famine/Humanitarian catastrophe
Généralement en sécurité alimentaire	Generally food secure
Grilles d'analyse	Analysis Templates
Groupe interinstitutionnel	Multi-agency group
Impacts immédiats ou imminents	Current or Imminent Outcomes
Implications pour l'action	Implications for Action
Inanition et mort	starvation and death
Indicateurs d'impact de référence	(Key) Reference Outcomes
Indicateurs divergents	Mixed Signals of Indicators
Indice des stratégies d'adaptation	Coping Strategies Index (CSI)
Insécurité alimentaire chronique	Chronic Food Insecurity
Insécurité alimentaire modérée/limite	Moderately/borderline food insecure
Les différentes phases de la classification	Phase Classes
Magnitude	Magnitude
Maladie	Disease
Malnutrition Aiguë	Acute Malnutrition
Malnutrition aiguë	Wasting
Menace sur les moyens d'existence futurs	Threatening future livelihood
Mesure du périmètre brachial (MUAC)	Mid-Upper Arm Circumference (MUAC) measurement
Moyens d'existence	Livelihoods
Niveaux de confiance	Confidence levels
Niveaux de consommation alimentaire des ménages	Household food consumption levels
Niveaux de survie de base	Basic survival levels
Niveaux/lignes de pauvreté	Poverty lines
Pas d'alerte	No Alert
Pas de stratégies d'adaptation	No coping
Pénurie alimentaire du ménage	Household food shortage
Périodes de déficits alimentaires	Food gaps
Piliers de la sécurité alimentaire	Food security pillars
Opportunités de triangulation	Opportunities for triangulation
Préservation des avoirs productifs	Preserving productive assets
Preuves directes et indirectes	Direct and Indirect Evidence
Probabilité	Probability
Profils de Dépenses	Expenditure patterns
Protocoles cartographiques	Cartographic Protocols
Responsabilité de l'analyse et de l'intervention	Accountability of analysis and response
Retard de croissance	Stunting
Revue par les pairs	Peer-review
Risque élevé	High Risk
Risque modéré	Moderate Risk
Risques d'aggravation	Risk of Worsening Phase
Sécurité civile	Civil security
Seuil de référence	Referenced Threshold
Seuils anthropométriques	Anthropometric thresholds
Seuils de prévalence	Prevalence thresholds
Seuils de référence de l'IPC	IPC Reference Thresholds

Sévérité	Severity
Stratégies d'adaptation	Coping strategies
Stratégies d'adaptation réversibles	Reversible coping
Stratégies d'assurance	Insurance strategies
Stratégies de crise	Crisis Strategies
Stratégies de détresse	Distress strategies
Surveillance	Watch
Tableau de référence	Reference Table
Tableaux démographiques	Population Tables
Taux brut de mortalité	Crude Mortality Rate
Taux de létalité	Fatality rates
Tendance prévue	Projected trend
Théorie des droits	Entitlement theory
Urgence	Emergency
Urgence humanitaire	Humanitarian Emergency
Vente des avoirs productifs	Sale of productive assets
Zone sensible	Hotspot

2. English / French glossary of technical and specific terms

ENGLISH

Access
 Accountability of analysis and response
 Acute Food and Livelihood Crisis
 Acute Food Crisis
 Acute Malnutrition
 Adaptability
 Analysis Templates
 Anthropometric thresholds
 Asset base
 Availability
 Basic survival levels
 Capacity
 Cartographic Protocols
 Chronic Food Insecurity
 Civil security
 Concentrated and increasing
 Confidence levels
 Convergence of evidence
 Coping strategies
 Coping Strategies Index (CSI)
 Crisis Strategies
 Crude Mortality Rate
 Current or Imminent Outcomes
 Destitution/Displacement
 Dietary Diversity
 Direct and Indirect Evidence
 Disease
 Displacement levels
 Distress strategies
 Donors
 Emergency
 Emerging and diffuse
 Entitlement theory

FRENCH

Accès
 Responsabilité de l'analyse et de l'intervention
 Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë
 Crise alimentaire aiguë
 Malnutrition Aiguë
 Adaptabilité
 Grilles d'analyse
 Seuils anthropométriques
 Avoirs
 Disponibilité
 Niveaux de survie de base
 Capacité
 Protocoles cartographiques
 Insécurité alimentaire chronique
 Sécurité civile
 Concentré et en hausse
 Niveaux de confiance
 Convergence de preuves
 Stratégies d'adaptation
 Indice des stratégies d'adaptation
 Stratégies de crise
 Taux brut de mortalité
 Impacts immédiats ou imminents
 Dénuement/déplacements
 Diversité alimentaire
 Preuves directes et indirectes
 Maladie
 Ampleur de déplacement
 Stratégies de détresse
 Bailleurs de fonds
 Urgence
 Emergent et diffus
 Théorie des droits

Expenditure gaps	Ecarts dans les dépenses
Expenditure patterns	Profils de Dépenses
Extreme Famine Conditions	Conditions de famine extrême
Famine	Famine
Famine Magnitude Scale	Echelle de l'ampleur des famines
Famine/Humanitarian catastrophe	Famine/Catastrophe humanitaire
Fatality rates	Taux de létalité
Food Access/ Availability	Accès aux aliments/disponibilités alimentaires
Food access/availability	Accès aux aliments/ disponibilités alimentaires
Food Crisis Conditions	Conditions de crise alimentaire
Food gaps	Périodes de déficits alimentaires
Food insecure	En insécurité alimentaire
Food Insecurity Classification	Classification de l'insécurité alimentaire
Food Insecurity Conditions	Conditions d'insécurité alimentaire
Food Security Conditions	Conditions de sécurité alimentaire
Food security pillars	Piliers de la sécurité alimentaire
Generally food secure	Généralement en sécurité alimentaire
Hazards	Dangers
High Intensity Conflict	Conflit de haute intensité
High Risk	Risque élevé
Hotspot	Zone sensible
Household dietary diversity	Diversité alimentaire des ménages
Household food access and availability	Accès et disponibilité alimentaire des ménages
Household food consumption levels	Niveaux de consommation alimentaire des ménages
Household Food Insecurity Access Scale (HFIAS)	Echelle d'insécurité alimentaire des ménages
Household food shortage	Pénurie alimentaire du ménage
Humanitarian Emergency	Urgence humanitaire
Implications for Action	Implications pour l'action
Insurance strategies	Stratégies d'assurance
Inter-agency Response Analysis	Analyse interinstitutionnelle des interventions
IPC Reference Thresholds	Seuils de référence de l'IPC
IPC statement	Analyse finale IPC
Key reference outcomes	Indicateurs d'impact de référence clés
Large scale and concentrated	A large échelle et concentré
Livelihood assets	Avoirs relatifs aux moyens d'existence
Livelihood capitals	Capital relatif aux moyens d'existence
Livelihood shocks	Chocs relatifs aux moyens d'existence
Livelihoods	Moyens d'existence
Long-term Food Crisis	Crise alimentaire de longue durée
Low Intensity Conflict	Conflit de faible intensité
Low probability of hazards with low vulnerability	Faible probabilité d'évènements adverses et faible vulnérabilité
Magnitude	Magnitude
Mid-Upper Arm Circumference (MUAC) measurement	Mesure du périmètre brachial (MUAC)
Mixed Signals of Indicators	Indicateurs divergents
Moderate Risk	Risque modéré
Moderately/borderline food insecure	Insécurité alimentaire modérée/limite
Multi-agency group	Groupe interinstitutionnel
Needs Analysis Framework	Cadre d'analyse des besoins
No Alert	Pas d'alerte
No coping	Pas de stratégies d'adaptation
No more coping mechanisms	Epuisement des stratégies d'adaptation
Normal/typical kcal intake	Apport énergétique normal/typique d'un groupe
Opportunities for triangulation	Opportunités de triangulation
Peer-review	Revue par les pairs

Phase Classes	Les différentes phases de la classification
Phase Classification	Classification de la Phase
Population Tables	Tableaux démographiques
Poverty lines	Niveaux/lignes de pauvreté
Preserving productive assets	Préservation des avoirs productifs
Prevalence thresholds	Seuils de prévalence
Probability	Probabilité
Projected trend	Tendance prévue
Recurrent hazards with high vulnerability	Evènement adverses récurrents associés à une forte vulnérabilité
Reduced food intake	Diminution des apports alimentaires
Reference Hazards and vulnerabilities	Dangers et vulnérabilités de référence
Reference Outcomes	Indicateurs d'impact de référence
Reference Table	Tableau de référence
Referenced Threshold	Seuil de référence
Response analysis	Analyse de l'intervention
Reversible coping	Stratégies d'adaptation réversibles
Risk of Worsening Phase	Risques d'aggravation
Sale of productive assets	Vente des avoirs productifs
Severe Famine Conditions	Conditions de famine grave
Severity	Sévérité
Situation Analysis	Analyse situationnelle
Staple foods	Aliments de base
starvation and death	Inanition et mort
Strategic Response Framework	Cadre stratégique d'intervention
Structural Conditions	Conditions structurelles
Stunting	Retard de croissance
Sustainable Livelihoods Approach	Approche des Moyens d'Existence Durables (AMED)
Technical Consensus	Consensus technique
Threatening future livelihood	Menace sur les moyens d'existence futurs
Warning	Alerte
Wasting	Malnutrition aiguë
Watch	Surveillance
Water access/availability	Accès à/Approvisionnement en eau

ANNEXE K

Bibliographie

Alexander, L. & Smith, D. 2004. Evidence and Analysis: Tackling the structural causes of conflict in Africa and strengthening preventive responses London, International Alert.

Bradbury, M. 1998. Normalizing the crisis in Africa. *Journal of Humanitarian Crisis*. <http://www.jha.ac/articles/a043.htm>

Brennan, L. 1984. The development of the Indian famine codes: Personalities, politics, and policies. In *Famine as a Geographical Phenomenon* (eds) B. Currey & G. Hugo. Dordrecht, Reidel Publishing.

Cahn, M. 2002. Sustainable livelihoods approach - Concepts and practice. Massey University.

Carney, D., Drinkwater, M., Rusinow, T., Neefjes, K., Wanmali, S. & Singh, N. 1999. Livelihoods approaches compared- A brief comparison of livelihood approaches of DFID, CARE, Oxfam and UNDP. London: UK Department for International Development (DFID).

Chambers, R and Conway, G. 1991. Sustainable rural livelihoods: Practical concepts for the 21st century. IDS Discussion Paper 296. Sussex: Institute of Development Studies.

Chopak, C. 2000. Early Warning Primer: An Overview of Monitoring and Reporting. Washington DC: Famine Early Warning Systems Network.

Darcy, J. & Hofmann, C.A.. 2003. According to need? Needs assessment and decision making in the Humanitarian Sector. HPG Report 15. London: Overseas Development Institute.

Dasgupta, P. 1993. An enquiry into well-being and destitution. Oxford: Oxford University Press. Davis, B. 2003. Choosing a method for poverty mapping. Rome: FAO.

Devereux, S. 2003. Conceptualizing destitution. IDS Working Paper 216. Brighton, Institute of Development Studies.

Devereux, S. 2004. Food Security issues in Ethiopia: Comparisons and contrasts between lowland and highland areas. Paper presented to the Seminar of the Pastoralist Communication Initiative, UNOCHA, Addis Ababa, 2004.

Devereux, S., Baulch, B., Hussein, K., Shoham, J., Sida, H & Wilcock, D.. 2004. Improving the analysis of food insecurity - Food insecurity measurement, livelihoods approaches and policy. Rome, Secretariat SICIIV (Systèmes d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la Vulnérabilité).

Devereux, S.. 2006. Desk review: Identification of methods and tools for emergency assessments to distinguish between chronic and transitional food insecurity and to evaluate the effects of various types and combinations of shocks on these different groups. Rome, WFP.

Dilley, M. & Boudreau, T.E.. 2001. Coming to terms with vulnerability: A critique of the food security definition. *Food Policy* 26(3): 229-247. DFID (UK Department for International Development). 2001. Sustainable Livelihoods: Guidance Sheets. London. DFID. 2005. "Benchmarking" humanitarian action: Towards global targets, standards and indicators, Information Note 17 August 2005. London.

Drimie S. 2002. The Impact of HIV/AIDS on rural households and land issues in Southern and Eastern Africa. A Background Paper prepared for the FAO Sub-Regional Office for Southern and Eastern Africa. South Africa, FAO.

Drinkwater, M. 2003. HIV/AIDS and agrarian change in Southern Africa. Paper presented to the UN Regional Interagency Coordination and Support Office Technical consultation in the light of an HIV/AIDS pandemic, Johannesburg, South Africa, 2003.

European Commission. 1996. Communication from the commission to the Council and the European parliament on linking relief, rehabilitation and development (LRRD) /* COM/96/0153 FINAL */

Famine Early Warning Systems Network. 2005. FEWSNET Alert Levels: FEWSNET. Disponible à: <http://www.fews.net/alerts/index.aspx?pageID=alertLevelsDefined>

- FAO et DFID. 2000. Actes: du Forum interinstitutionnel sur la mise en oeuvre de stratégies axées sur des moyens de subsistance durables. Pontignano, Sienne.
- FAO. 1996. *Sommet mondial de l'alimentation - Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire et Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation*. Rome.
- FAO. 2002. *Comprendre l'Insécurité Alimentaire et la Vulnérabilité: La Boîte à Outils SICIIV*. Rome.
- FAO. 1995. *The effects of HIV/AIDS on farming systems in Eastern Africa*. Rome.
- FAO/ SICIIV. 2002. *Faire que le SICIIV travaille pour vous - La Boîte à Outils SICIIV*. Rome.
- FAO/ SICIIV. 2002. *Choix des Indicateurs pour un SICIIV National - La Boîte à Outils SICIIV*. Rome. Flores, M., Khwaja, Y. & White, P.. 2005. Food security in protracted crises: Building more effective policy frameworks. *Disasters* 29(s1), S25-S51.
- Frankenberger, T. 1992. "Indicators and data collection methods for assessing household food security". In *Household food security: concepts, indicators, measurements: A technical review*, edited by S. Maxwell & T. Frankenberger. New York & Rome: UNICEF & IFAD.
- Frankenberger, T.R., Drinkwater, M. and Maxwell, D. 2000. "Operationalising household livelihood security: A holistic approach for addressing poverty and vulnerability". *Proceedings from the forum on operationalising livelihood security approaches*. Rome, FAO.
- FSAU. 2004. Technical Series report on 2004 Post Gu Analysis. Technical Report No. IV.2. Nairobi.
- FSAU. 2005. Technical Series report on 2004/05 Post Deyr Analysis. Technical Report No. IV.3. Nairobi. FSAU. 2005. Technical Series report on 2005 Interagency assessment mission: Hafuun to Gar'aad, Northeast Somali coast. Technical Report No IV.4. Nairobi.
- FSAU. 2005. Technical Series report on 2005 Post Gu Analysis. Technical Report No IV.7. Nairobi.
- FSAU. 2006. Technical Series report on 2005/06 Post Deyr Analysis. Technical Report No IV.8. Nairobi. FSAU. 2006 (inédit). Technical Series report on Coping Strategies Index. Nairobi.
- FSAU. 2006 (inédit). Technical Series report on Somali integrated spreadsheet - Operational Manual. Nairobi. FSAU. 2006 (inédit). Technical Series report on Conflict monitoring and food security analysis. Nairobi.
- Guarnieri, V. 2003. Food aid and livelihoods: Challenges and opportunities in complex emergencies. Paper presented to the FAO international workshop on food security in complex emergencies: Building policy frameworks to address longer-term programming challenges, Tivoli, Italy, 2003.
- Haan, N., Marsland N., Oliveira L. 2003. *The impacts of HIV/AIDS on food security in Southern Africa: Regional analysis based on data collected from National VAC emergency food security assessments in Malawi, Zambia, and Zimbabwe*. Harare: South Africa Development Community.
- Hemrich, G. 2005. Matching food security analysis to context: The experience of the Somalia Food Security Assessment Unit. *Disasters* 29(s1), S67-S91.
- Howe, P. & Devereux, S.. 2004. Famine intensity and magnitude scales: A proposal for an instrumental definition of famine. *Disasters* 28(4), 353-372.
- HPG. 2005. *Humanitarian issues in Niger*. London, Overseas Development Institute.
- Hulme, D., Moore, K. & Shepherd, A.. 2001. *Chronic poverty: Meanings and analytical frameworks*: CPRC Working Paper 2. Manchester, Chronic Poverty Research Center: University of Manchester.
- IASC (Inter-agency standing Committee) CAP Sub Working Group. 2005. *The needs analysis framework - Strengthening the process of analysis and presentation*. Genève.

- IASC. 2006. *Draft 2 - Measuring life and death in humanitarian crises: Proposal for an Humanitarian Tracking service through mortality, health, nutrition assessment and monitoring*. Genève.
- ICRC. 2005. *How to conduct a food security assessment: A step-by-step guide for National societies in Africa*. Genève.
- J.Geist, H. & Lambin, E. F.. 2001. *What drives tropical deforestation? -A meta-analysis of proximate and underlying causes of deforestation based on sub-national case study evidence*. LUCC Report Series No. 4. Louvain-la-Neuve, Land Use and Land Cover Change (LUCC).
- Kasperson, J. & Kasperson, R. E. 2001. *Workshop Summary - International workshop on vulnerability and global environmental change*. Stockholm, Stockholm Environmental Institute.
- Krummenacher, H. and Schmeidl, S. 2001: Practical challenges in predicting violent conflict - FAST: An example of a comprehensive early-warning methodology Working Paper No. 34. Bern, Schweizerische Friedensstiftung.
- Lanjouw, J.O.1999. *Demystifying Poverty Lines*. New York, PNUD.
- Longley, C. & Maxwell D.. 2003. *Livelihoods, chronic conflict and humanitarian response: A synthesis of current practice*. Working Paper 182. London: Overseas Development Institute.
- Maire, B. & F. Delpeuch. 2004. *Indicateurs de nutrition pour le développement*. FAO Rome: Organisation pour l'alimentation et l'agriculture.
- Maxwell D Caldwell R, 2008. The Coping Strategies Index: Field Methods Manual, second edition, CARE. First edition 2003 on <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/meeting/009/ae513e.pdf>
- Maxwell, D., Watkins, B., Wheeler, R. & Collins, G.. 2003. *The Coping Strategies Index: Field methods manual*. Nairobi: CARE and WFP.
- Nordberg, N. 1999. *Communicable Diseases - A manual for health workers in Sub Saharan Africa*. Nairobi, African Medical and Research Foundation.
- Pingali, P., Alinovi, L. & Sutton, J.. 2005. Food security in complex emergencies: Enhancing food system resilience. *Disasters* 29(s1), S5-24.
- Riely, F., Mock, N., Cogil, B., Bailey, L. & Kenefick, E.. 1999. *Food security indicators and framework for use in the monitoring and evaluation of food aid programs*. Washington DC, FANTA.
- Samarasinghe, S., Donaldson, B. & McGinn, C. 1999. *Conflict vulnerability analysis*. New Orleans: Tulane Institute for International Development.
- Save the Children UK. 2000. *Household Economy Approach: A resource manual for practitioners*. London.
- SCN. 2004 *Nutrition Information in Crisis Situations*. Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies Rapport No. 3. Genève, Secretariat SCN.
- Scones, I.. 1998. *Sustainable Rural livelihoods: A framework for Analysis*. Brighton, Institute of Development Studies.
- Sen, A. 1981. *Poverty and famines: An essay on entitlement and deprivation*. Oxford: Clarendon Press.
- Swindale, A. and P. Bilinsky. 2005. *Household Dietary Diversity Score (HDDS) for measurement of Household Food Access: Indicator Guide*. Food and Nutrition Technical Assistance (FANTA) Project. Washington DC.
- Swindale, A. and P. Bilinsky. 2006. *Development of a Universally Applicable Household food Insecurity Measurement Tool: Process, Current Status, and Outstanding Issues*. Food and Nutrition Technical Assistance (FANTA) Project. Washington DC.
- Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions (SMART) www.smartindicators.org
- Le Projet Sphère. 2004. *Le Projet Sphère: Charte Humanitaire et Normes Minimales Pour Les Interventions Lors De Catastrophes*. Oxford: Oxfam Publishing.

- Turner, B.L., Kasperson, R., Matson P. et al. 2003. A framework for vulnerability analysis in sustainability science. *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America* 100 (14), 8074-8079.
- UNAIDS (ONUSIDA). 1999. *A review of household and community responses to the HIV/AIDS epidemic in the rural areas of sub-Saharan Africa*.
- HCNUR. 2005. *An introduction to International Protection: Protecting persons of concern to UNHCR*. Genève.
- UNICEF. 1986. *Assisting in emergencies: A resource handbook for UNICEF staff*. New York.
- UNICEF. 1990. *Strategy for improved nutrition of children and women in developing countries*. New York.
- UNICEF. 2003. *State of the Worlds Children 2003*. New York.
- UNICEF. forthcoming. *Assessment of child nutrition in the Greater Horn of Africa: Recent trends and future developments*. Nairobi and New York
- Van DerKam, S. 2000. Revised MSF Guidelines. In *Field Exchange 10*.
- Watts, M.J. 1983. *Silent Violence*. Berkeley: University of California Press.
- Webb, P., J. Coates, E. Frongillo, B. Rogers, A. Swindale, and P. Bilinsky. 2006. *Measuring Household Food Insecurity: Why It's So Important and Yet So Difficult to Do*. Food and Nutrition Technical Assistance (FANTA) Project. Washington DC.
- WFP & CDC. 2005. *A Manual: Measuring and interpreting malnutrition and mortality*. Rome.
- WFP. 2000. *A collaborative emergency food needs assessment in Uganda - Part III EFNA methodology and tools*. Kampala.
- WFP. 2002. *VAM Standard Analytical Framework-Role and Objectives of VAM Activities to support WFP food oriented interventions*. Rome.
- WFP. 2004. Consolidated Framework of WFP Policies. Agenda item presented to the WFP Executive Board Third Regular Session, 11-14 octobre 2004. Rome.
- WFP. 2005. *Emergency food security and nutrition in Darfur, Sudan 2005*. Rome. WFP. 2005. *Emergency Food Security Assessment Handbook*. Rome. Young, H., Jaspars, S., Khara T. & Collins, S.. 2005. *Acute malnutrition: Benchmarking system for global humanitarian response*. London, Valid International.

ISBN 978-92-5-206027-7



9 789252 060277

10275F/3/02.10/1000